DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023-CM/105 : MISSION LOCALE EST - RAPPORT D'ACTIVITE ET COMPTES POUR L'EXERCICE 2022

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 14 décembre 2023.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 7 décembre 2023.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 18
Absents : 11
Représentés : 04
Total des votes : 22

Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 17h15, le conseil municipal s'est réuni dans la salle du conseil à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

Présents : PAPAYA Sidoleine - DAMOUR Marcel Gérard – VIADERE Marie Ange – ELISABETH Marie Jeanne - MOREAU Jules Mario - CHARLEMAGNE Jules Thierry – TECHER Paulin Joseph - MAZAGRAN Daniella Marie-Line – GARRYER Patrick François – SINAPIN Marie Jacqueline – DE LAMOTHE Jean Bernard - BOYER Laurent - RAYAPIN Marie Kenny – PADRE Hermina - TECHER Sophie – LUCILLY Harry – FANNIO Anaïs Cindy - ELISABETH Vincent Marc André.

Absents : MAILLOT Yann Thierry – PAUSE Jean Claude – GEVIA Marie Catherine – HOAREAU Marie Nathalie - FOUASSIN Stéphane Michel Marcel Guy – ROBERT Laurencine Sarah – BRANCALIN Sandrine - ECLAPIER Eric Emmanuel - SISAHAYE Teddy Olivier - ELISABETH Karine – PAPAYA Mélissa Marie Elsa

Ont voté par procuration : GEVIA Marie Catherine (procuration donnée à DAMOUR Marcel Gérard) – FOUASSIN Stéphane Michel (procuration donnée à PAPAYA Sidoleine) – BRANCALIN Sandrine (procuration donnée à SINAPIN Marie Jacqueline) – ROBERT Laurencine Sarah (procuration donnée à LUCILLY Harry).

Secrétaire de séance : ELISABETH Vincent Marc André.

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le 21.12.2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Il est rappelé au conseil municipal que la commune participe au fonctionnement de la Mission Locale Est.

La Mission Local Est a pour obligation de transmettre à la collectivité un rapport détaillé sur ses activités ainsi que les comptes de l'année écoulée.

Aussi, la Mission Locale Est a transmis à la collectivité son rapport d'activité et ses comptes pour l'exercice 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'article L.2121-23 du CGCT,
Vu l'article L.2121-29 du CGCT,
Vu l'article L.1524-5 du CGCT,
Vu le rapport d'activité et les comptes pour 2022 de la Mission Locale Est.

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité (22 voix pour) :**

ARTICLE 1 :

- **Prend acte du rapport d'activité 2022 de la Mission Locale Est.**

ARTICLE 2 :

- **Prend acte des comptes 2022 de la Mission Locale Est.**

ARTICLE 3 :

- **D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....
.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

ELISABETH Vincent Marc André

Pour copie conforme,
Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

MAIRIE DE SALAZIE
Ile de la Réunion

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Europe s'engage à la Réunion avec le Fond Social Européen



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

MISSION LOCALE EST

25, Cite Artisanale - BP 57 – Beaufond – 97470 SAINT-BENOIT

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Table des matières

I. Repérage, identification et mobilisation dans un parcours, de la population la plus en difficulté5
I.1 Les données clefs5
Le nombre de primo-arrivants5
Le nombre de jeunes NEET5
Le nombre de jeunes en JDI6
I.2 Les actions de repérage et de mobilisation7
TAOIR, Nou lé Kapab (Trouver Accrocher Orienter Insérer Réussir)7
La JDC : Journée Défense et Citoyenneté7
La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)9
Les jeunes relevant de l'Obligation de Formation (OF)10
I.3 La mobilisation des jeunes vulnérables en risque d'exclusion13
Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)13
TAPAJ, Travail Alternatif Payé à la Journée.15
TTC, Tip Top Challenge18
TRAJECT OI19
I.4 Le premier accueil20
Les modalités du premier accueil20
L'origine des primo-arrivants21
Le profil des primo-arrivants21
I.5 Le diagnostic24
Le nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi24
Les demandes des jeunes24
I.6 L'orientation, la consolidation de projet25
Central test26
La PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel26
II. L'accompagnement des jeunes dans des parcours intensifs vers et dans l'emploi et la formation27
II.1 Les données clefs27
II.2 Les jeunes en contact30
Le nombre de jeunes en contact30
Le profil des jeunes en contact31
Les types de contacts32
II.3 Les jeunes en accompagnement32
Le nombre de jeunes en accompagnement32
Le nombre d'entretiens par jeune accompagné33
II.4 Les jeunes en demande d'insertion (JDI)33
II.5 Les jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé33

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Le nombre de jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement 33
Le profil des jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé 34
II.6 Les parcours d'accompagnement renforcés et contractualisés 37
Le PPAE, Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi 37
La Garantie Jeunes 39
Le CEJ, Contrat d'Engagement Jeunes 40
L'accompagnement vers l'emploi des jeunes NEET 44
L'accompagnement à la mobilité extra-muros 46
La Brigade pour l'Inclusion Positive 48
L'accompagnement des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA) 49
Le R+ 51
Le parrainage 52
L'accompagnement à la création d'entreprise 53
II.7 L'accès à la formation 56
Les entrées en formation 56
La Cité de la formation 57
II.8 L'accès à l'emploi et à l'alternance 58
La cellule emploi 58
Les immersions professionnelles (PMSMP) 59
Les entrées en emploi tous confondus 61
Les PEC, Parcours Emploi Compétences 64
Les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation 65
L'IAE 66
L'intérim 67
Les créations d'entreprise 68
Les actions / évènementiels de l'emploi 68
III. La levée des freins périphériques à l'emploi 73
III.1 Les données clefs 73
Le nombre de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement social 73
L'accompagnement social fait par la travailleuse sociale de la MLE : 73
III.2 Les actions spécifiques liées à la santé 74
La prévention santé 74
TDT, *Tout Dan la Tet* 74
Visite médicale et pharmacie 75
Jeunes et fringués, le Dressing Responsable 76
III.3 Les actions liées au logement 76
L'hébergement en ALT jeunes 76

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Jeunes et Logés 78
La Maison Relais 79
III.4 Les actions liées à l'accès aux ressources 84
Les ateliers budgétaires 84
Les aides financières 84
III.5 Les démarches administratives 85
III.6 Les actions pour l'inclusion numérique 85
III.7 Les actions liées aux loisirs, au sport et à la citoyenneté 86
Le Service Civique 86
Service National Universel 87
Parcours Vacances 88
Autres actions réalisées 88
IV. La certification qualité 88
V. L'ingénierie de projets en 2022 89
VI. Le tableau des indicateurs de la Convention Pluriannuelle avec l'Etat – Résultats 2022 90
VII. Les financeurs 91
VIII. Le plan d'actions 2023 92

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

I. Repérage, identification et mobilisation dans un parcours, de la population la plus en difficulté

I.1 Les données clefs

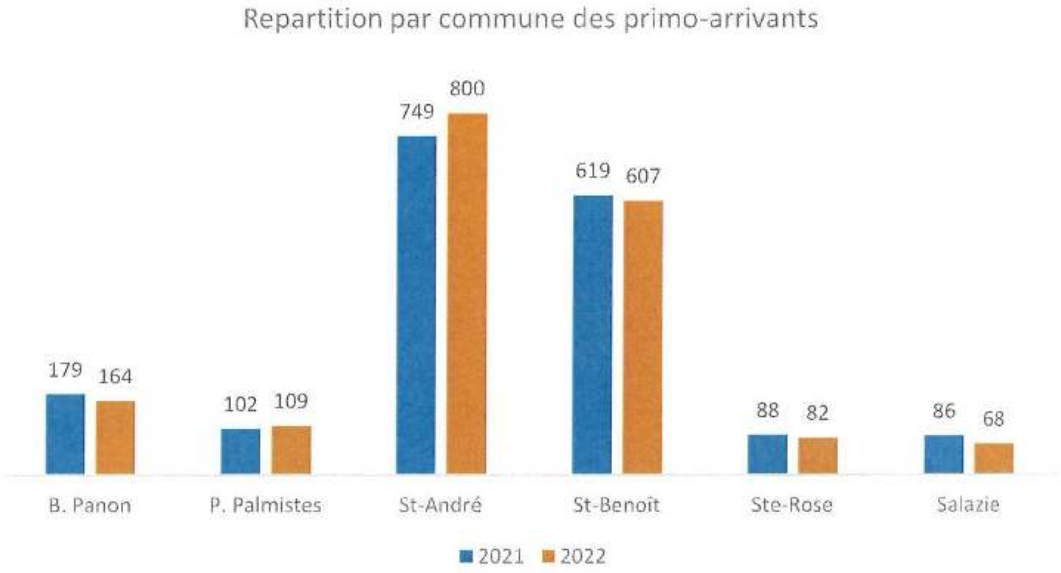
1 830 primo-arrivants

10 946 jeunes NEET

4 639 jeunes Demandeurs d'Insertion

Le nombre de primo-arrivants

En 2022, la Mission Locale Est (ci-après « MLE ») a accueilli **1 830 nouveaux inscrits**, soit 0,3% de plus qu'en 2021. Ce qui correspond à 7 jeunes de plus qu'en 2021.



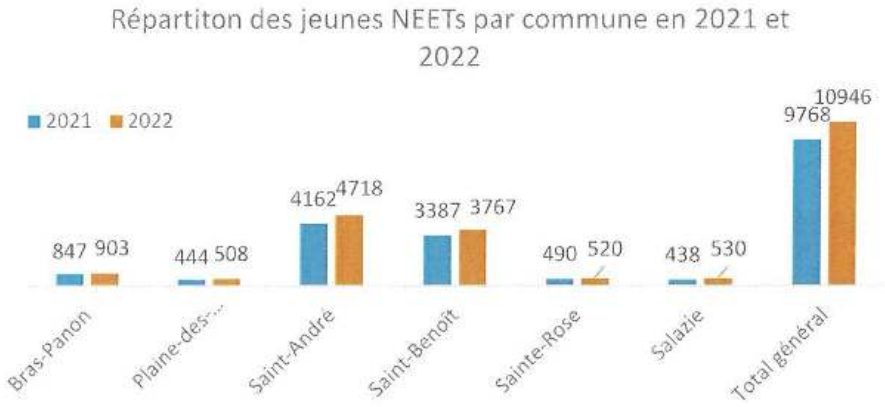
Les communes de Saint André et de la Plaine des Palmistes ont eu une augmentation du nombre de premiers inscrits. Les autres commues affichent une légère baisse entre 2021 et 2022.
Pour Sainte-Rose et Salazie cela peut s'expliquer par le fait que les populations de ces deux communes ont connu une décroissance entre 2011 et 2019 selon le recensement de l'INSEE. Pour Sainte-Rose, il y a une baisse de 7% de la population et pour Salazie la baisse est de 38%. Cela peut donc impacter le nombre de primo-inscrits en ML.
Sur Saint-Benoît et Bras-Panon, nous avons des taux de couverture élevés, ce qui pourrait expliquer que nous avons déjà dans nos fichiers un maximum de jeunes en demande d'insertion. En toucher plus est donc statistiquement difficile (voir plus loin tableau sur les taux de couverture).

Cependant, nous verrons que le nombre de jeunes en contact est en augmentation en 2022 pour toutes les communes. Cela indique que des jeunes déjà inscrits ont pu être à nouveau mobilisés.

Le nombre de jeunes NEET

Parmi les jeunes en contact en 2022, 10 946 (soit 85,4%) étaient des jeunes sans emploi, ne suivant ni études, ni formation en fin d'année.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



Le nombre de jeunes en JDI

Un jeune est qualifié de JDI « Jeune en Demande d'Insertion » à une date donnée, si au moins un évènement dossier de nature entretien, atelier ou information collective a eu lieu pour ce jeune dans les 5 mois précédant cette date.
Au 31 décembre 2022, ce sont 4 639 jeunes qui sont comptabilisés en tant que jeunes en demande d'insertion.
Nous relevons une hausse de 21,15% du nombre de JDI comparativement à l'année 2021 où 3 829 jeunes étaient comptabilisés.

La répartition des jeunes en JDI par commune et par année, sur les deux dernières années :

Commune	2021	2022
Bras-Panon	389	429
La Plaine-des-Palmistes	218	253
Saint-André	1463	1838
Saint-Benoît	1330	1591
Sainte-Rose	200	266
Salazie	229	262
Total général	**3829**	**4639**

Les taux de couverture de la MLE par commune :

	DEFM ABC* de moins de 26 ans en décembre 2022	Nb de JDI	Taux de couverture (%)
Saint-Benoît	1190	1591	133,7
Salazie	200	262	131,0
Bras-Panon	330	429	130,0
Plaine-des-Palmistes	200	253	126,5
Saint-André	1550	1838	118,6
Sainte-Rose	230	266	115,7
Total général	3700	4639	125,4

*Demandeur d'Emploi en Fin de Mois dans les catégories ABC.

Ce tableau montre que la MLE, est bien connue sur le territoire et qu'il y a plus de Jeunes en Demande d'Insertion inscrit à la MLE que de jeunes inscrits en tant que Demandeurs d'Emploi. Cela s'explique aussi par le fait que nous

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

travaillons selon une approche globale. Les jeunes qui accèdent à un emploi peuvent toujours être accompagnés par la ML selon leur besoin sur des thématiques diverses (logement, santé, mobilité, retour en formation, médiation avec l'employeur,...).

I.2 Les actions de repérage et de mobilisation

TAOIR, Nou lé Kapab (Trouver Accrocher Orienter Insérer Réussir)

Démarrée en janvier 2020, cette action était prévue pour 2 ans. Elle a été reconduite sur 2022 de 01/01 au 30/09. Ce projet régional est piloté par l'ARML. « TA OIR, nou lé kapab» délocalise l'intervention de la Mission Locale et des partenaires sur les lieux de vie des jeunes dits « invisibles ». Ils sont repérés et mobilisés dans une démarche « d'aller vers », sur des espaces non institutionnels au travers d'actions innovantes et selon le principe d'un accueil « hors les murs ».
Les personnes identifiées de 16 à 29 ans, présentant des difficultés à accéder aux Services Publics pour l'Emploi sont mobilisées pendant 3 mois suivant un programme d'actions spécifiques réalisées par la Mission Locale et les partenaires associés.
Grace à cette action, 64 jeunes totalement inconnus de la ML ont pu être repérés et ramenés vers la ML. Les autres étaient en rupture depuis plusieurs mois avec la MLE.

TAOIR – nou lé kapab 2022

		REPERAGE			MOBILISATION			
Missions Locales	Durée totale (mois)	Les objectifs par ML*	Nb de jeunes phase repérage	Taux de réalisation %	Les objectifs par ML*	Nb de jeunes phase mobilisation	Taux de réalisation %	Nb de jeunes avec Diag dans les 3 mois
ML EST	10	60	84	140%	50	54	108%	35

TAOIR – Les entrées en situation

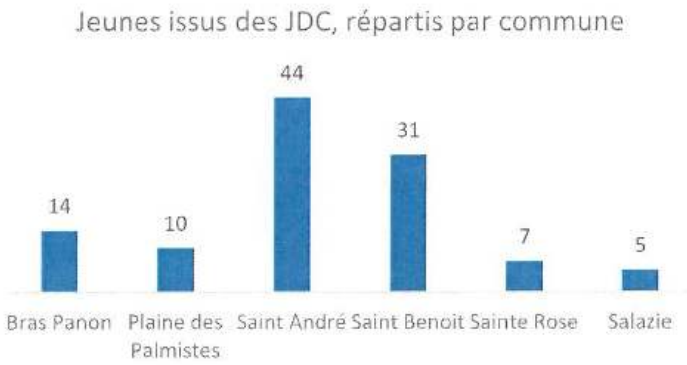
	ML EST
Nb de jeunes	54
Dont sorties de 4 mois et plus	29
Dont entrées Garantie Jeunes	*0*
Dont Garantie Jeunes en cours –à la date de l'extraction	*0*
Dont entrées en CEJ	*2*
*Dont CEJ En cours – à la date de l'extraction**	*1*
Dont entrées PACEA	*11*
*Dont PACEA en cours – à la date de l'extraction**	*8*
Nb de jeunes - Emploi dans les 4 mois de sortie	1
Nb de jeunes - Alternance dans les 4 mois	1
Nb de jeunes - Pmsmp dans les 4 mois	5
Nb de jeunes - Formation dans les 4 mois	2
Nb de jeunes - Scolarité dans les 4 mois	0
Nb de jeunes - Service civique dans les 4 mois	2

La JDC : Journée Défense et Citoyenneté

La JDC journée d'information organisée par le service des Armées permet d'informer les jeunes sur leurs droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions en France.
Cette journée permet notamment de repérer les jeunes en difficultés d'illettrisme ainsi que tout autre jeunes NEETs et les orienter vers la Mission Locale pour qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Au cours de l'année 2022, c'est 111 jeunes de l'Est, ayant participé aux journées défense et citoyenneté, qui ont été orientés vers la Mission Locale Est.



Suite aux contacts de la MLE, 91 jeunes, dont 33 mineurs, ont accepté un accompagnement, soit 82% des orientés.

Suivi dans le dispositif au cours de l'année 2022 :

Nous comptabilisons 373 jeunes dans le suivi JDC de la MLE (en parcours sur la période) de 2022.

	Mineurs	18-21	22-25	Total
Commune				
Bras-Panon	27	14		**41**
La Plaine-des-Palmistes	9	13	1	**23**
Saint-André	35	69	8	**112**
Saint-Benoît	71	82	7	**160**
Sainte-Rose	17	7		**24**
Salazie	10	3		**13**
Total général	**169**	**188**	**16**	**373**

Les mineurs sont fortement représentés parmi les jeunes JDC soit 45.3% contre 14.7% chez les primo-arrivants.
Par niveau scolaire :

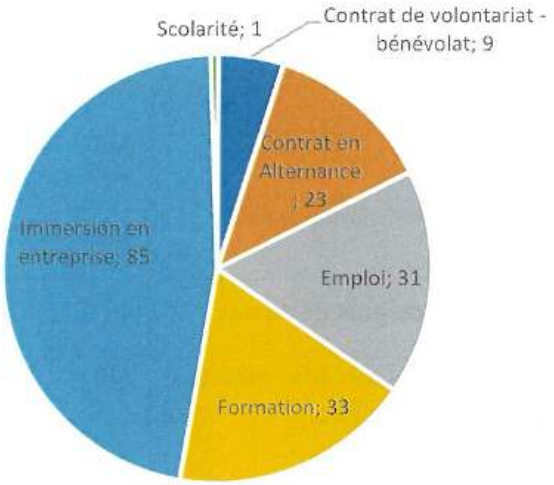
Commune	Niveau VI	Niveau V bis	Niveau V	Niveau IV	Total
Bras-Panon	2	9	25	5	**41**
La Plaine-des-Palmistes	1	11	11		**23**
Saint-André	16	23	60	13	**112**
Saint-Benoît	18	47	77	18	**160**
Sainte-Rose	4	4	14	2	**24**
Salazie	1	3	9		**13**
Total général	**42**	**97**	**196**	**38**	**373**

53% de ces jeunes ont quitté le système scolaire au niveau V.

Jeunes en suivi JDC en situation en 2022 :

182 jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif de la JDC, soit 49%, ont accédé à une situation au cours de l'année 2022.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)

A partir de fin 2021, la transmission des listes des jeunes décrocheurs scolaires du Système Interministériel d'Echanges d'Informations (SIEI) s'est faite mensuellement par le biais de l'application RIO, impliquant dès lors des changements notoires quant au traitement des campagnes.

Cette apparition mensuelle des listes demande plus de réactivité tant au niveau des relevés d'usage que pour l'exploitation des données elles-mêmes.
A un premier niveau, l'équipe PSAD de la MLE assure la gestion administrative (croisement et épuration des listes), les premiers contacts par téléphone et par courriers, la mise à jour des situations dans RIO et les saisies dans Imilo. A un second niveau pour le repérage des jeunes injoignables, des partenaires (Adultes relais et Animateurs·trices des Communes, Educateur·trices de l'Association Prévention Péi,...) vont à la recherche des jeunes dans les quartiers ou à leur domicile. L'Educateur de TAOIR a également participé grandement au repérage de ces jeunes jusqu'à fin octobre, période à laquelle cette action n'étais plus financée. Notons que la disparition de TAOIR a été très préjudiciable au repérage. En compensation, des actions d'information ont été amorcées ou réamorcées, afin de présenter à nouveau l'action de la MLE auprès de nos partenaires, notamment les mairies et les associations.
Cette volonté forte de marquer la présence de la MLE en matière de prise en charge des jeunes dits « invisibles » s'est traduite à BRAS PANON par l'action Jeun'Est y bouge en mode sport, bien-être, insertion qui a concerné les jeunes de tout le territoire couvert par la MLE et rassemblé près de 200 personnes, jeunes et partenaires confondus.

Tableaux récapitulatifs des campagnes d'octobre 2021 à juillet 2022 :

1-Typologie des jeunes repérés sous RIO et faisant l'objet d'un traitement par la PSAD

Nombre de jeunes		**Est**
Nombre de décrocheurs		885
H		567
F		318
Répartition par âge RIO	**16-17 ans**	386
	18 -24 ans	497
	+25 ans	3
QPV		114

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

2-Situations des jeunes des campagnes d'octobre 2021 à juillet 2022

	Nombre de jeunes
Total liste SIEI sans les doublons	**885**
Dont inscrits MissionLocale	**456 soit 51.5%**
Dont âgés de plus de 26 ans	3
Jeunes contactés (dont mineurs diplômés 113 = non décrocheurs)	**426**
Dont déjà en solution	158
Dont acceptant l'accompagnement	149
Dont injoignables	89
Dont refus accompagnement	17
Suivi suspendu	13

Les jeunes relevant de l'Obligation de Formation (OF)

Pour rappel, l'Obligation de Formation des jeunes de 16 à 17 ans révolus relève de la Loi pour l'École de la confiance qui a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019. Elle est entrée en vigueur au 1er septembre 2020.
Les Missions Locales sont chargées de contrôler le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs.
Cette obligation est remplie lorsque le jeune :

- Poursuit sa scolarité dans un établissement scolaire
- Est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle
- Occupe un emploi ou un service civique
- Bénéficie d'un parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.

La ML a donc la responsabilité de l'accompagnement des jeunes présentant le profil suivant :

- Jeunes âgés de 16 et 17 ans révolus
- Ni en étude, ni en formation, ni en emploi
- Pouvant être diplômés au maximum de CAP ou Bac.

En 2022, il y a eu 1192 jeunes qui étaient mineurs. Parmi ces jeunes, **816 ont été en contact avec les 2 Conseillères en Insertion Professionnelle et Sociale (CIPS) dédiées à l'accompagnement des jeunes mineurs.** Ces jeunes ont été identifiés par le biais de la liste des décrocheurs scolaires RIO ou par le flux direct venant de l'Education Nationale sur Imilo, ou ont été envoyés par des centres de formation ou se sont présentés de leur propre initiative à la MLE. Sur les 816 jeunes 459 étaient suivis par les CIPS de l'OF. L'une des CIPS a pris en charge les jeunes de Saint André, Bras-Panon et de Salazie, l'autre ceux de Saint-Benoît, Plaine des Palmistes et de Sainte-Rose. Elles ont débuté en mars/avril 2022.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Le travail réalisé dans le cadre du déploiement de la loi sur l'Obligation de Formation :

Indicateurs	Suivi Par les CIPS de l'OF	Contacté par la ML mais non suivi car en situation, déménagement ou refus
Nombre de jeunes	459	351 + 6 archivés
Entretiens individuels réalisés	963	32
Nombre d'appels passés	453	276
Nombre de mail envoyés	6321	943
Nombre de sms envoyés	123	21
Nombre de propositions liées à l'emploi	1883	
Nombre de propositions liées à la formation	2243	
Nombre de propositions liées à l'accompagnement social ou aux démarches administratives	427	
Nombre de PMSMP	272	
Nombre de jeunes entrés en dispositif	354	
Nombre de jeunes en solution (hors dispositifs d'accompagnement)	283	

Quelques particularités de l'accompagnement des jeunes mineurs:

- Un travail important pour rassurer les parents et pour leur expliquer l'intérêt de l'accompagnement de la MLE.
- Beaucoup de temps sur les démarches administratives car les jeunes démarrent leur parcours d'insertion. Ils n'ont pas forcément de pièce d'identité à jour, de compte bancaire, de carte vitale, ...
- C'est aussi la découverte des méthodes, des outils et des codes pour accéder au monde professionnel
- Il y a aussi un nombre considérable de jeunes de l'ASE (Aide sociale à l'Enfance) et de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) avec notamment la réalisation d'entretiens tripartites avec les Educateurs·trices.
- Il y a eu des signalements d'information préoccupante au Département pour quelques jeunes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

L'accès des jeunes mineurs accompagnés par les CIPS de l'OF aux dispositifs d'accompagnement :

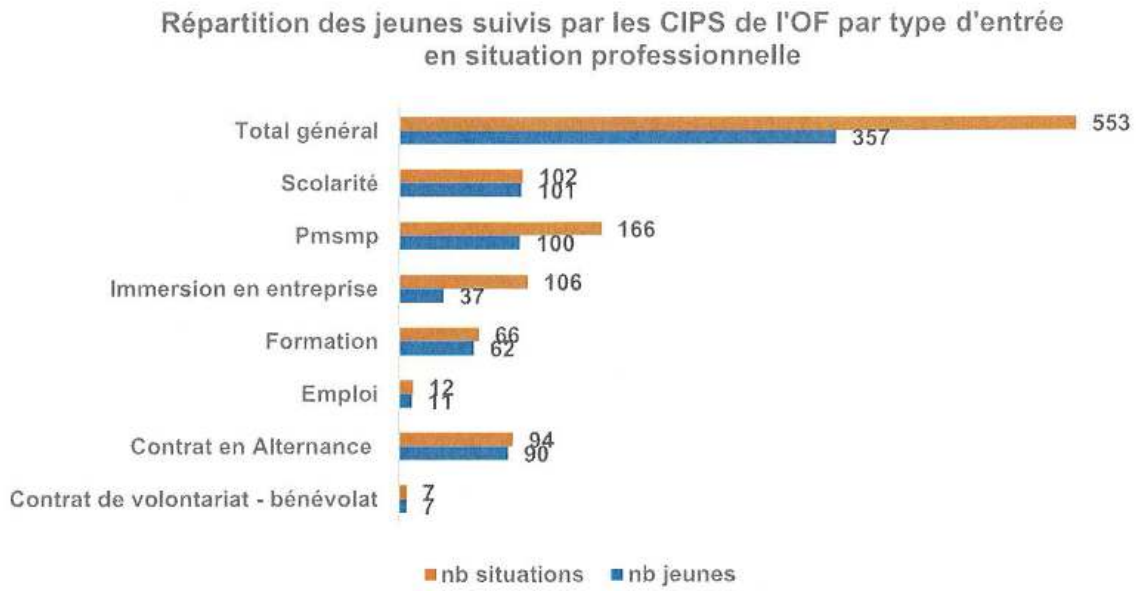
Nom dispositif	nb jeunes
2022-Accompagnement des jeunes NEET de l'Est vers l'Emploi et la Qualification	1
Accompagnement Mobilité	3
Accompagnement Service Civique	2
BIP	8
CSN-JDC	28
Contrat d'Engagement Jeune	127
Diagnostic approfondi	334
Groupement de Créateurs	2
PACEA	72
PARRAINAGE	1
PPAE	39
TA OIR - nou lé kapab	15
TAPAJ Saint André Est 974	8
TDT	1
TRAJECT'OI	5
TipTop Challenge	84
Total général	**354**

Sur les 459 jeunes suivis par les CIPS dédiés de l'OF, 354 ont accédé à un programme d'accompagnement spécifique. Les CIPS de l'OF peuvent continuer l'accompagnement des jeunes mineurs en fonction de leur profil et besoin, ou les orienter vers un autre dispositif d'accompagnement. Cela notamment quand le jeune approche les 18 ans.
Cependant, en totalité ce sont 654 jeunes mineurs (accompagnés par tout type de CIPS) qui ont accédé à un dispositif d'accompagnement spécifique. Pour rappel, l'entrée dans un dispositif d'accompagnement permet aux jeunes de respecter l'obligation de formation.

Les entrées en situation professionnelles des jeunes mineurs :

Nous avons eu 529 jeunes mineurs qui ont accédé à une situation professionnelle. Parmi eux, 357 avaient eu un suivi par l'une des CIPS de l'OF. Nous pouvons ainsi remarquer qu'avoir des CIPS dédiés à l'accompagnement des mineurs est plus efficient car le taux d'accès à une situation professionnelle des jeunes mineurs suivis par une CIPS OF est de 77,8% alors que ce taux est de 44,4% pour tous les jeunes mineurs de la MLE quel que soit l'accompagnant·e.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



Les interventions dans le milieu scolaire :

Il y a eu 5 forums en 2022 qui ont permis de rencontrer 64 jeunes.

Lieux de rencontre	Nombre de jeunes mineurs rencontrés
Lycée Nelson Mandela	7
Lycée Paul Moreau	20
Pôle de services de Fayard	2
Action Jeun'Est y bouge	15
Collège Amiral Bouvet	20

L'objectif étant d'anticiper un moment d'inactivité après un décrochage scolaire. Faire connaître les offres de service de la MLE et la loi sur l'OF. Donner des informations indispensables afin d'éviter les moments trop longs d'oisiveté entre le décrochage et la recherche d'insertion professionnelle.

I.3 La mobilisation des jeunes vulnérables en risque d'exclusion

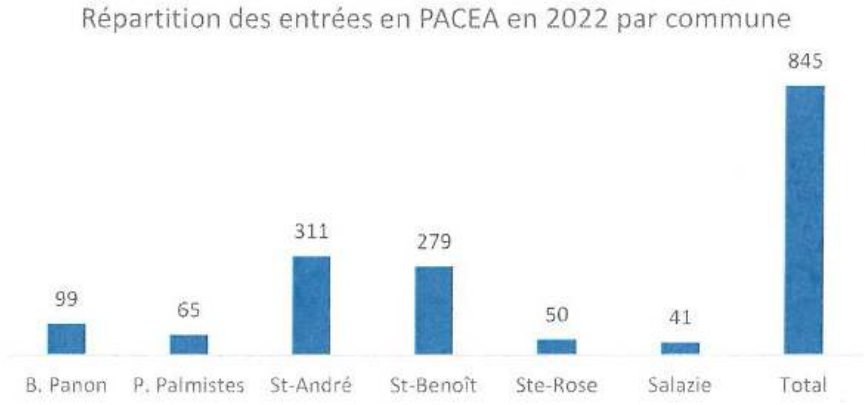
Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)

Le Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie est un parcours personnalisé réservé à tout jeune de 16 à 25 ans révolus rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle ou liées à son autonomie.
Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives variables dans leur durée et intensité, pouvant s'enchainer sur une durée maximale de 24 mois consécutifs.
A noter que pour 2022, avec la mise en œuvre du nouveau contrat d'accompagnement CEJ, aucun objectif n'a été fixé par la DEETS sur le nombre de jeunes que la MLE devait proposer en PACEA.

Les entrées en PACEA en 2022

Pour 2022, 845 jeunes ont contractualisé leur accompagnement avec la MLE par le biais du PACEA.

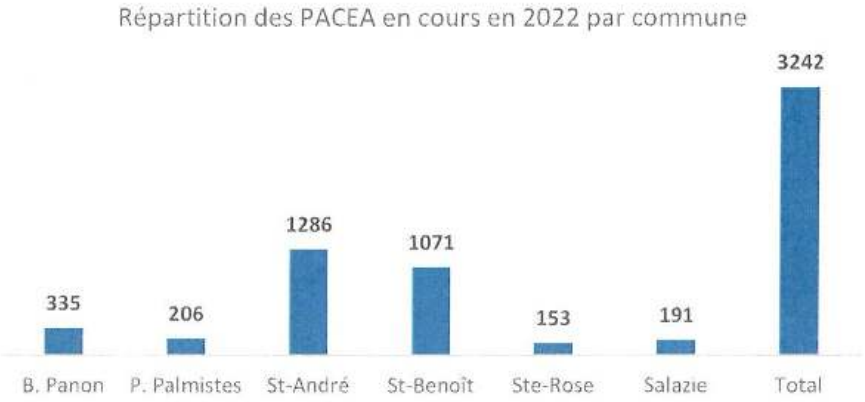
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



50% des jeunes entrés en PACEA étaient diplômés du Bac et plus, 16% étaient titulaires d'un diplôme de niveau V (soit CAP, BEP,...), tandis que 34% n'avaient aucun diplôme ni de qualification.

Les jeunes en cours de dispositif PACEA dans l'année 2022 :

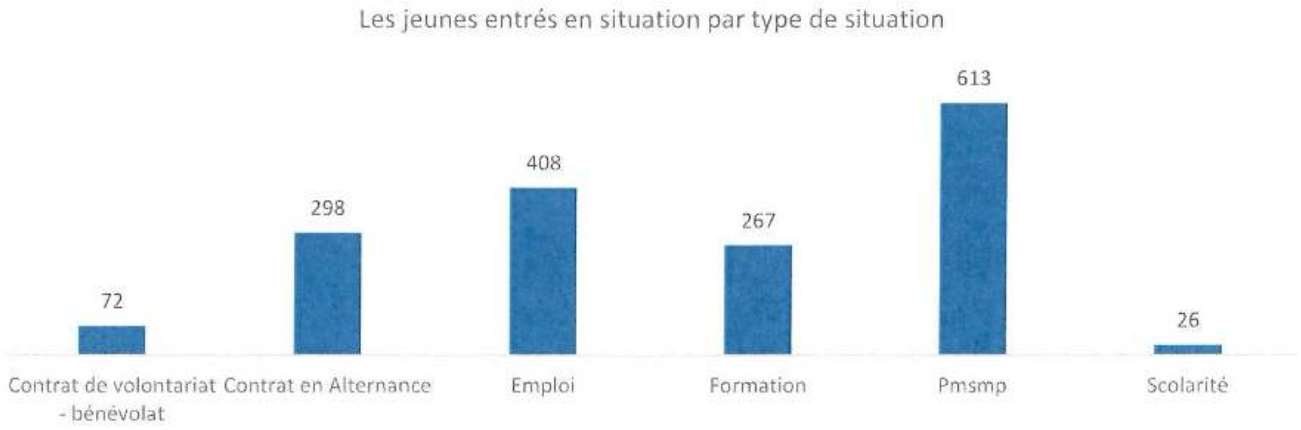
Au cours de l'année 2022, c'est 3 242 jeunes qui étaient accompagnés dans le dispositif PACEA, suivant la répartition par commune ci-dessous.



Pour tous les jeunes en PACEA, ce parcours contractualisé leur permet de bénéficier d'un accompagnement adapté. En fonction de la situation et des besoins des jeunes, une allocation peut lui être accordée. Elle vise à soutenir ponctuellement sa démarche d'insertion vers l'emploi et l'autonomie, notamment pour des frais de transport ou d'accès à l'emploi et à la formation. **Au cours de l'année 2022, un montant total de 348 007 € d'allocations PACEA a été mobilisé pour divers besoins.**

Les entrées en situation au cours de l'année 2022

Parmi les 3 242 jeunes accompagnés dans le dispositif PACEA, 1 296 d'entre eux, soit 40%, ont eu une situation d'emploi, de formation de contrat d'alternance ou autres.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

TAPAJ, Travail Alternatif Payé à la Journée.

La MLE a sollicité en octobre 2019 le partenariat d'Addictions France (à l'époque ANPAA) en tant que CSAPA pour co-porter TAPAJ avec notre structure. Pendant plus d'un an d'exercice, l'action s'est déroulée sous l'intitulé de *TAP péi*. En mai 2021, nos démarches ont abouti auprès de TAPAJ France qui a validé notre action *TAP péi* en tant que programme TAPAJ officiel. Depuis, l'intitulé de cette action est *TAPAJ Saint-André Est 974* et elle est portée par Addictions France. Les CSAPA étant les seuls organismes pouvant porter un TAPAJ.
Pour rappel, le programme vise à accompagner des jeunes en errance, consommateurs de produits psychotropes vers la réduction de leurs comportements à risque en s'appuyant sur des mises situations professionnelles et sur un accompagnement social. 2 éducateurs l'un de la MLE et l'autre d'Addictions France repèrent et assurent l'accompagnement des jeunes. Nous avons également une accompagnatrice sociale à mi-temps qui travaille avec les jeunes sur la partie accès aux droits (logement, santé, mobilité,...) et réalisation de leurs démarches administratives.

L'objectif 2022 :
En 2022, l'objectif était d'avoir 30 jeunes qui signent un contrat d'engagement dans TAPAJ. Au final 25 jeunes se sont s'engagés dans TAPAJ. Mais 32 ont été repérés et ont bénéficié d'un accompagnement. 29 ont eu un diagnostic réalisé. De manière générale, le public visé par ce dispositif a des réticences à entrer dans un dispositif d'accompagnement. Cela peut prendre du temps avant d'avoir une adhésion complète et certains jeunes peuvent renoncer à l'engagement malgré un travail de longue haleine pour les mobiliser. Par ailleurs, les missions proposées sont principalement liées à l'embellissement des espaces verts en ville or les jeunes filles qui ont été abordées n'ont pas trouvé attractives les conditions de travail et l'exposition au regard des usagers.

Les modalités de repérage et de mobilisation des jeunes :
Les Educateurs réalisent des maraudes dans les lieux de vie et/ou de consommation, et des partenaires nous orientent également des jeunes.

Le contenu de l'accompagnement :
Il s'agit d'un accompagnement de "côte à côte" des jeunes sur leur lieu d'activité. Cela se fait en présence des agents polyvalents des entreprises accueillantes, de l'Educateur Spécialisé de l'Association Addictions France et de l'Educateur de la MLE. Les jeunes mobilisés dans TAPAJ intègrent les entreprises par le biais des PMSMP. Ils reçoivent une indemnité de 5€ de l'heure pour ces immersions professionnelles. Ils peuvent réaliser en moyenne jusqu'à 3 mois de PMSMP dans des structures différentes (Service Embellissement du CCAS Saint -André, ACI Espace verts, Agriculture,). Est visée une entrée immédiate mais progressive dans le monde du travail. Selon les possibilités les jeunes peuvent également réaliser des missions d'intérim au sein d'une entreprise par le biais de Bac Réunion payé 10€ de l'heure.
Sont alors réalisés simultanément :

- l'accompagnement des personnes vers la réduction des comportements à risque et des dommages.
- la prise de conscience de leur consommation et le développement des comportements liés à leur conduite à risque.
- le développement de compétences attendues en milieu professionnel (confiance en soi, ponctualité, soft skills..)
- l'accompagnement des personnes dans l'amélioration de leur situation sociale (démarche administrative sur carte vitale, ouverture de compte bancaire...)
- l'accompagnement vers l'insertion professionnelle

Dans le cadre de TAPAJ Saint-André Est 974, les 32 jeunes qui ont été repérés ont bénéficié de 1614 contacts (entretiens, appels téléphoniques, mail, sms,...) dont 1601 avec des propositions (information, conseil, mise en relation sur offre, appui pour la réalisation de démarches administratives,...).

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Nombre et nature des actualités :

Nature	nb jeunes	nb contacts
Administratif	32	260
Atelier	18	71
Email	30	822
Entretien individuel	29	144
Information Collective	11	15
Médiation	1	1
SMS	27	170
Téléphone	19	51
Visite	20	80
Totaux	32	1614

Nombre et nature des propositions :

Acte service proposition	nb jeunes	nb propositions
Conseil sur l'accès aux droits	7	326
Conseil sur l'orientation professionnelle	17	1246
Conseil sur la recherche d'emploi	16	1225
Demande d'aide financière	5	665
Diagnostic de la situation professionnelle et sociale	7	372
Info. Conseil sur les formations	20	1290
Info. et conseil sur la citoyenneté	25	1510
Info. et conseil sur la santé	23	1394
Info. et conseil sur le logement	5	634
Info. et conseil sur les aides	1	465
Info. et conseil sur les aides à l'emploi	4	604
Info. et conseil sur les offres	17	1250
Information et conseil	6	650
Intermédiation jeune-entreprise	1	70
MER sur des formations d'insertion	1	45
MER sur des prestations d'orientation professionnelle	1	70
MER sur formation d'adaptation à l'emploi	1	53
MER sur prestations de recherche d'emploi	1	92
MER sur un hébergement	2	84
MER sur une offre autre	1	27
Orientation sur un dispositif	5	675
Orientation sur un service santé	4	201
Orientation vers un dispositif	1	53
Orientation vers une offre, un partenaire	7	720
Totaux	31	1601

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

L'accompagnement spécifique lié à la consommation des produits psychoactifs, réduction des risques et des dommages :

Dès l'entrée en dispositif TAPAJ l'éducateur spécialisé d'Addictions France et l'éducateur de la MLE font un constat de la consommation des jeunes et leur proposent un accompagnement vers la réduction des risques et des dommages et une prise de conscience sur leur consommation.

Dans certaines situations un suivi à long terme a été proposé. Tous les jeunes entrés dans TAPAJ ont eu un suivi en RDRD (Réduction des risques et des dommages) et une proposition d'orientation vers une CJC (Consultation Jeune Consommateur).

Les 32 jeunes repérés ont eu au moins un entretien avec l'Educateur d'Addiction France. A noter que le nombre de contact réalisé par l'Educateur d'Addiction France n'est pas comptabilisé dans le système informatique de la MLE.

Le nombre missions réalisées :

23 jeunes ont réalisé 183 PMSMP

Le nombre de lieux de mission :

Nous avons 5 lieux d'accueil pour la réalisation des PMSMP: l'Atelier Chantier d'Insertion Les Citronniers et l'ACI MOBALI avec l'Association Momon Papa léla, Les sites agricoles de l'entreprise CANNES D'ELLES, Les espaces verts du centre-ville de Saint André par le biais du CCAS.

Nous avons eu en 2022 une seule mission dont le coût de la rémunération a été supporté par une entreprise. Elle s'est faite dans la Forêt de Bélouve avec l'entreprise 3H Environnement. Elle a concerné 4 jeunes. Il est, en effet, très difficile de trouver des employeurs qui acceptent de prendre les TAPAJeurs pour des missions payantes.

Le contenu de l'accompagnement de TAPAJ France :

TAPAJ France mobilise, pour que l'on puisse bénéficier de leur réseau, des entreprises ayant des antennes outre-mer pour la réalisation des plateaux payants par les jeunes TAPAJeurs.

Tableau récapitulatif pour TAPAJ :

Nombre de jeunes repérés	32
Nombre d'entrées dans TAPAJ	25
Nombre de jeunes ayant eu au moins un entretien avec un professionnel du CSAPA	32
Nombre de jeunes ayant effectué des missions en PMSMP	24
Evolution de la situation de la personne sur le plan de la consommation de produits	18
Nombre d'entreprises sollicitées pour les PMSMP	5
Nombre de jeunes ayant effectué des missions (via l'AI)	4
Nombre de jeunes qui sont sortis de TAPAJ en cours d'accompagnement avec un accès à l'autonomie (emploi, formation, service civique, ...)	2
Accès à un logement d'urgence	1

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Date fin réelle	Commune	Nombres Jeunes Abandon	Nombre Jeunes Accès à l'autonomie	Déménagement	Emploi	Fin de la durée du programme	Formation	Orientation GJ	Sortie en Service Civique	
2022	Saint-André	2	1	1	3	2				9
	Saint-Benoît	1				1				2
2022 Total	3	1	1	3	3				11	
Total général	6	2	2	6	6				22	

	TAPAJ Saint André Est 974		**nb jeunes**
	nb jeunes		
Type situation après sortie / Catégorie	**Emploi**	**Pmsmp**	
Emploi	2		**2**
PMSMP		1	**1**
Total général	**2**	**1**	**3**

	TAPAJ Saint André Est 974			**nb jeunes**
	nb jeunes			
Type Situ / Catégorie	**Emploi**	**Formation**	**Pmsmp**	
AFC (Pôle emploi)		1		**1**
AIF (Pôle emploi)		1		**1**
Emploi	7			**7**
PMSMP			23	**23**
Total général	**7**	**1**	**23**	**23**

TTC, Tip Top Challenge

TTC propose un parcours visant à repérer et accompagner de façon personnalisée les jeunes mineurs concernés par le programme « des parcours personnalisés pour les jeunes entre 16 et 18 ans en outre-mer », décrocheurs scolaires et ne respectant pas l'obligation de formation inscrite dans la loi pour une école de confiance de 2020.
Son contenu porte sur :

- Du développement personnel et renforcement positif (Actions sportives, culturelles, théâtre, art-thérapie),
- L'acquisition et valorisation de SoftSkills (Responsabilisation, autonomisation, organisation, communication)
- De la sensibilisation et de la prévention à la sécurité routière, aux addictions, à la sexualité...
- La levée des freins (Santé, accès aux droits)

TTC s'organise par le biais d'un accompagnement de 4 mois par cohorte. Il y a eu 3 cohortes de 36 jeunes environ en 2022. La dernière s'est terminée en décembre.

Ce dispositif concerne les jeunes âgés de 16 à 18 ans NEET et ne bénéficiant d'aucun dispositif d'accompagnement (PACEA, CEJ, BIP, emploi, etc...)

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les objectifs de la MLE, sur ce dispositif étaient les suivants : **106 jeunes** attendus sur 12 mois
Au 31/12/2022, l'objectif avait été atteint avec : **107 Jeunes entrés dans le dispositif.**

Les entrées en situation des jeunes suivis dans le dispositif TTC :

Commune	nb jeunes	Entrée PPAE en 2022	Entrée PACEA en 2022	Entrée CEJ en 2022
Bras-Panon	10	1	1	3
La Plaine-des-Palmistes	3	0	0	0
Saint-André	49	2	2	10
Saint-Benoît	41	4	4	12
Sainte-Rose	4	0	1	2
Total général	**107**	**7**	**8**	**27**

45 jeunes ont également effectué 45 PMSMP quand ils étaient dans le dispositif TTC.

Les situations des jeunes à la sortie :

Type situation	Contrat de volontariat - bénévolat	Contrat en Alternance	Formation	Pmsmp	Nb Total de jeune
AIF (Pôle emploi) RSMA-R			1		**1**
Actions collectives régionales : URMA EST - SAS Apprentissage -Parcours d'accès à l'emploi			2		**2**
Contrat de volontariat - bénévolat	1				**1**
Contrat en Alternance		4			**4**
Ecole de la 2ème chance			4		**4**
Etat – Autre YES YOU CAN Formation			1		**1**
Etat - Ministère chargé de l'emploi : URMA EST SAS Apprentissage			1		**1**
PMSMP				20	**20**
Total général	**1**	**4**	**9**	**20**	**25**

TRAJECT OI

Le dispositif de Trajectoire Océan Indien a pour objectif d'identifier les jeunes qui ont des problématiques tels que la barrière de la langue, le niveau de scolarité bas, les freins culturels et sociaux. Le but étant de proposer un accompagnement renforcé et personnalisé afin de faciliter leur insertion professionnelle. Le dispositif est déployé dans les 6 communes du territoire Est.
Le dispositif est financé par la DEETS dans le cadre de la Stratégie Pauvreté.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les objectifs du dispositif :

- Renforcer l'intégration des jeunes de l'Océan Indien
- Réduire les freins culturels et familiaux pour favoriser l'insertion
- Proposer un accompagnement spécifique et personnalisé

Sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022, 21 ateliers ont été réalisés :

- 4 Ateliers de présentation du dispositif : 18 participants
- 2 Ateliers de présentation de soi à l'oral : 11 participants
- 1 Atelier débat thème culturel : 7 participants
- 2 Ateliers utilisation de l'outil informatique : 9 participants
- 4 Ateliers réalisation CV : 21 participants
- 2 Ateliers sous forme de jeux d'orientation : 14 participants
- 1 Atelier sur le comportement en entreprise : 7 participants
- 1 Atelier débat thème culturel : 7 participants
- 4 Ateliers Rando jeunesse (jeunes TRAJECT'OI + CEJ) : 11 participants

5 jeunes ont réalisé leur PMSMP avec succès : 4 jeunes pour une durée de 7 jours et 1 jeune pour 15 jours.
Depuis la mise en place du dispositif TRAJET'OI, 61 jeunes ont bénéficié ou bénéficient d'un accompagnement renforcé et personnalisé. L'objectif initial était de 60.

	nb jeunes TRAJECT'OI				**nb jeunes**
Commune	Mineurs	18-21	22-25	26+	
Bras-Panon		1			**1**
Saint-André	2	28	11	1	**42**
Saint-Benoît		13	5		**18**
Total général	**2**	**42**	**16**	**1**	**61**

38 jeunes ont bénéficié d'une sortie positive :

- 2 jeunes entrés à l'E2C
- 5 jeunes en contrat d'apprentissage
- 2 jeunes entrés en formation FLE : formation obtenue
- 4 jeunes en remise à niveau : Formation ASBMI (Acquérir les savoirs de base pour une meilleure insertion)

7 jeunes ont été sortis du dispositif TRAJECT'OI et ont intégré un autre dispositif de la Mission Locale Est plus adapté à leur situation :

- 5 jeunes orientés sur la Brigade pour l'Inclusion Positive
- 3 jeunes orientés sur Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ)
- 15 jeunes orientés sur le Contrat d'engagement jeunes (CEJ)

Pour certains jeunes orientés vers le CEJ, l'accompagnement dans TRAJECT'OI se poursuivaient notamment pour l'intermédiation familiale et les démarches administratives.
Au 31/12/2022, 46 jeunes sont encore en accompagnement.

I.4 Le premier accueil

Pour rappel, nous avons accueilli en 2022, 1830 nouveaux jeunes.

Les modalités du premier accueil
L'accueil de proximité est primordial pour la MLE qui est représentée sur tout le territoire de l'Est à travers les 13 sites ouverts au public. Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière volontaire et sont accueillis immédiatement pour une première réponse à leur demande ou un premier entretien avec un·une Conseiller·ère en Insertion Professionnelle et Sociale (CIPS). L'accompagnement en entretien est le principal mode d'intervention.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

C'est au cours de l'entretien que le·la CIPS aide le jeune à s'orienter et détermine avec lui les moyens à mobiliser pour réaliser toutes ses démarches.

L'accueil consiste en un ensemble de formalités administratives et une première évaluation des besoins du jeune.

L'accueil est individualisé, en face à face, ou collectif, sur le flux ou sur Rendez-vous. Les séances d'accueil collectif se font sur les deux plus grosses antennes de la MLE : Pente Sassy à Saint-André et Beaufond à Saint-Benoît.

Depuis la crise sanitaire, la MLE propose un service d'accueil dématérialisé, où le jeune peut se préinscrire administrativement en transmettant les documents justificatifs demandés et se voit proposer un rendez-vous avec un ou une CIPS sur le site de son lieu de résidence.

L'origine des primo-arrivants

Origine de la venue	Nb jeunes en 1er accueil
Démarche personnelle	**797**
Administration	**263**
CIO / Education nationale	**214**
Famille	**149**
Mission locale	**105**
CAF	**94**
Amis	**85**
Centre de formation	**35**
Association	**33**
JAPD / Armée	**19**
Pôle Emploi	**18**
Entreprise / Agence d'interim	**8**
Services sociaux	**5**
Education spécialisée / CHRS	**3**
Collectivité locale	**2**

Sur les 1830 primo-arrivants, 52,4% sont venus de leur propre initiative.
38% ont été orientés par diverses institutions. Selon ces données, l'institution qui oriente le plus les jeunes vers la ML est l'Education Nationale/CIO suivie par la CAF.
12,8% ont été orientés par la famille ou les amis soit 234 jeunes.
Les jeunes orientés par la Mission Locale même sont au nombre de 105 soit 5,7%. Cela est dû à la démarche «d'aller vers ».

Le profil des primo-arrivants

La répartition par sexe

	Année 2021			Année 2022		
Commune	F	H	**Total général**	F	H	**Total général**
Bras-Panon	97	82	**179**	83	81	**164**
La Plaine-des-Palmistes	46	56	**102**	46	63	**109**
Saint-André	383	366	**749**	406	394	**800**
Saint-Benoît	297	322	**619**	292	315	**607**
Sainte-Rose	37	51	**88**	41	41	**82**
Salazie	45	41	**86**	29	39	**68**
Total général	**905**	**918**	**1823**	**897**	**933**	**1830**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

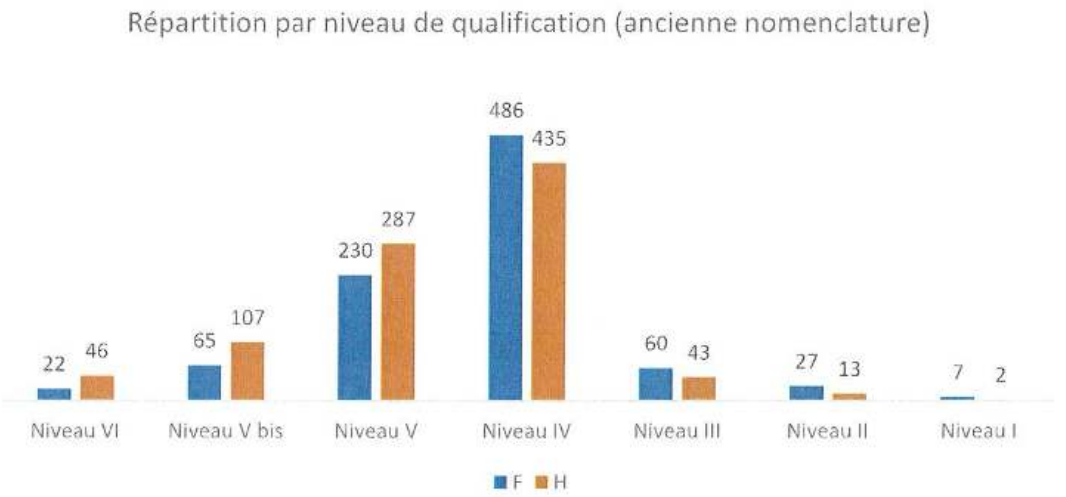
Quel que soit l'année, on constate une légère prédominance des hommes dans toutes les communes. En 2021, il y a eu 905 primo-arrivants de filles et 918 primo-arrivants de garçons, tandis qu'en 2022, il y a eu 933 primo-arrivants de garçons et 897 primo-arrivants de filles. Cela indique une légère augmentation du nombre de primo-arrivants de garçons en 2022 par rapport à 2021.

La répartition par âge



Les jeunes âgés de 18 à 21 ans sont les plus représentés parmi les primo-arrivants avec une part de 64%. Vient ensuite les 22/25 ans qui rassemble 20% des jeunes venus pour la 1ère fois à la MLE en 2022. La part des mineurs étaient de 14.7%.

La répartition par niveau d'étude



On peut noter que les hommes sont plus importants dans les niveaux de qualification V, V bis et VI alors que les femmes sont plus nombreuses dans les niveaux de qualification IV, III, II et I. **Les femmes sont donc majoritairement plus qualifiées que les hommes.** Cependant le nombre d'hommes dans les niveaux de qualification IV et III reste important.
En terme absolu, **le niveau de qualification le plus représenté est le niveau IV**, avec 921 personnes, suivi par le niveau V.

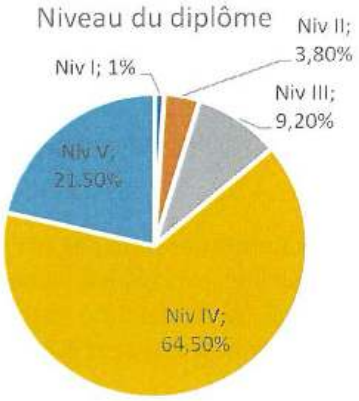
Niveaux de diplômes validés :

Sur les 1 830 jeunes primo-arrivants en 2022, 1 094 ont un diplôme soit presque 60% et 736 sans diplôme soit 40%.

Parmi les 60% de jeunes diplômés nous avons :

- 7 jeunes soit 1% de niveau I (Bac + 4-5)
- 37 jeunes soit 3.8% de niveau II (Bac + 3)
- 93 jeunes soit 9.2% de niveau III (Bac + 2)
- 694 jeunes soit 64.5% de niveau IV (Bac)
- 263 jeunes soit 21.5% de niveau V (CAP – BEP)

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



La répartition par type d'hébergement

Hébergé par parents	70,72%	Hébergé par famille, amis	14,07%
Logement autonome	8,34%	Autres foyers	6,65%
Sans hébergement	0,20% soit 4 jeunes		

70,72% de jeunes sont hébergés par leurs parents. Cela peut s'expliquer par différentes situations telles que la jeunesse de ces personnes, leur situation financière ou encore des raisons culturelles ou sociales.

Ensuite, **14,07% des jeunes déclarent être hébergés par leur famille ou amis**. Cela peut être le cas lorsque les parents ne sont pas disponibles ou que les jeunes sont en conflit avec eux.

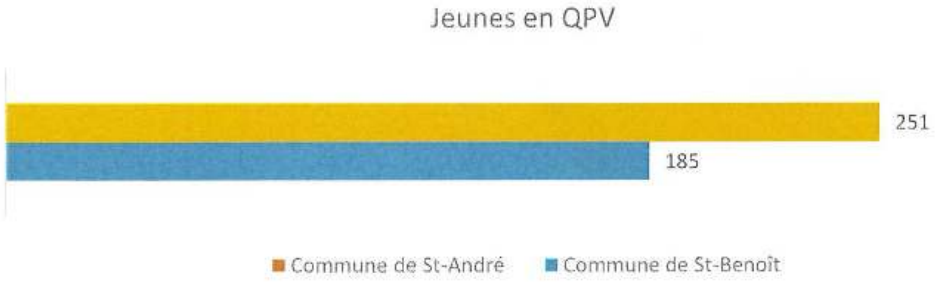
Le pourcentage de jeunes ayant un logement autonome est de 8,34%. Cela peut indiquer que ces jeunes ont atteint un certain niveau d'indépendance financière ou qu'ils ont accès à des aides au logement.

Environ **6,5% des jeunes vivent dans d'autres foyers**, ce qui peut inclure des foyers pour jeunes en difficulté, des centres d'hébergement d'urgence, ou encore des foyers de placement familial.

Seulement 0,20% de jeunes n'ont pas d'hébergement, soit 4 jeunes. Cela peut être un indicateur de grande précarité, sans famille ni réseau de soutien. Cependant si l'on additionne les hébergés par un tiers et les jeunes en foyer nous avons plus de 2 jeunes sur 10 parmi les premiers inscrits en 2022 qui peuvent être en situation d'hébergement instable.

Les primo-arrivants des QPV

Parmi les 1 830 jeunes inscrits en 2022, 436 sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, soit 24%.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

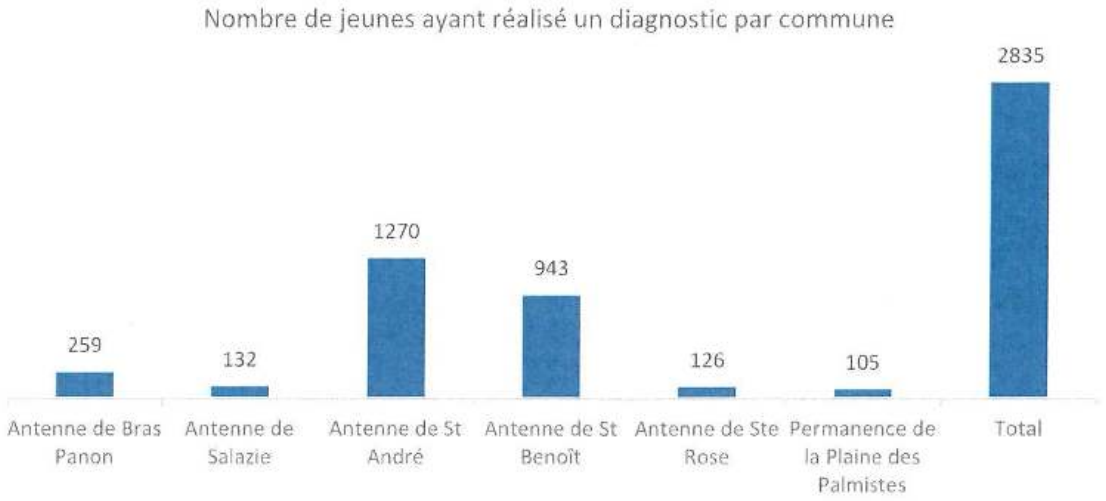
I.5 Le diagnostic

Chaque jeune arrivé en MLE se voit proposer un parcours d'accompagnement personnalisé prenant en compte toutes ses difficultés pour s'insérer (emploi, formation, logement, santé, mobilité, etc.). Pour cela, un diagnostic approfondi est réalisé afin de permettre d'identifier la situation, les demandes ou les besoins du jeune ainsi que les compétences acquises.

Le diagnostic peut se faire à travers plusieurs entretiens mais également par le biais de situations professionnelles, d'ateliers ou toute autre action nécessaire pour bien connaître le jeune et le valoriser. C'est aussi pour lui des occasions de mieux se connaître. Le diagnostic est partagé, dans le sens où il est construit avec le jeune qui est le principal acteur de son propre devenir. Le diagnostic est aussi continu et il peut évoluer.

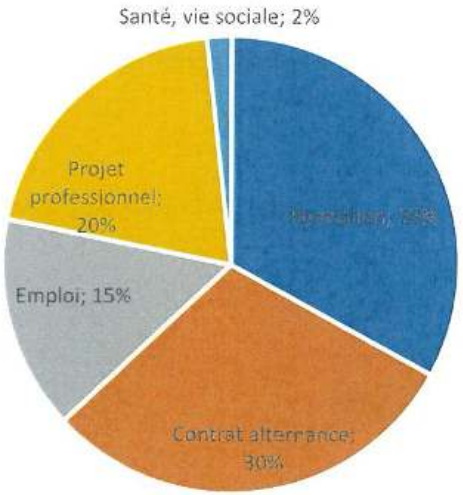
Le nombre de jeunes ayant eu un diagnostic approfondi

En 2022, c'est 2 835 jeunes qui ont bénéficié d'un diagnostic approfondi.



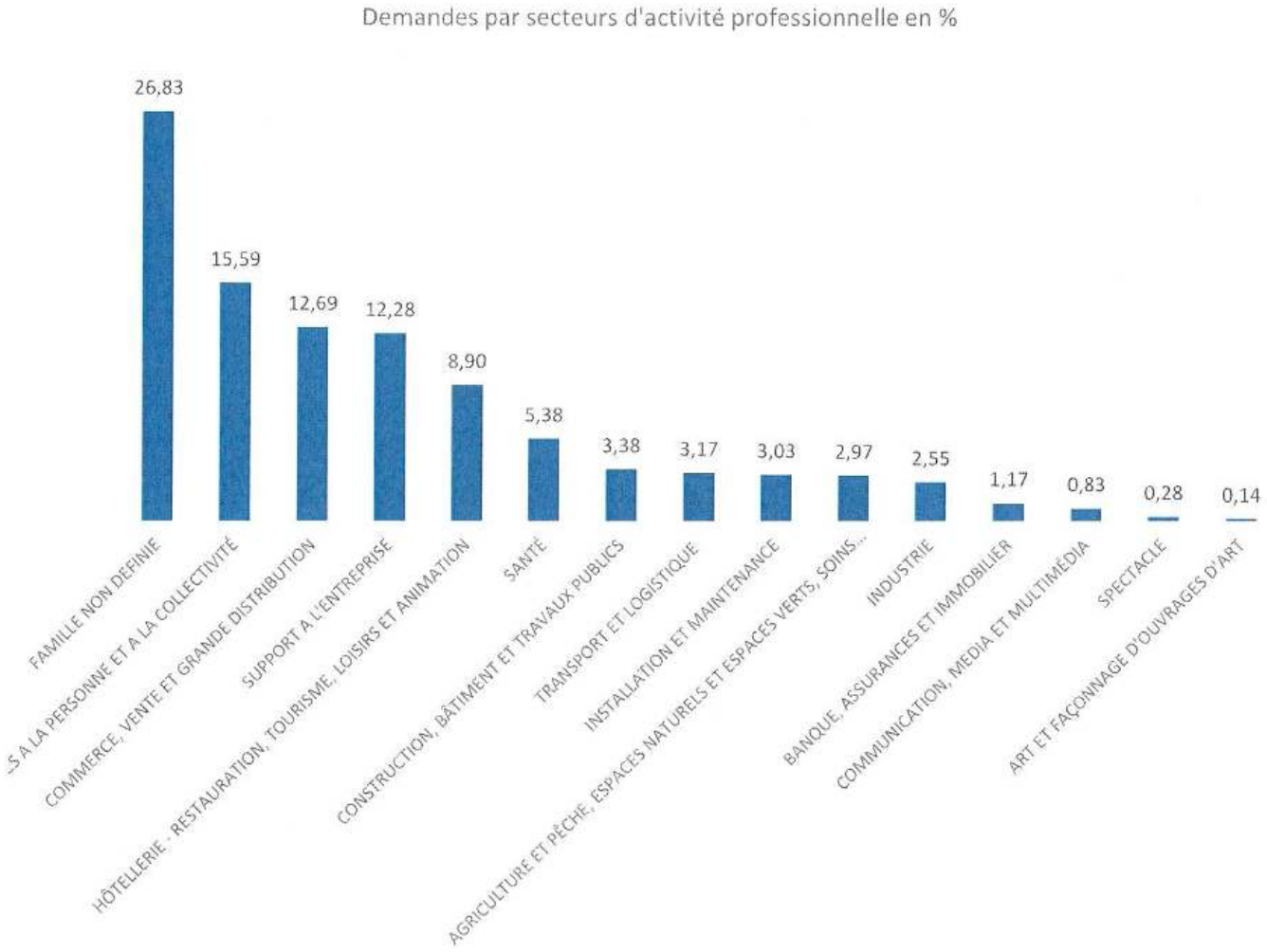
Les demandes des jeunes

La répartition des domaines demandés (emploi, formation, santé, logement, projet professionnel) :



Les demandes exprimées par secteurs d'activité professionnelle

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



- La famille professionnelle non définie est celle qui apparait en premier avec 26,83%. Ce qui démontre une incertitude dans la définition de leur projet pour la majorité des primo-arrivants.
- La deuxième famille professionnelle la plus demandée est « les services à la personne et à la collectivité », qui comprend des emplois tels que les services sociaux, l'éducation, la santé, la culture, le sport et les loisirs.
- La troisième famille professionnelle la plus demandée est le « commerce, la vente et la grande distribution », qui comprend des emplois liés au commerce de détail, aux ventes et à la distribution de produits.
- La quatrième famille professionnelle la plus demandée est le « support à l'entreprise », qui comprend des emplois liés à la gestion des entreprises, à la comptabilité, aux ressources humaines et à la gestion de projet.
- L'hôtellerie-restauration, le tourisme, les loisirs et l'animation sont la cinquième famille professionnelle la plus demandée, avec des emplois liés à l'hébergement, la restauration, le tourisme, les loisirs et les activités culturelles.
- La famille professionnelle la moins demandée est l'art et le façonnage d'ouvrages d'art, qui ne représente que 0,14% des demandes exprimées.

I.6 L'orientation, la consolidation de projet

Comme nous pouvons le constater dans les données ci-dessus, près de 27% des jeunes ayant eu un diagnostic approfondi, n'ont pas de projet professionnel dans un domaine précis.
Dans le plan d'actions, établi avec leur CIPS, la première étape va être la définition du projet professionnel. Pour cela, des outils vont leur être proposés et serviront de base à l'élaboration du projet professionnel.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Central test

Central Test « ORIENTATION » est un outil d'aide à l'orientation, pensé pour les jeunes. Un test simple dont les questions sont formulées sur des activités du quotidien sur lesquelles le jeune peut se positionner aisément.

Le rapport, facile à comprendre, rassurant et sans jugement de valeur, suggère des métiers correspondant à la personnalité et aux intérêts de la personne évaluée. Il propose en plus des filières d'études en adéquation avec le profil du jeune afin de faciliter son orientation professionnelle.

« ORIENTATION » donne aux jeunes la possibilité de se projeter à travers un projet professionnel réaliste.

Nombre de jeunes ayant bénéficié de Central Test :

Commune	nb jeunes
Bras-Panon	**2**
La Plaine-des-Palmistes	**17**
Saint-André	**14**
Saint-Benoît	**30**
Sainte-Rose	**3**
Total	**66**

66 jeunes ont bénéficié de l'outil Central Test en 2022.

La PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

La PMSMP s'inscrit dans une démarche préparatoire (Jeune en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle), les périodes de mise en situation en milieu professionnel s'adressent à toute personne faisant l'objet d'un accompagnement social ou professionnel personnalisé.
Toute PMSMP a un objet et un seul, obligatoirement l'un des trois fixés par la loi :

- soit découvrir un métier ou un secteur d'activité ;
- soit confirmer un projet professionnel ;
- soit initier une démarche de recrutement.

Les objectifs opérationnels de la période sont définis par la convention de mise en situation.

Ainsi, en 2022, 194 jeunes ont bénéficié d'une PMSMP afin de confirmer ou de valider un projet professionnel.

Répartition par commune des PMSMP faites pour confirmer ou valider un projet professionnel :

Commune	Nombre de jeunes
Bras-Panon	22
La Plaine-des-Palmistes	5
Saint-André	71
Saint-Benoît	76
Sainte-Rose	16
Salazie	4
Total	**194**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

II. L'accompagnement des jeunes dans des parcours intensifs vers et dans l'emploi et la formation

II.1 Les données clefs



Le nombre de jeunes en situation en 2022 :

4 771 jeunes ont été en situation au cours de l'année 2022. Ils ont pu accéder à ces situations en 2022 ou durant les années précédentes.

	nb jeunes					nb jeunes
Commune	**Contrat en Alternance**	**Création d'Entreprise**	**Emploi**	**Formation**	**Scolarité**	
Bras-Panon	169	5	239	78	26	**487**
La Plaine-des-Palmistes	82	3	151	60	20	**291**
Saint-André	714	18	734	465	174	**1931**
Saint-Benoît	481	7	681	385	135	**1533**
Sainte-Rose	61	2	149	44	17	**260**
Salazie	68	6	174	35	11	**269**
Total général	**1575**	**41**	**2128**	**1067**	**383**	**4771**

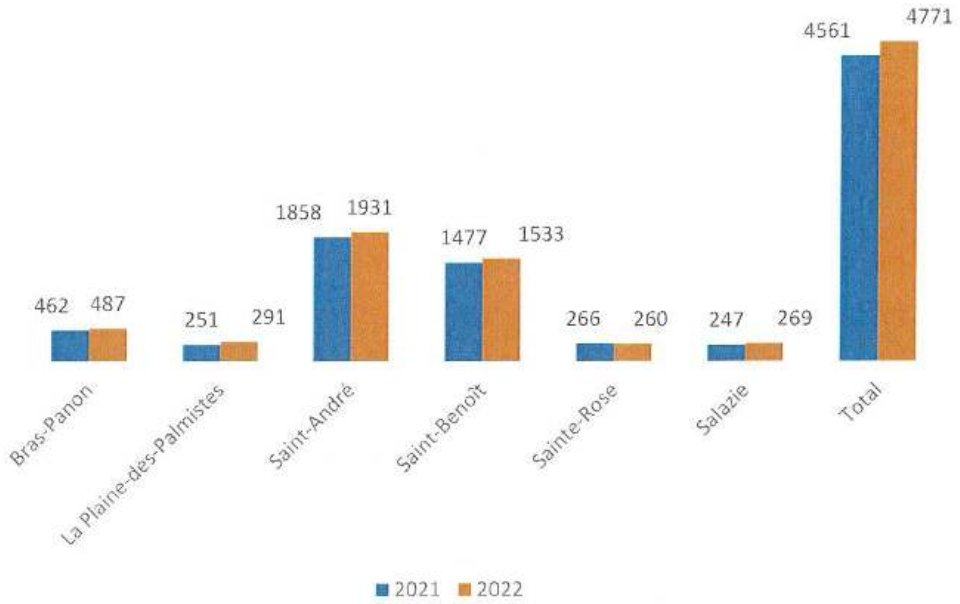
On peut observer que la commune de Saint André a le plus grand nombre de jeunes en contrat en alternance (714) et d'emplois (734), ainsi que le total général le plus élevé pour la plus part des indicateurs.

Saint Benoit a également un nombre de jeunes élevé en contrat en alternance (481) et d'emploi (681). En revanche, Sainte Rose a le plus petit nombre de jeunes en contrat en alternance (169) et d'emplois (149).

Il est à noter que ces chiffres nous donnent un aperçu des activités des jeunes dans ces communes et aussi de la disponibilité des opportunités d'emploi et de formation de certaines communes par rapport à d'autres.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Comparaison des deux années (2021 et 2022) des entrées en situations :



Entrées en situations par types de situation

	2021					
	nb jeunes					
Commune	**Contrat en Alternance**	**Création d'Entreprise**	**Emploi**	**Formation**	**Scolarité**	**Total**
Bras-Panon	147	2	232	118	13	**462**
La Plaine-des-Palmistes	61	4	142	66	10	**251**
Saint-André	651	15	664	568	129	**1858**
Saint-Benoît	404	6	637	499	96	**1477**
Sainte-Rose	47	2	161	67	13	**266**
Salazie	64	4	154	41	7	**247**
Total général	**1374**	**33**	**1990**	**1359**	**268**	**4561**

	2022					
	nb jeunes					
Commune	**Contrat en Alternance**	**Création d'Entreprise**	**Emploi**	**Formation**	**Scolarité**	**Total**
Bras-Panon	169	5	239	78	26	**487**
La Plaine-des-Palmistes	82	3	151	60	20	**291**
Saint-André	714	18	734	465	174	**1931**
Saint-Benoît	481	7	681	385	135	**1533**
Sainte-Rose	61	2	149	44	17	**260**
Salazie	68	6	174	35	11	**269**
Total général	**1575**	**41**	**2128**	**1067**	**383**	**4771**

En 2022, la commune de Saint André a le plus grand nombre de jeunes en contrat en alternance avec 714, suivie de Saint Benoit avec 481, Bras Panon avec 169, la Plaine des Palmistes avec 82, Sainte Rose avec 61 et Salazie avec 68.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

En comparaison avec l'année 2021, toutes les communes se vont vues augmenter leur nombre de jeunes en contrat d'alternance, soit une augmentation de 15% au total.

En création d'entreprise, le tableau nous montre également le nombre de jeunes impliqués dans la création d'entreprise dans chaque commune. En comparaison avec l'année 2021, il n'y a eu que la commune de la Plaine des Palmistes où le nombre de jeunes en création d'entreprise est en diminution d'1 jeune.

Concernant la situation d'emploi, en 2022, Saint André a le plus grand nombre de jeunes employés avec 734, suivie de Saint Benoit avec 681.

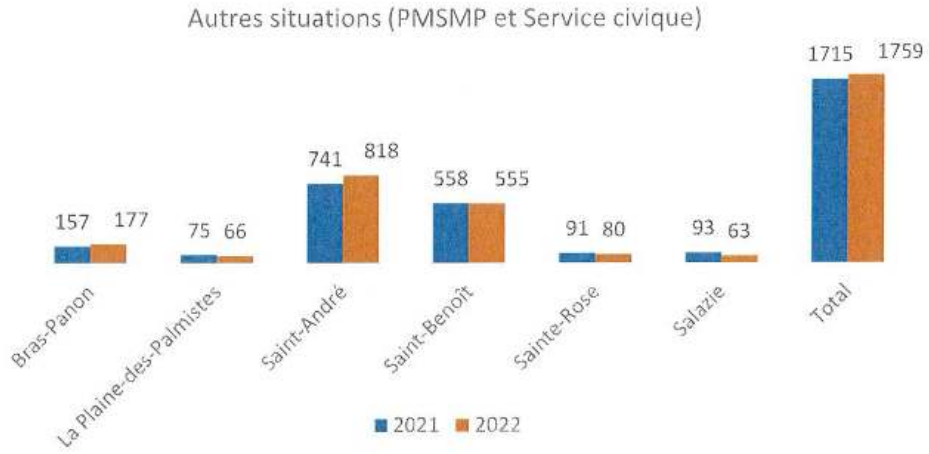
Par rapport à 2021, l'ensemble des communes s'est vu augmenter leur nombre de jeunes employés à l'exception d'une diminution constatée sur la commune de Sainte Rose.

Au regard du programme de formation dans chaque commune, en 2022, Saint André a le plus grand nombre de jeunes en formation avec 465, suivie de Saint Benoit avec 385, Bras Panon avec 78, la Plaine des Palmistes avec 60, Sainte Rose avec 44 et Salazie avec 35.

Dans les chiffres de formation des jeunes par rapport à 2021, on constate une diminution de jeunes entrés en formation par rapport à 2022, soit 21,5% de jeunes en moins que l'année précédente, cette diminution est généralisée dans toutes les communes.

Autres types de situation en cours en 2022

Commune	Nb jeunes		
	Pmsmp	Service Civique (SC)	
Bras-Panon	135	42	**177**
La Plaine-des-Palmistes	46	20	**66**
Saint-André	677	141	**818**
Saint-Benoît	443	112	**555**
Sainte-Rose	59	21	**80**
Salazie	50	13	**63**
Total général	**1410**	**339**	**1759**



En comparaison sur les deux dernières années, le nombre d'entrées en situation concernant la PMSMP et le contrat volontariat de service civique a connu une baisse en 2022 pour les communes de la Plaine des Palmistes, Saint Benoit, Sainte Rose et Salazie.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

II.2 Les jeunes en contact

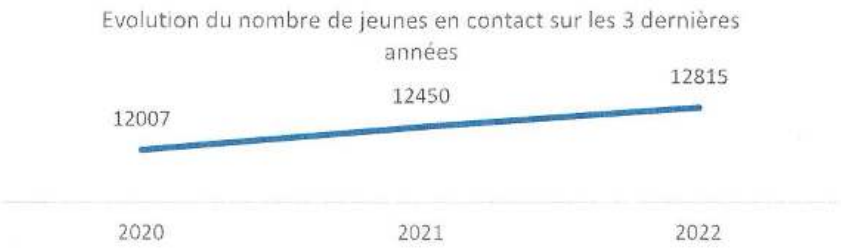
Le nombre de jeunes en contact

L'évolution des contacts sur les 3 dernières années :

	2020	2021	**2022**
Commune	nb jeunes	nb jeunes	nb jeunes
Bras-Panon	1103	1127	1194
Plaine-des-Palmistes	534	**602**	**680**
Saint-André	5143	**5194**	**5311**
Saint-Benoît	3942	**4252**	**4310**
Sainte-Rose	641	**656**	**670**
Salazie	644	**619**	**650**
Total général	12007	**12450**	**12815**

Ces données montrent une tendance générale à l'augmentation du nombre de jeunes contactés au cours des trois dernières années.
En 2020, le nombre total de jeunes contactés dans les six communes étaient de 12007. En 2021, ce nombre a augmenté pour atteindre 12450, soit une augmentation de 3,7% par rapport à l'année précédente. En 2022, le nombre de jeunes contactés a augmenté de nouveau pour atteindre 12815, soit une augmentation de 2,9% par rapport à l'année précédente.

En termes de répartition par communes, Saint André a le plus grand nombre de jeunes contactés chaque année ; En 2020, 5143 jeunes ont été contactés, et ce nombre a augmenté de 2.25% entre 2021 et 2022.
Saint Benoit est la deuxième commune avec le plus grand nombre de jeunes contactés, avec une augmentation significative entre 2020 et 2021, mais une augmentation plus faible entre 2021 et 2022.
Les autres communes ont également connu une augmentation du nombre de jeunes contactés au cours des trois dernières années, mais à des degrés divers, toutefois il faut signaler que la Plaine des Palmistes a le taux d'augmentation le plus important en 2022, soit +13%.



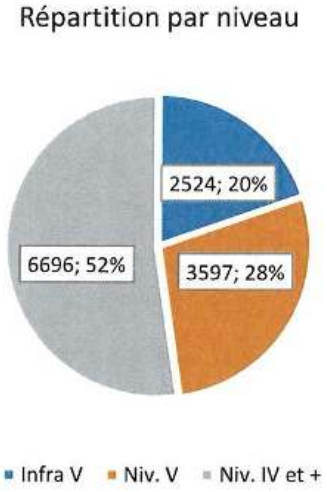
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Le profil des jeunes en contact

La répartition par sexe

47,6% des jeunes en contact sont de sexe féminin, soit 6 103 jeunes et 52,4% sont de sexe masculin, soit 6 712 jeunes.

La répartition par niveau d'étude



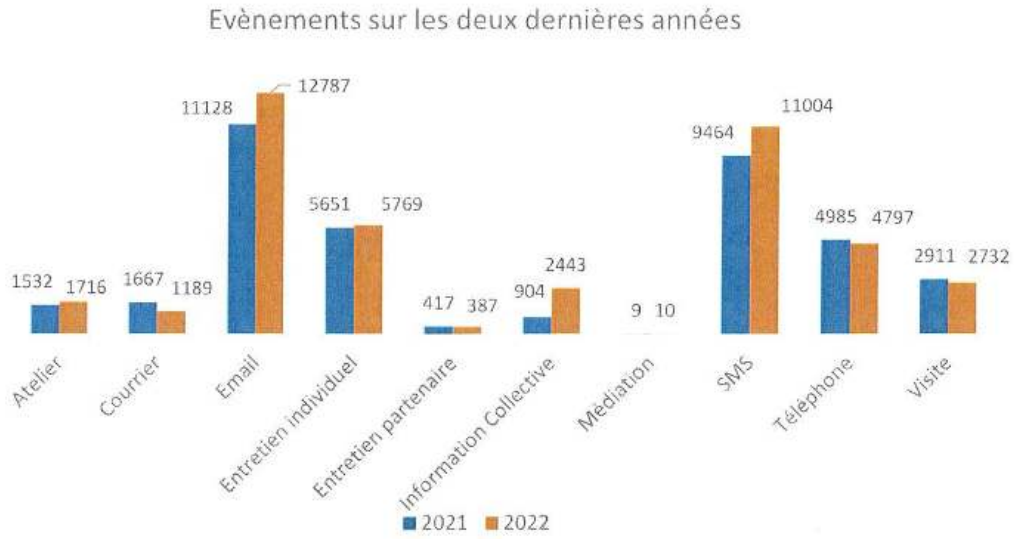
La répartition par âge

	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	26+		Sous total	Total
Commune	**F**	**H**		**F**	**H**		**F**	**H**		**F**	**H**		
Bras-Panon	12	15	27	174	186	360	226	271	497	127	116	243	**1127**
La Plaine-des-Palmistes	7	13	20	93	119	212	118	137	255	57	80	137	**624**
Saint-André	46	78	124	721	881	1602	1215	1349	2564	548	573	1121	**5411**
Saint-Benoît	41	61	102	530	736	1266	956	1002	1958	503	548	1051	**4377**
Sainte-Rose	8	6	14	98	106	204	132	153	285	55	88	143	**646**
Salazie	4	14	18	84	115	199	141	127	268	68	77	145	**630**
Total général	**118**	**187**	**305**	**1700**	**2143**	**3843**	**2788**	**3039**	**5827**	**1358**	**1482**	**2840**	**12815**

Les jeunes en contact, pour 2022, sont majoritairement âgés entre 22 et 25 ans.
La part des mineurs est représentée par 2,38%, soit 305 jeunes concernés.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les types de contacts



La nature des événements la plus utilisée est l'email, avec 11 128 utilisations en 2021 et 12 787 en 2022, montrant une augmentation d'environ 15%. Cela est probablement dû à la facilité d'utilisation, la rapidité et la disponibilité de la communication électronique dans les échanges avec nos jeunes.

Le SMS est également une méthode de communication développée entre le conseiller MLE et ses jeunes, avec 9 464 utilisations en 2021 et 11 004 en 2022, soit une augmentation d'environ 16%.

A noter que le recours aux tchats est également fréquent. Cependant, bien que ce mode de communication soit particulièrement prisé de beaucoup de jeunes, notre système informatique ne permet pas de les répertorier.

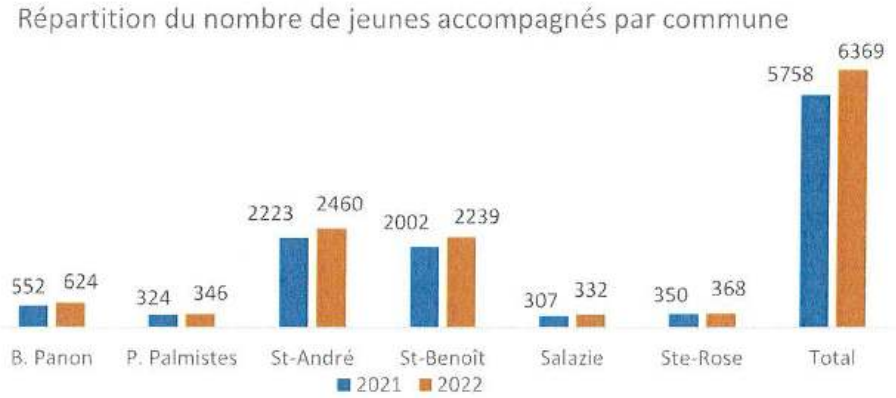
Les informations collectives ont été utilisées 904 fois en 2021 et 2 443 fois en 2022, montrant une forte augmentation d'environ 170%. Cela est dû principalement à la mise en place du Contrat Engagement Jeune qui s'appuie sur de nombreux ateliers et informations collectives.

II.3 Les jeunes en accompagnement

Un jeune est comptabilisé comme accompagné à partir du moment où il a eu au moins un entretien individuel, un atelier ou une séance d'information collective dans l'année.

Le nombre de jeunes en accompagnement

6 369 jeunes ont été suivis par la Mission Locale Est en 2022, soit une hausse de 10,6% par rapport à 2021. 5 851 jeunes ont été vus en entretien individuel, 2 464 ont participé à une réunion d'information collective et 1 729 jeunes étaient présents dans un atelier animé par la Mission Locale Est ou par un partenaire.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

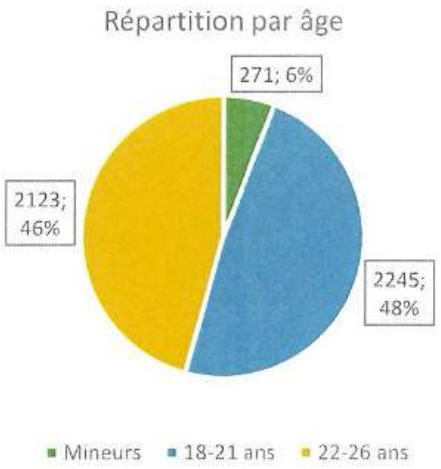
Le nombre d'entretiens par jeune accompagné

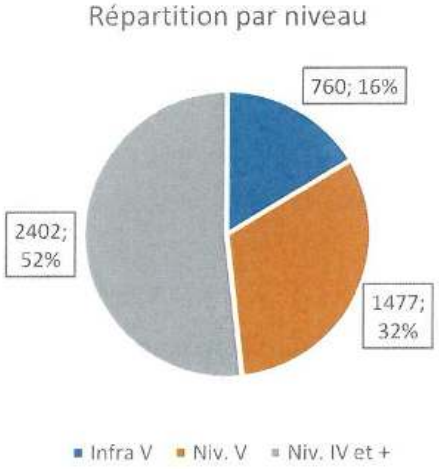
En 2022, 32 505 entretiens ont été comptabilisés sur l'ensemble des sites, soit en moyenne près de 6 entretiens individuels par jeune.

	Entretien individuel	
Commune	nb jeunes	Nb entretiens
Bras-Panon	578	3 307
La Plaine-des-Palmistes	324	1 540
Saint-André	2 255	12 141
Sainte-Rose	351	1 722
Salazie	319	1 317
St-Benoît	2 024	12 478
Total général	**5 851**	**32 505**

II.4 Les jeunes en demande d'insertion (JDI)

Un jeune est qualifié de JDI « Jeune en Demande d'Insertion » à une date donnée, si au moins un évènement dossier de nature entretien, atelier ou information collective a eu lieu pour ce jeune dans les 5 mois précédant cette date.
Au 31 décembre 2022, ce sont 4 639 jeunes qui sont comptabilisés en tant que jeunes en demande d'insertion.
Nous relevons une hausse de 21,15% du nombre de JDI comparativement à l'année 2021 où 3 829 jeunes étaient comptabilisés.





II.5 Les jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé

Les jeunes qui se présentent à la MLE ont la liberté d'accepter un contrat d'accompagnement les engageant dans un programme particulier ou d'être accompagné selon leur disponibilité de manière ponctuelle.

Au cours d'année 2022, 4 959 jeunes ont signé un contrat accompagnement, soit 78% des jeunes accompagnés dans l'année.

Cet accompagnement contractualisé se décline par le biais des dispositifs d'accompagnement suivant : le PACEA, la Garantie jeunes, le PPAE et le CEJ (Contrat d'engagement jeune).

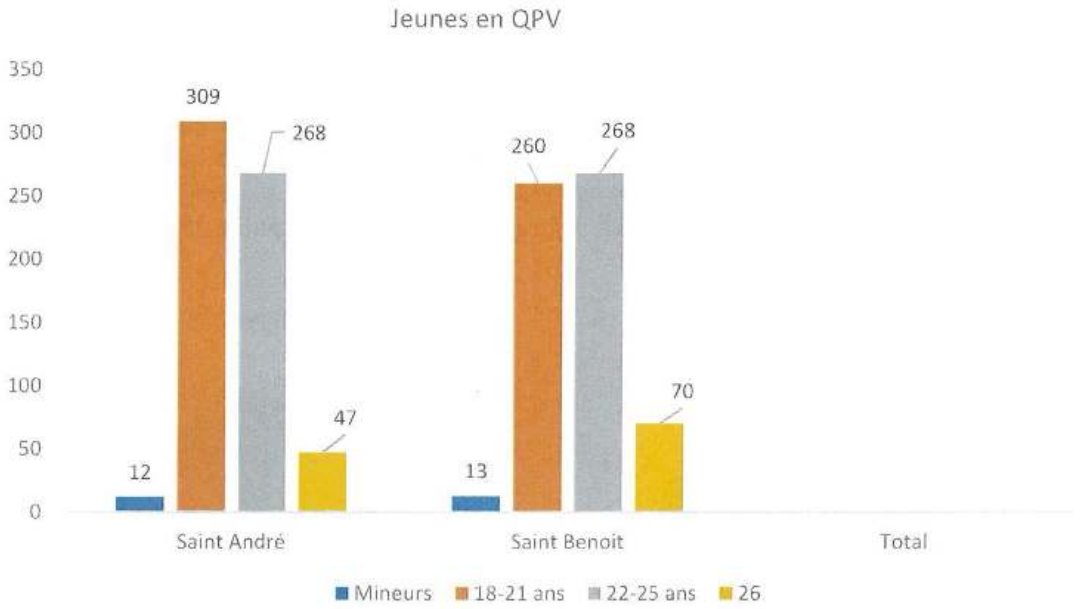
Le nombre de jeunes en parcours contractualisé d'accompagnement

La répartition par dispositif et commune :

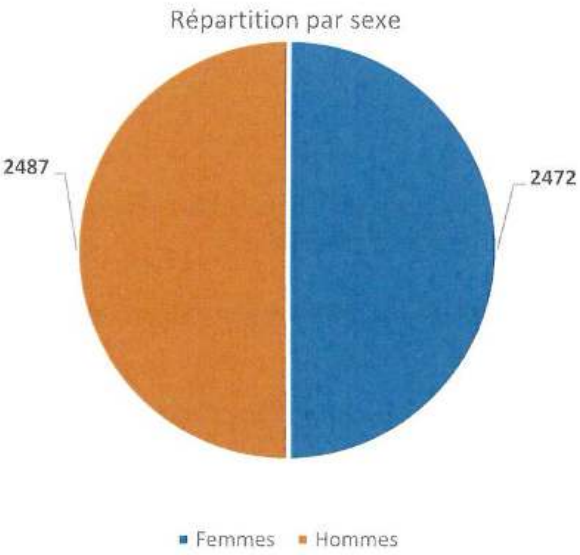
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

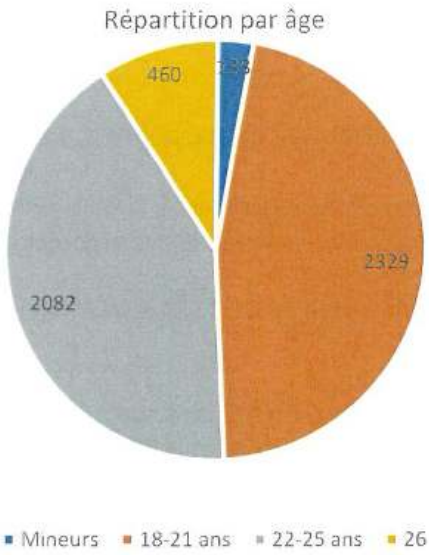
Commune	nb jeunes				nb jeunes
	Contrat d'Engagement Jeune	Garantie jeunes	PACEA	PPAE	
Bras-Panon	101	81	335	148	**434**
La Plaine-des-Palmistes	30	38	206	123	**281**
Saint-André	547	480	1286	832	**2035**
Saint-Benoît	388	329	1071	814	**1708**
Sainte-Rose	55	53	153	135	**239**
Salazie	44	58	191	97	**262**
Total général	**1165**	**1039**	**3242**	**2149**	**4959**

25% des jeunes en accompagnement contractualisé sont issus de quartier prioritaire de la ville, soit 1 247 jeunes.



Le profil des jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé

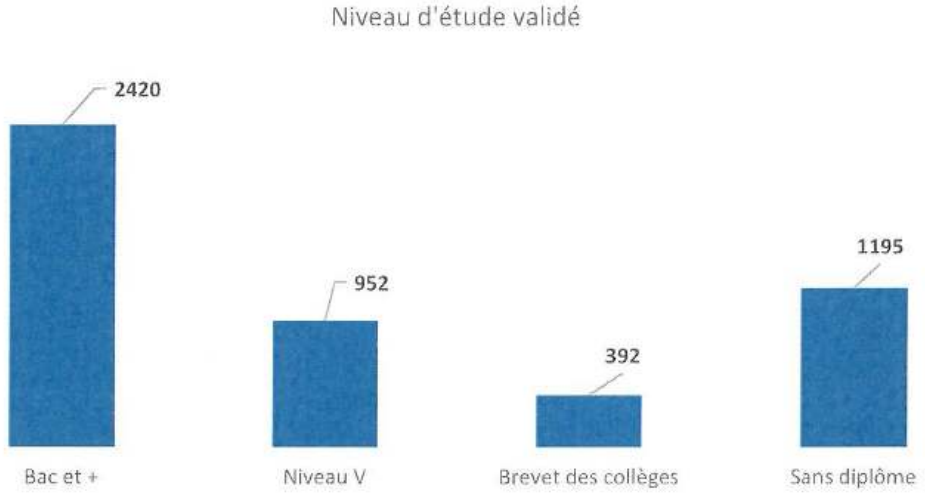




Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

La part des femmes en accompagnement contractualisé est pratiquement la même que celle des hommes, avec 49,8% de femmes pour 50% d'hommes. On peut remarquer que les jeunes femmes s'engagent davantage dans les parcours d'accompagnement contractualisé. En effet, elles sont surreprésentées par rapport à la part qu'elle représente chez les jeunes en contact. Pour rappel, il y avait en 2022, 47,6% de jeunes femmes en contact contre 52,4% jeune de sexe masculin.

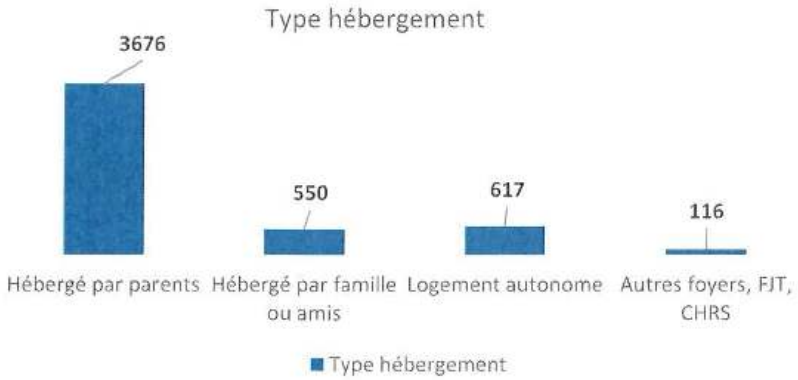
47% de ces jeunes sont âgés entre 18 et 21ans, suivi de 42% de la classe d'âge des 22-25 ans, la part des mineurs ne représente que 2,7%.



- 2420 jeunes sont titulaires d'au moins le Bac, soit 49% du total des jeunes en accompagnement contractualisé. Il est intéressant de souligner que les parcours d'accompagnement contractualisé concernent davantage les moins diplômés ou les sans diplôme. En effet, pour rappel les jeunes ayant un bac et + représentent 52% des jeunes en contact soit 3 points de moins que chez les jeunes qui ont signé un contrat d'accompagnement. Cela démontre la volonté de La MLE d'agir plus particulièrement pour les plus démunis. Les dispositifs d'accompagnement sont ainsi proposés prioritairement aux jeunes les plus en difficulté tout en prenant en compte leur volonté de mobilisation.
 Parmi ces 2420 jeunes, 2094 sont titulaires du Bac, 242 autres ont un diplôme de niveau Bac + 2, 70 de niveau Bac +3 et 14 d'entre eux sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4.
- 952 jeunes possèdent un diplôme de niveau V.
- 392 autres sont titulaires du brevet des collèges
- 1 195 jeunes ne sont titulaires d'aucun diplôme.

Les types d'hébergement, situation familiale et autres typologies :

95% d'entre eux, soit 4722 jeunes, sont célibataires, que 4% des jeunes en accompagnement contractualisé, soit 203 jeunes, vivent en couple, mariés ou maritalement.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Majoritairement, ces jeunes habitent toujours chez leurs parents, 550 autres, soit 11% ont quitté le foyer familial pour être logé par des amis ou de la famille.

13% de ces jeunes ont déjà leur propre logement et 116 autres, soit 2.4% vivent dans d'autres situations telles que CHRS.

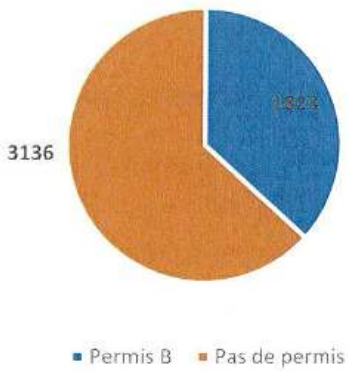
Tableau comparatif des types d'hébergement chez les jeunes primo-arrivants et les jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé :

Type d'hébergement	Jeunes primo-arrivants (part en %)	Jeunes en parcours d'accompagnement contractualisé (part en %)
Hébergé par parents	70,7%	77.8%
Hébergé par famille, amis	14%	11%
Autres foyers	6,65%	2.4%
Logement autonome	8,34%	13%
Sans hébergement	0,20% soit 4 jeunes	0

Nous pouvons constater que nous avons moins de jeunes en situation précaire d'hébergement chez les jeunes ayant un parcours contractualisé d'accompagnement que parmi les jeunes primo-arrivants. Soit 90.8% des jeunes en parcours d'accompagnement vivent chez leurs parents ou ont un logement autonome. Il n'y a plus que 2.4% de jeunes qui sont dans des foyers et il n'y a plus de jeunes à la rue parmi les jeunes qui ont signé un contrat d'accompagnement. Cela montre le travail réalisé par la MLE sur le plan du logement et de l'hébergement. Les CIPS ont par ailleurs recours à des médiations familiales pour permettre le retour d'un jeune chez ses parents quand il y a eu un conflit.

On peut relever également que 622 jeunes sur la totalité des 4 959 sont parents d'au moins un enfant soit 13.2%.

La mobilité des jeunes :



1823 jeunes, soit 37% sont titulaires du permis B, 3 136 autres ne possèdent pas le permis de conduire, dont 510 d'entre eux sont en cours de préparation.

Majoritairement ces jeunes sont réticents dans leurs déplacements, pour la recherche de formation ou d'emploi, car 3 352 d'entre eux, soit **67%, n'orientent leur recherche que dans leur ville de résidence ou aux villes limitrophes.**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

27% déclare pouvoir se déplacer sur toute l'ile et seulement 6% de ces jeunes en accompagnement contractualisé sont volontaires pour une formation ou un emploi en région métropolitaine ou dans la zone de l'union Européenne.

II.6 Les parcours d'accompagnement renforcés et contractualisés

Le PPAE, Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

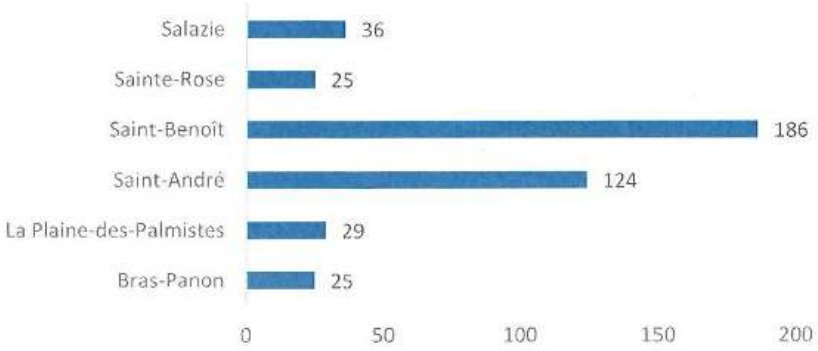
Le suivi délégué pôle emploi : Dispositif national, proposé aux jeunes ayant des besoins périphériques (logement, santé...) à l'emploi de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par la MLE.

L'objectif d'entrée en PPAE

Pour 2022, compte tenu de l'évolution à la baisse de la DEFM Jeunes sur le territoire concerné, et la prise en compte de l'impact des nouveaux dispositifs complémentaires à destination du même public, l'objectif fixé était à 529 jeunes demandeurs d'emploi en délégation de PPAE.

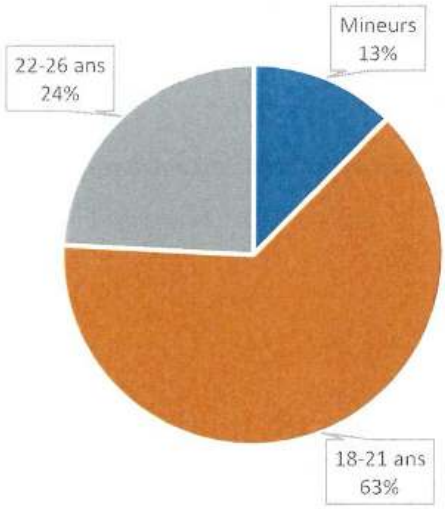
Ainsi, pour cette année, 426 nouveaux jeunes ont pu intégrer un accompagnement PPAE en MLE.

Répartition des entrées par commune :



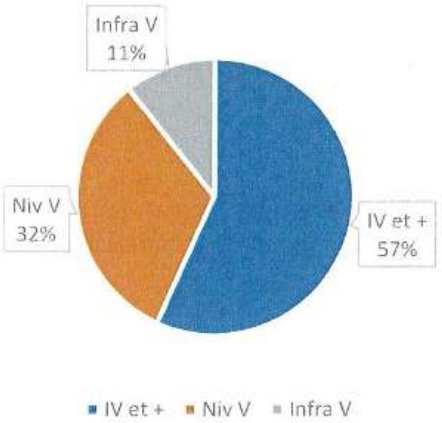
Le profil des jeunes en PPAE

Répartition par âge :



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Répartition par niveau :

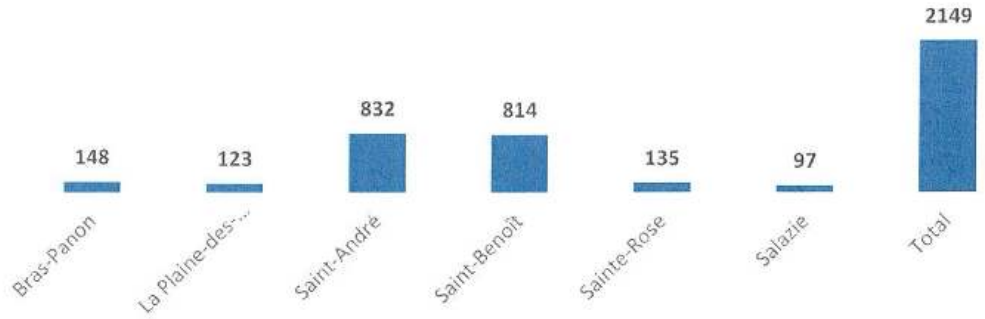


Les jeunes en suivi délégué par la MLE sont des jeunes en majorité âgés de 18-21 ans. Il y a également une augmentation des mineurs par rapport à l'année précédente, soit plus de 33%.
57% d'entre eux sont d'un niveau scolaire Bac et plus, dont 13 étaient diplômés d'un BTS, 7 autres d'une licence et 2 jeunes détenant un Master.

Les jeunes en cours de PPAE en 2022

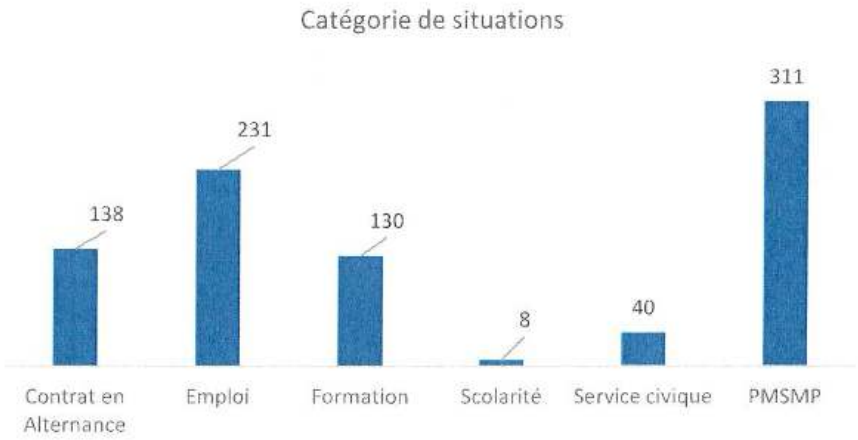
En 2022, nous comptabilisons 2 149 jeunes en suivi délégué par la MLE répartis de la façon suivante :

Jeunes en PPAE en 2022 par commune :



Les entrées en situation professionnelle

Nous pouvons constater que 663 jeunes ont pu bénéficier d'une entrée en situation, soit 31% des jeunes accompagnés.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

- Contrat en alternance : 138 jeunes sont rentrés en contrat d'alternance au cours de l'année 2022, dont 135 en contrat d'apprentissage et 3 en contrat de professionnalisation.
- Emploi : 231 jeunes en situation d'emploi, dont 46 en CDI, 181 en CDD et 4 jeunes en création d'entreprise.
- Formation : 130 jeunes ont connu une situation de formation.
- Scolarité : 8 jeunes ont repris leur scolarité en cours d'année de 2022.

La Garantie Jeunes

L'objectif d'entrée en GJ

Il n'y avait pas d'objectifs d'entrée en Garantie Jeunes en 2022. Le dispositif a pris fin au 28/02/2022. Sur les deux premiers mois de l'année, nous avons pu intégrer 48 jeunes. Ces entrées ont été comptabilisées dans l'objectif du Contrat Engagement Jeune.

Le profil des jeunes GJ

Le dispositif est ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans. 75% des jeunes ayant intégré le dispositif en 2022 sont âgés de 18 à 21 ans.
91,66% des jeunes résident sur Saint-André et Saint-Benoît.

	Nb Jeunes en GJ			**Nb Jeunes**
Commune	**Mineurs**	**18-21**	**22-25**	
Bras-Panon		1		**1**
La Plaine-des-Palmistes		1		**1**
Saint-André	3	18	2	**23**
Saint-Benoît	1	16	4	**21**
Sainte-Rose			2	**2**
Total général	**4**	**36**	**8**	**48**

Les Résultats de l'accompagnement

Ajouté aux jeunes ayant intégrés la GJ en 2022, nous comptabilisons également les jeunes sorties d'accompagnement en 2022 mais entrés en dispositif en 2021.

Les sorties de dispositifs :

- 946 sorties de dispositifs ont été comptabilisées en 2022.
- 781 jeunes sont arrivés au terme de leur contrat.
- Nous comptabilisons 58 abandons.
- 24 Ruptures pour déménagement.
- 22 jeunes ont été réorientés vers d'autres dispositifs. (RSMA-R, ACI,)
- 61 jeunes sortis du dispositif pour non-respect des engagements.

Pour l'année 2022, nous avons présenté 97 jeunes en commission de suspension.
En sachant que la commission de Mai a été annulée et pour celle de septembre il n'y avait pas de demande de suspension.

Les situations des jeunes en cours d'accompagnement :

Sur les 48 jeunes ayant intégré la GJ en 2022, 40 jeunes ont accédés à 126 situations.
605 Jeunes en cours d'accompagnement GJ en 2022 ont accédés à 1869 situations.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Catégorie situation (début en 2022)	Jeunes entrés en 2021 sortis en 2022		Jeunes entrés en 2022		nb jeunes	nb situations
	nb jeunes	nb situations	nb jeunes	nb situations		
Contrat de volontariat - bénévolat	19	19	1	1	**20**	**20**
Contrat en Alternance	116	123	10	13	**126**	**136**
Emploi	123	252	5	7	**128**	**259**
Formation	88	105	11	11	**99**	**116**
Pmsmp	440	1237	33	93	**473**	**1330**
Scolarité	7	7	1	1	**8**	**8**
Total général	**565**	**1743**	**40**	**126**	**605**	**1869**

Le CEJ, Contrat d'Engagement Jeunes

Le CEJ a débuté le 01 Mars 2022 sur le territoire français.
La Mission Locale Est a été la première Mission Locale à déployer le CEJ. Pour rappel, la MLE avait été également la 1ère ML à signer des Garantie Jeunes en novembre 2013.
Nous avons donc signé 5 CEJ lors du lancement. Les autres Missions Locales de la Réunion avait alors fait le choix de commencer les entrées dans cet accompagnement fin Mars.

L'objectif d'entrée en CEJ

L'objectif d'entrée en CEJ était de 1193 pour 2022. Nous avons réalisé 1169 entrées en CEJ et 48 entrées en GJ. Ces dernières ont été comptabilisées dans l'objectif CEJ selon les consignes de la DGEFP. Nous avons donc réalisé 1217 entrées en CEJ ce qui nous amène à un taux de réalisation de 102%. Nous avons atteint ce résultat grâce à la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs·trices de la MLE car à fin Octobre 2022 il nous manquait 500 jeunes à intégrer dans le dispositif. Cela s'explique par des flux irréguliers sur l'année 2022.

Le profil des jeunes CEJ

Tableau des indicateurs de profil des jeunes CEJ :

Nb de CEJ Initial - 2022	1169
Jeunes sans diplôme 2022 (%)	36,5%
Nb de jeunes Femmes - 2022 (%)	44,5%
Jeunes en situation de handicap - 2022 (%)	1,5%
QPV et ZRR - 2022 (%)	52,6%
Eligible à l'allocation - 2022 (%)	99,9%

Un des critères demandés par l'Etat est d'avoir une parité entre le nombre de jeune diplômé (Bac et plus) et non diplômé (infra Bac et niveau Bac). **Pour notre ML, la part des sans diplôme a été de 36,5% en 2022.** Cela s'explique par le fait que les jeunes diplômés sont majoritaires parmi les jeunes en contact avec la ML. Cependant, cette part est plus importante qu'au niveau régional qui compte 23,8% de jeunes sans diplôme en CEJ. Nous avons pour valeur d'accompagner tous jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour les personnes RQTH) qui rencontrent des difficultés à s'insérer dans la vie active. L'entrée en CEJ est donc possible pour tout jeune volontaire quel que soit leur niveau d'étude.
Cependant, le nombre de jeunes femmes entrées en CEJ est inférieur au nombre de jeunes hommes. (44.5% de femmes pour 55.5% d'hommes). La part des jeunes résidant en QPV et ZRR représentent un peu plus de la moitié des jeunes en CEJ soit 52,6% dont 26,9% en QPV.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Age entrée initiale dispositif (tranche)	Nb de CEJ initial - Période	Part (%)
Mineurs	153	13,1%
18-21	780	66,7%
22-25	236	20,2%

La répartition de notre public en CEJ montre que les 18/21 ans sont majoritaires avec une part de 66,7%. Les 22/25 ans représentent 20,2%. Les mineurs représentaient 13,1% des jeunes en CEJ. Nous avons, cependant, privilégié une entrée dans Tip Top Challenge pour ce public. Cette action étant plus adaptée à leur profil.

Le contenu de l'accompagnement du CEJ

L'accompagnement du CEJ est observé par l'Etat, principalement par la réalisation des 15h/20h d'activité par semaine par chaque jeune et par la réalisation hebdomadaire d'un entretien individuel pour chaque jeune.
Si l'on tient compte de données des semaines 40 à 50 du 4ème trimestre 2022, en moyenne 61,8% des jeunes ont eu 15h d'activité et 39,7% ont eu un entretien hebdomadaire.
Ce dernier indicateur ne met pas en avant l'ensemble du travail effectué par les CIPS du CEJ à destination des jeunes.
C'est, en effet, 86 687 évènements qui ont été réalisés avec les jeunes du CEJ en 2022.

Nature de l'évènement	nb jeunes	nb évènements
Administratif	1165	17109
Atelier	1031	8539
Courrier	27	32
Email	1167	39095
Entretien individuel	1152	8933
Entretien partenaire	62	90
Information Collective	375	594
Médiation	1	1
SMS	1046	8194
Téléphone	866	3194
Visite	465	906
Total général	**1181**	**86687**

De très nombreux échanges ont également eu lieu par tchat entre les CIPS et les jeunes. Le rapport de l'IGAS met en 1ère recommandation (p29) l'intégration des échanges par tchat de l'appli CEJ dans les possibilités de suivi hebdomadaire.
De manière générale, plusieurs difficultés existent pour la réalisation des entretiens individuels hebdomadaires:

- La surcharge administrative, la préparation et l'animation d'ateliers réduisent les temps de face à face individuels.
- Beaucoup de jeunes participant aux divers ateliers et en contact régulier dans la semaine avec leur conseiller par tchat, sms, mail ne voient pas l'intérêt de revenir en entretien individuel pour le point hebdomadaire.
- Par manque de plage horaire disponible pour des entretiens individuels certains entretiens individuels hebdomadaires doivent se faire par téléphone. Or les jeunes ne sont pas forcément joignables ou disponibles au moment de faire ses points individuels. Les relances sont alors chronophages.
- Fin 2022, nous avons également mis l'accent sur les entrées en CEJ, ce qui a entraîné des temps importants consacrés au repérage et à la mobilisation des jeunes ainsi que des temps administratifs conséquents car les étapes pour l'accès au CEJ sont également conséquentes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

- Par ailleurs, les modalités de sanction sont trop longues. Aussi, certains jeunes qui ne donnent plus de nouvelles sont encore comptabilisés parmi les jeunes en cours du CEJ.

A noter également que les modalités pour construire le programme des 15h/20h d'activité sont également complexes. L'appli CEJ n'a été accessible qu'au second semestre 2022 et sa prise en main a été inégale selon la dextérité des CIPS et des jeunes avec les smartphones. Il faut également souligner que certains jeunes n'ont pas de smartphone ou une connexion internet. De plus, l'appli CEJ n'est pas reliée à I-milo et à l'agenda partagé que nous utilisons pour programmer les ateliers.
Par ailleurs, le partenariat avec Pole Emploi devait nous permettre de positionner les jeunes sur leurs ateliers mais cela n'est possible que si le jeune en prend l'initiative sur son propre espace. Les CIPS du CEJ ne peuvent pas positionner les jeunes sur les ateliers du Pole Emploi et ils n'ont pas de vue sur les calendriers de mise en œuvre de ces ateliers de demandeurs d'emploi.
Malgré cela, c'est plus de 70 ateliers, informations collectives ou événementiels qui ont été créés par la MLE pour les jeunes du CEJ en plus des ateliers existants dans le cadre de la Garantie Jeunes. Ils couvrent tous les domaines pouvant contribuer à mener un jeune à l'autonomie et à l'emploi : les techniques de recherche d'emploi, la découverte de métiers, l'aide à la définition de projet professionnel, la recherche de formation, la recherche de stage (PMSMP), la citoyenneté, la connaissance des institutions et des concours de la fonction publique, la santé, le logement, la mobilité, la culture, le sport, le développement personnel, ...
Parmi ces ateliers nous avons les classiques Ateliers CV, Ateliers Lettre de Motivation et Simulation d'entretien d'embauche. Cependant, nous avons travaillé à refondre ces ateliers de manière à évoluer avec les nouvelles technologies.
Par exemple, les ateliers CV et lettre de motivations se décomposent en plusieurs parties, le travail avec le jeune pour avoir les éléments pour alimenter son CV et sa lettre de motivation, puis un travail sur la formalisation via les outils numériques lors des ateliers numériques.
Pour ce qui est des ateliers simulations d'embauches, nous avons pris le parti de le faire en interne et également avec des professionnels du recrutement (agence d'intérim, partenaire des centres de formations, entreprises qui recrutent). Le retour des professionnels est primordial pour le jeune qui saura comment s'améliorer lors d'un entretien.

Ont été également mises en place des actions spécifiques à destination des jeunes CEJ :
L'atelier « Concert de KALASH »: Il s'agissait de découvrir des métiers liés aux spectacles et au domaine artistique à travers un concert et d'assister à un évènement culturel. Les jeunes avant le concert ont pu visiter la scène et rencontrer les professionnels chargés de la logistique pour le déroulement du concert.
Des ateliers « retour à la culture »: ateliers liés à la culture réunionnaise, visites de musée, atelier « 20 desamb », visites d'expositions éphémères.
La Mission Locale Est attache une grande importance à ce que l'ensemble de ces ateliers, aussi innovants soient-ils, ramènent le jeune vers son insertion. Aussi l'ensemble des ateliers spécifiques au jeune du CEJ ont obligation de présenter soit un métier soit des outils qui aideront le jeune à s'insérer professionnellement.
Un exemple pour l'atelier « visite de musée »: Le CIPS qui accompagne les jeunes lors des visites insiste systématiquement sur le métier de guide, d'entretien des œuvres du musée ou des logisticiens qui font venir ces pièces aux musées.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

En CEJ, les jeunes sont également encouragés à faire des démarches personnelles pour leur insertion. 1165 jeunes en ont effectué.

Nb de CEJ sur la période	1 165
Nb de jeunes ayant effectué des démarches personnelles sur la période	1 029
Part des jeunes - démarche en autonomie	88,3%
Dont CEJ - Démarches personnelles emploi (%)	85,2%
Dont CEJ - Démarches personnelles formation (%)	27,7%
Dont CEJ - Démarches personnelles projet professionnel (%)	47,8%
Dont CEJ - Démarches personnelles logement (%)	2,9%
Dont CEJ - Démarches personnelles loisir, sport, culture (%)	7,9%
Dont CEJ - Démarches personnelles citoyenneté (%)	20,7%
Dont CEJ - Démarches personnelles santé (%)	12,2%

Concernant les démarches personnelles des jeunes pendant leur parcours, on constate que les jeunes ont bien compris l'intérêt du CEJ avec plus de 85.2% des jeunes qui ont effectué des démarches personnelles sur la thématique de l'emploi et 47.8% des jeunes ont effectué des démarches en lien avec leur projet professionnel.

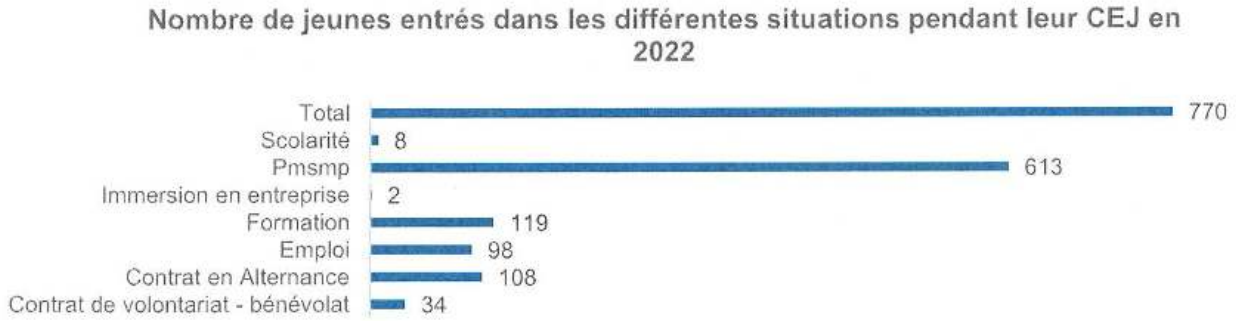
Le logement est la démarche personnelle qui a été le moins effectué par les jeunes en CEJ, cette démarche est souvent recommandée pour les jeunes qui ont des problématiques de logement.

Les PMSMP:
Dans le cadre des 15h/20h d'activité, les jeunes peuvent réaliser des immersions en milieu professionnel (PMSMP). **En 2022, 613 jeunes ont effectué 1199 PMSMP.** Cela a permis aux jeunes de découvrir des métiers, de confirmer ou d'infirmer un projet professionnel et/ou de se faire repérer par un employeur.

La durée des contrats :
Les CEJ ont été majoritairement de 6 mois soit pour 91,6% des jeunes.

Les entrées en solutions structurantes

Durant sa période d'accompagnement en CEJ, un jeune peut accéder à des actions considérées comme structurantes pour la réussite de son parcours d'insertion. Font partie des actions structurantes la formation, les missions d'utilité sociale (Service civique et le SNU), les emplois aidés (CUI-PEC-CIE; CDDI de l'IAE; CDD tremplin dans les entreprises adaptées) et les périodes d'accompagnement intensif spécifique externe (E2C, RSMAR, actions 100% inclusion, Erasmus, parcours sésame,...).
Si l'on regarde les données des semaines 40 à 50 du 4ème trimestre 2022, en moyenne 13% des jeunes sont en solutions structurantes sur la semaine.
Cependant en 2022, c'est 770 jeunes du CEJ qui ont accédé à une situation positive dont 119 entrés en formation (de tout type), à l'E2C ou au RSMAR et 34 jeunes qui sont entrés en service civique.
Il y a eu également 29 jeunes qui ont accédé à des CDD de moins de 6 mois pour 33 situations. 22 qui ont été en intérim ou en contrat saisonnier pour 67 situations (un jeune ayant pu bénéficier de plusieurs contrats).



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les sorties du CEJ

La sortie considérée par l'Etat comme « avec accès à l'autonomie » est la sortie en emploi durable, qui intègre les contrats à durée déterminée de plus de six mois (hors contrats aidés et insertion par l'activité économique), les contrats à durée indéterminée, les contrats en alternance, la titularisation dans la fonction publique et le travail indépendant dans le cadre d'une création d'entreprise.

En 2022, nous avons eu 365 sorties du CEJ et 56 renouvellements. Parmi les sorties, 132 sorties étaient pour accès à l'autonomie et emploi durable soit 36,5% des sorties. Il y a eu également 8 jeunes qui sont retournés en formation initiale.

Motif sortie	nb jeunes
Emploi durable	124
Accès à l'autonomie	9
Taux de sortie emploi durable/accès à l'autonomie	36,5%
Scolarité	8
Abandon du jeune	36
Déménagement	18
Fin de la durée maximale du parcours	129
Limite d'âge du jeune	1
Non-respect des engagements	11
Rupture d'un commun accord	27
Autre sortie anticipée	2
Total général	365

L'accompagnement vers l'emploi des jeunes NEET

Les objectifs et contenu de l'accompagnement

L'objectif de cette action, co-financée, par le FSE était d'accompagner de façon intensive 150 jeunes NEET de l'Est vers l'emploi et la qualification.

Cet accompagnement était formalisé au moyen d'un contrat d'engagement signé par le jeune et la Mission Locale Est. Ainsi, ce sont 166 contrats d'engagement qui ont été formalisés.

Cette action avait plusieurs objectifs, dont la finalité était l'insertion durable des jeunes en accompagnement, dont voici la déclinaison opérationnelle tout au long de l'action:

a) Développer la connaissance du monde de l'entreprise, de ses codes et ses attentes face aux candidats

L'équipe de conseillers dédiés a développé plusieurs ateliers de préparation au monde de l'entreprise en direction des jeunes en accompagnement. Voici les intitulés d'ateliers qui ont été développés et mis en œuvre :

- Ateliers semi-guidé : cet atelier a pour but de présenter l'ensemble des offres d'emploi en cours à la Mission Locale et de motiver les jeunes à se positionner sur des offres
- Mesures d'aides à l'embauche : La présentation de ces mesures aux jeunes avait pour but de promouvoir à travers les jeunes des offres d'aides à l'embauche auprès des employeurs
- Préparation aux entretiens d'embauche : à travers des simulations d'entretiens et la préparation à ces simulations.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

L'équipe a donc dispensé 28 ateliers sur l'exercice 2022. En moyenne c'est donc 193 jeunes qui ont eu accès à ces ateliers.

b) Développer la connaissance du bassin d'emploi et de ses opportunités et initier des opportunités de contacts avec le monde de l'entreprise

- **Job Dating AFTRAL Transport et Logistique et Groupe MOUTOUSSAMY :**

L'objectif de cette action était de favoriser la découverte des métiers du transport et de la logistique, qui peinent à recruter sur la microrégion. En effet, ce secteur d'activité est associé à un milieu de travail difficile, voire austère, et les évolutions du métier au fil des années demeurent peu connues des jeunes.

L'action qui s'est déroulée en partenariat avec AFTRAL et le Groupe MOUTOUSSAMY, a consisté en la présentation globale des métiers, les formations, et les opportunités d'emploi à l'issue des formations dans le domaine.

A la suite de ces présentations, un job dating a eu lieu avec des offres d'emploi directes ou des recrutements en formation pour obtenir les diplômes nécessaires à l'exercice de ces métiers.

Résultats : 34 jeunes positionnés sur cette action, 8 jeunes ont été embauchés, 12 retenus pour les formations, 6 envisagent la formation mais n'avaient pas le dossier complet pour la formation.

- **Le retour de l'intérim sur notre territoire avec « Mobile Intérim »:**

Cette action a été initié par la Mission Locale Est pour faire intervenir une agence d'intérim qui dispose d'un minibus pour venir présenter leurs offres, effectuer les inscriptions, recruter des jeunes de notre territoire d'intervention.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'agence d'intérim dans le bassin Est de la Réunion.

Cette initiative a porté ses fruits puisque depuis cette action, l'ensemble des acteurs de l'intérim de la Réunion nous ont sollicités pour effectuer cette démarche auprès de nos jeunes.
Résultats: 500 jeunes ont été sollicités (appels, sms, mails), 65 jeunes ont été présents dont 28 jeunes en accompagnement FSE (ce qui a surpris le partenaire qui n'a pas ce genre de plus sur les autres territoires), les inscriptions ont été réalisées pour tous les jeunes mais seule une quarantaine avait des profils qui correspondaient aux offres du partenaire. 8 jeunes ont été recrutés en CIPI (formation de 35h et mission de 35h pour travailler dans un secteur d'activité) suite à cette action.

c) Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

Par ailleurs, un autre volet de cet accompagnement était de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en dénichant les opportunités du marché de l'emploi. En effet, les conseillers dédiés à l'accompagnement avaient pour objectif de collecter des offres d'emploi et d'alternance, et les mettre à disposition des jeunes de la Mission Locale Est.

Le travail sur le terrain de ces conseillers a permis de recueillir 305 offres d'emploi collectées et gérées, afin d'augmenter les chances d'accès à l'emploi des jeunes accompagnés par la Mission Locale Est.

Sur les offres collectées et gérées, 153 offres ont été pourvues par des jeunes de la Mission Locale.
La relation partenariale mise en place par l'équipe de conseillers pour permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi via la promotion de profil a permis de contractualiser 91 partenariats.

Grâce à cette relation de qualité, nous avons pu convenir, avec nos partenaires, d'animer différents ateliers sur les métiers, les filières, les formations, les recrutements, des jobs dating ce qui représente 60 ateliers sur 12 mois.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les résultats généraux

- Nombre d'information collective effectuée pour informer sur le dispositif : 48

Avec une moyenne de 4 jeunes par information collective, près de 192 jeunes ont été sensibilisés sur le dispositif et 166 ont intégré le dispositif.

- **Parmi ceux qui se sont engagés dans un accompagnement, 124 jeunes ont accédé à une situation positive, soit 74.7% de sorties positives**, un résultat qui montre la performance des conseillers dans leur accompagnement. Nous avions pour rappel un objectif de 40% sur ce volet.
- 43 jeunes ont signé un contrat en alternance, contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
- 41 jeunes ont accédé à une situation d'emploi.
- Ce sont donc 84 jeunes qui accèdent à une situation d'emploi ou d'alternance grâce à cet accompagnement, soit 50.6% des jeunes accompagnés.
- 14 jeunes ont accédé à une situation de formation dont 6 en reprises d'études et 7 jeunes ont accédé à un service civique, soit 27 jeunes, ou 16.3% des jeunes accompagnés.
- 13 jeunes ont accédé à une immersion professionnelle, soit 7.8% des jeunes accompagnés.

Catégorie situation (début en 2022)	nb jeunes	Pourcentage
Contrat en Alternance	43	25.9%
Emploi	41	24.7%
Formation	14	8.4%
Pmsmp	13	7.8%
Service Civique	7	4.2%
Scolarité	6	3.6%
Fin de parcours de 6 mois	42	25.3%
Total général d'entrée	**166**	**100%**

L'accompagnement à la mobilité extra-muros

En 2022, **nous avons eu 801 jeunes qui ont bénéficié de 2592 propositions liées à la mobilité.**

Parmi ces jeunes, 66 ont été spécifiquement accompagnés par le Référent mobilité. Ce dernier assure également les relations partenariales avec les acteurs de la mobilité. Il informe tout jeune de la MLE (quel que soit son ou sa CIPS) des offres professionnelles à partir des requêtes d'I-milo permettant d'identifier les profils des jeunes.

Aussi nous avons eu en 2022 :

- **95 départs par le biais du CNARM**
- **14 départs par le biais de LADOM**
- **1 jeune parti par le biais de Terravenir pour travailler en Australie**
- **3 jeunes partis en Irlande dans le cadre d'Erasmus après une formation dispensée par l'association « Ici et ailleurs »**

L'accompagnement à la mobilité fait par le Référent mobilité consiste à informer le jeune sur les solutions accessibles pour l'aider à partir vers une destination pour laquelle il se sera renseigné, faire le point sur le budget du jeune et l'aider à trouver des aides financières si nécessaire ou encore à l'orienter vers des partenaires de la mobilité.

CNARM et TERRAVENIR

Nom offre de service	nb jeunes	nb propositions
Information collective CNARM	42	42
Info sur Offre Mobilité CNARM	633	1553
Orientation vers le CNARM	57	63
Info Mobilité TERRAVENIR AUSTRALIE	8	12

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Le référent mobilité participe à l'organisation avec nos partenaires d'informations collectives à destination des jeunes sur les offres d'emploi du CNARM. En 2022, ces informations collectives ont débuté avec notre partenaire au second semestre et 42 jeunes ont pu se voir proposer les offres du CNARM et la présentation du fonctionnement du partenaire.
Le référent transmet également des offres de mobilités aux jeunes en fonction d'extractions effectué sur I-Milo des projets professionnels des jeunes, ce qui explique que 633 jeunes ont eu 2.5 propositions d'offres d'emploi en mobilité.
57 jeunes ont été orientés vers le CNARM suite à un échange avec le conseiller. Il y a eu 63 propositions car certains jeunes qui avaient déjà été orientés n'avaient pas trouvé d'offres qui leur convenaient ou n'étaient pas prêt à partir dans les délais du CNARM.
TERRAVENIR est un nouveau partenaire qui propose des offres d'emploi en Australie et nous avons commencé à travailler avec lui en fin d'année pour informer les jeunes sur ses opportunités.

Nombre de jeunes partis avec le CNARM en mobilité : 95

	nb jeunes				**nb jeunes**
Commune	CNARM DEAC*	CNARM DEAC* alternance	CNARM DEEP**	Deac CNARM Terravenir	
Bras-Panon	4	5	3		**12**
Saint-André	21	18	11	1	**50**
Saint-Benoît	10	14	6		**30**
Salazie	1	1	1		**3**
Total général	**36**	**38**	**21**	**1**	**95**

**DEAC : Demandeurs d'Emploi Avec contrat*
***DEEP : Demandeurs d'Emploi En Prospection*

En 2022, 95 jeunes de l'EST sont partis en mobilité avec le CNARM :
- 36 sont partis en Emploi avec un contrat avant de quitter le territoire (37.9% des jeunes)
- 38 sont partis avec un contrat en alternance avant de quitter le territoire (40% des jeunes)
- 21 sont partis en prospection
- 1 jeune de Saint André est parti en Australie pour y travailler.

Le CNARM a donc permis à plus de 77.9% des jeunes partis en mobilité avec leur dispositif d'accéder à un emploi avant même de quitter la Réunion.

LADOM

Nom offre service proposition	**nb jeunes**	**nb propositions**
Info sur Offre Mobilité LADOM	465	604
information collective LADOM	31	31
Orientation vers LADOM	19	21

Notre partenaire LADOM nous permet d'aider les jeunes qui ont des projets de formation hors département.
En 2022, 465 jeunes ont été informés sur les offres de LADOM par rapport à leur projet professionnel.
31 jeunes ont participé aux informations collectives présentées par notre partenaire. Les informations collectives se déroulent 1 fois par mois et ont commencé au second semestre.
A l'issu d'entretiens avec les jeunes, nous avons orienté 19 jeunes vers le dispositif de LADOM pour le financement de leur formation.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Nombre de jeunes partis avec LADOM en mobilité : 14

Commune	nb jeunes
Bras-Panon	2
Saint-André	6
Saint-Benoît	5
La plaine des palmistes	1
Total général	**14**

En 2022, 14 jeunes de l'EST ont bénéficié de l'aide de LADOM pour le financement de leur formation hors département.

ERASMUS+

Nombre de jeunes partis avec ERASMUS+ en mobilité : 3

Nom offre service proposition	nb jeunes	nb propositions
Information sur Offre Mobilité ERASMUS+	12	13
Information collective ERASMUS+	3	3
Orientation vers ERASMUS+	1	1

Le dispositif ERASMUS + vise à donner aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Le recrutement se fait à travers des informations collectives et un recrutement sur dossier des jeunes candidats.

Il n'y a que 3 à 4 départs par an car les jeunes doivent suivre une formation de mise à niveau avant le départ dans le pays déterminé. La formation se déroule avec un prestataire « Ici et ailleurs ».

En 2022, seulement 3 jeunes ont pu accéder à cette offre de mobilité en Irlande.

La Brigade pour l'Inclusion Positive

Les objectifs et le contenu du projet

La Brigade pour l'Inclusion Positive (B.I.P) est un projet lauréat de l'appel à projet PIC - 100% inclusion « La fabrique de la remobilisation ». La MLE travaille avec 2 organismes de formation (l'IRFD, Néo-formation) ainsi que le MEDEF et l'ARDIE pour sa mise en œuvre.
La B.I.P propose à des jeunes en difficulté d'inclusion sociale et professionnelle de s'inscrire dans des actions d'engagement solidaire et humanitaire, et d'être accompagnés en même temps dans leur propre parcours d'inclusion pour la réussite de leurs démarches et projets.
Les jeunes selon leurs profils, demandes et besoins peuvent également accéder à des actions à la carte afin de leur permettre de développer des compétences personnelles et professionnelles nécessaires pour une inclusion positive.
Ces actions à la carte sont les suivantes :

- Du Coaching;
- Des actions de Formation en Situation de Travail (AFST);
- Une Formation sur les savoirs de base avec pédagogie innovante pour les personnes en situation d'illettrisme;
- Un accompagnement à l'entrepreneuriat- Entreprendre pour Apprendre (Entrepreneuriat-EPA);
- Un accompagnement à la mobilité
- Et des missions dans des Structures d'Insertion par l'Activité Economique.

La durée des contrats d'accompagnement est de 6 mois pour la majorité avec une possibilité de renouveler 1 fois.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les actions solidaires

Nombre d'actions solidaires menées : 637
Type d'actions: nettoyage, déménagement, distribution de repas, petits travaux de maçonnerie (rampe d'accès PMR,...), de peinture, plomberie, désencombrements, collecte et distribution de jouets aux enfants, de vaisselles, de vêtements, ...
Les actions humanitaires hors Département:
- Du 21/11 au 03/12/2022 à Paris : Participation aux activités des Restos du cœur + Distribution de colis alimentaire et de serviettes hygiéniques lavables à l'association Cop 1 Solidarité Etudiante, de logistique à l'entrepôt.
- Du 03/04 au 10/04/2023 à Madagascar : Partenariat avec l'ONG Bel Avenir et l'association Eau de Coco. Co-animation d'activités en classe verte et dans divers foyers. Participation à la fabrication et distribution de repas.
- Du 04/05 au 20/05/2023 au Cameroun : collecte de livres, dons de livres à 4 écoles et remise en état (peinture, sol et étagère) d'une bibliothèque.

Les résultats

Depuis le début du 01/09/2020 au 31/12/2022:
Nombre de jeunes entrés en BIP : 388 sur 500 à réaliser sur 3 ans.
Nombre de jeunes en emploi : 132; Nombre de jeunes en formation : 69; Nombre de jeunes en service civique : 13

En 2022, nous avons 75.6% de sortie positive et dynamique :
• 34.02% en emploi ou en alternance
• 17.7% en formation
• 3.8% de départ en mobilité pour l'emploi ou la formation
• 20% de personnes ayant accédé à une mission de service civique ou au moins à 2 immersions professionnelles pendant l'accompagnement B.I.P. ou à la sortie
• 34.5% d'amélioration de la situation sociale de VIP (Volontaire de l'Inclusion Positive)

L'accompagnement des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (BRSA)

Les objectifs

Selon la convention établie avec l'Etat, la Mission Locale Est s'est engagée à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique, l'accompagnement des jeunes BRSA. Dans le cadre de la mise en place de parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), cet engagement consiste à prendre en charge une cohorte de 130 jeunes bénéficiaires du RSA âgés entre 18 à 25 ans, au cours de 2022, orientés par la CAF avec pour objectif de :

- Favoriser les meilleures conditions possibles d'insertion sociale et professionnelle des jeunes allocataires du RSA
- Signer un contrat d'engagement avec le jeune bénéficiaire et proposer un accompagnement personnalisé à sa situation
- Faire le relais de l'usager en cas de besoin vers la CAF notamment sur l'axe parentalité
- Travailler l'accès à l'emploi ou à la formation afin de construire avec eux leurs projets professionnels et faire sortir les bénéficiaires du dispositif RSA.

Les modalités de l'accompagnement

- L'accompagnement socio-professionnel global se déroule sous la forme d'entretiens individuels approfondis qui permettent de diagnostiquer, d'orienter, de soutenir et d'accompagner le jeune vers l'emploi, la formation, l'apprentissage ou d'autres dispositifs visant l'accès à l'emploi et à l'autonomie.
- Une contractualisation de l'accompagnement effectuée avec l'accord du jeune soumis aux droits et devoirs sous la forme d'un contrat d'engagement : le PACEA ou le CEJ.

Avant l'entrée dans ces dispositifs d'accompagnement, une analyse de la situation du jeune est réalisée via un diagnostic approfondi afin de déterminer les étapes nécessaires au parcours. Un plan d'actions contractualisé est co-établi avec le jeune fixant les premières phases du parcours d'accompagnement et leur durée.
Ainsi, en cours d'année 2022, la CAF a orienté 2 788 jeunes bénéficiaires du RSA vers les Missions Locales dont 18% pour la MLE, soit 502 jeunes.
Sur ces 502 jeunes orientés, 424 ont été identifiés en premier entretien avec la MLE.

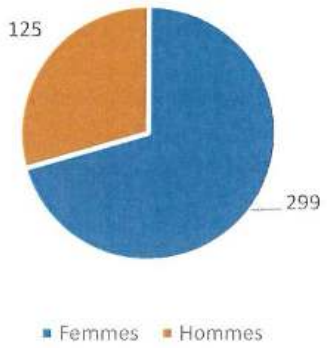
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Orientés par la CAF	502
Réorientés vers autres partenaires avant contractualisation	11
Prise en charge par la MLE	424
Personnes non disponibles pour contractualisation (Etat de grossesse, problème garde d'enfants...)	67

Concernant les 424 jeunes identifiés en premier entretien, 58 d'entre eux étaient connus de la MLE et avaient déjà contractualisé un accompagnement en PACEA et **153 autres** ayant contractualisé un PACEA ou un CEJ, suite à ce 1er entretien avec MLE.

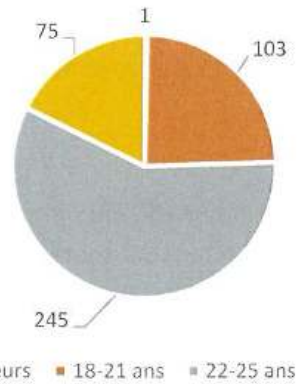
Le profil des jeunes BRSA accompagnés

La répartition par sexe :



70,5% des jeunes accompagnés en MLE et bénéficiaires du RSA sont des femmes, soit 299 femmes.
Les hommes sont représentés par 29,5%, avec 125 hommes.

La répartition par âge :



Ces jeunes BRSA sont majoritairement âgés entre 22 et 25 ans, suivi des 18-21 ans avec 103 jeunes.

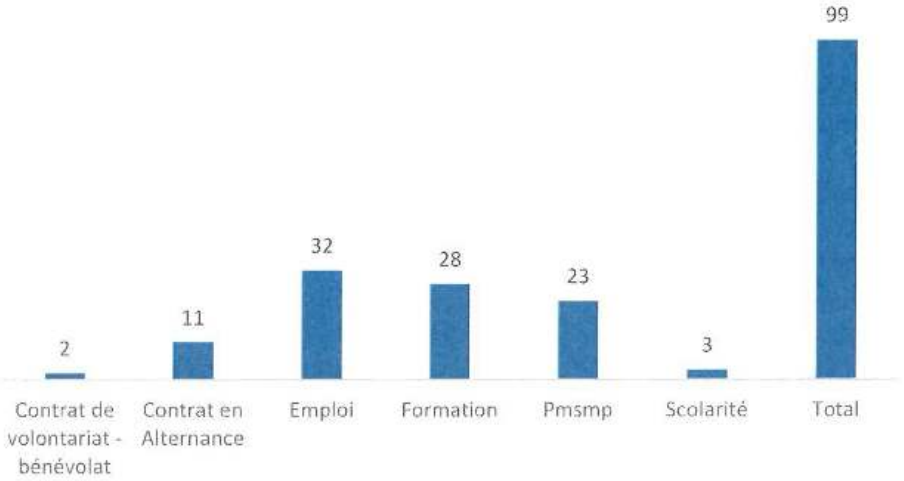
La répartition par niveau :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Niveau validé des jeunes BRSA	Total général
Niveau I	3
Niveau II	7
Niveau III	15
Niveau IV	166
Niveau V	59
Niveau V bis	28
Niveau VI	7
Sans certification validée	139
Total général	**424**

45% des jeunes BRSA accompagnés ont un diplôme de niveau IV et +. Si l'on compare au niveau d'étude de la totalité des jeunes en contact, nous pouvons dire que les BRSA sont moins diplômés puisque les bac et + représentait 52% des jeunes en contact.

Les entrées en situations en cours d'année



Il y a 2 jeunes qui se sont vus engagés dans un contrat de volontariat dans le cadre du service civique pour des missions dans une association.

On compte 11 jeunes en contrat d'alternance, ceux qui ont choisi d'allier formation théorique et formation pratique en entreprise, 10 jeunes dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et 1 jeune en contrat de professionnalisation.

32 jeunes se sont vus employés au cours de l'année 2022, soit 24 jeunes sur un contrat à durée déterminée (CDD) et 8 autres en contrat à durée indéterminée (CDI).

28 jeunes ont suivi une formation afin de développer leurs compétences et leur employabilité

23 jeunes ont participé à une période de mise en situation professionnelle (PMSMP), dispositif permettant aux jeunes de découvrir un métier en situation réelle de travail pendant une courte période.

3 jeunes ont pu reprendre leur parcours scolaire.

En somme, on peut constater que la majorité des jeunes en situation sont soit employés, en formation, en apprentissage ou en période de mise en situation professionnelle, des signes encourageants qui se profilent pour la voie de sortie du RSA.

Le R+

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

En 2022, la MLE a poursuivi son action de prescription des Contrats d'Engagement Réciproque *R +* pour les jeunes BRSA intégrant un parcours **Emploi salarié ou Formation rémunérée**.

Ceci à travers :

- Le repérage des BRSA depuis plus de 6 mois
- L'accompagnement des bénéficiaires de ce dispositif
- La contractualisation du *R +* pour ceux accédant à des situations d'emploi ou de formation.

La MLE a transmis et validés 44 dossiers R+ en 2022. La MLE ne pourra plus réaliser l'accompagnement des jeunes BRSA dans l'activation de ce droit en 2023 faute de financement pour nos Ressources Humaines. C'était pourtant un moyen important à la main de nos CIPS pour encourager et soutenir les jeunes BRSA dans leur retour à la vie professionnelle.

Le parrainage

Les objectifs

La MLE avait pour objectif en 2022 d'accompagner 20 jeunes dans le cadre du parrainage. 25 jeunes y sont entrés. 19 sont considérés comme finançables (c'est-à-dire quand il y a eu au moins 2 entretiens par jeune et plus de 6 semaines d'accompagnement).
Pour rappel, les objectifs qualitatifs sont les suivants :
•Faciliter l'accès à l'emploi des filleuls
•Transmettre les codes de l'entreprise et des conseils de savoir-être
•Soutenir la démarche d'insertion professionnelle
•Participer à ouvrir une porte vers le monde de l'entreprise

Les rôles et domaines d'intervention des parrains et marraines

Le parrain ou la marraine est un-e salarié-e, chef-fe d'entreprise ou retraité-e qui souhaite consacrer du temps à accompagner un ou plusieurs jeunes au début de son parcours professionnel.
Ils peuvent apporter des connaissances sur le monde du travail ainsi qu'une ouverture sur son réseau professionnel afin d'accompagner le filleul dans sa recherche d'emploi et lever certaines barrières à l'emploi.

Les domaines d'intervention sont les suivants :
•ARMEE DE TERRE- MARINE NATIONALE-ARMÉE DE L'AIR- GENDARMERIE-
•RSMA
•ANIMATION SOCIO-CULTUREL –BAFA-BAFD
•AUXILIAIRE DE VIE
•AGENT HOSPITALIER
•COACH SPORTIF
•ACCOMPAGNEMENT PETITE ENFANCE
•ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU TOURISME
•ACCOMPAGNEMENT DOMAINE DE LA PHOTOGRAPHIE
•ACCOMPAGNEMENT MÉTIER D'AMBULANCIER
Nous avons 10 parrains/marraines bénévoles.

Les entrées en parrainage en 2022

Commune	Nb de jeunes Entrées	Nb d'abandon de moins de 6 semaines	Nb de jeunes avec plus de 6 semaines	Nb de jeunes avec un entretien parrain	Nb de parrainage finançable
Bras-Panon	3	0	3	3	3
Saint-André	3	0	3	3	3
Saint-Benoît	18	0	18	18	12
Sainte-Rose	1	0	1	1	1
TOTAL	**25**	**0**	**25**	**25**	**19**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les résultats

Sur l'ensemble des jeunes parrainés en 2022, 30 ont accédé à une situation professionnelle :
1 en service civique, 4 en alternance, 12 en emploi, 11 en formation et il y a eu 9 jeunes qui ont fait des PMSMP.

Difficultés et perspectives :
Nous avons connu de nombreux départs en 2020 de parrains et marraines, ainsi qu'un bon nombre de désistements en milieu d'année.
Un des aspects les plus fragiles de ce dispositif, notamment avec les salariés bénévoles en entreprises, sont la volatilité des parrains/marraines et la difficulté pour trouver des temps communs de rencontres.
Pour augmenter le nombre de parrains et marraines, il conviendrait de mettre en place de nouvelles actions afin de mieux faire connaitre le parrainage (campagne d'information pour mobiliser les différents réseaux, les chambres consulaires, les organisations professionnelles).
Par ailleurs, les jeunes ont dû mal à honorer leur RDV avec leur parrain ou marraine.

L'accompagnement à la création d'entreprise

Le Groupement de Créateurs

Rappel du cadre :
Initiée par la Mission Locale de Sénart en 1999, la démarche Groupement de Créateurs est née du constat que l'envie d'entreprendre des jeunes se heurte souvent à un manque d'écoute et de confiance de la part des structures d'accompagnement, qui portent un jugement sur la pertinence de leur projet avant même qu'ils aient eu la possibilité de le construire.
De ce constat, est donc née l'idée de permettre aux jeunes d'exprimer leurs envies ou idées d'entreprendre, puis de les accompagner dans l'élaboration (ou émergence) de leurs projets.
Le Groupement de Créateurs est un réseau structuré, qui s'appuie sur un cahier des charges. Il est piloté et animé par l'ANGC (Association Nationale des Groupements de Créateurs). Le réseau est constitué en 2022 de 46 Groupements en activité, dont 4 dans les DOM.
En 2021, le réseau est sélectionné à l'issue d'une réponse à l'appel à projet « Insertion par le travail » de France Relance.
Les objectifs de l'ITI (Inclusion par le Travail Indépendant) sont :

- favoriser l'Inclusion par le Travail Indépendant des personnes en difficulté d'accès à l'emploi et notamment des jeunes.
- réaliser 3430 accompagnements sur la période 2021-2023 dont 3135 jeunes.

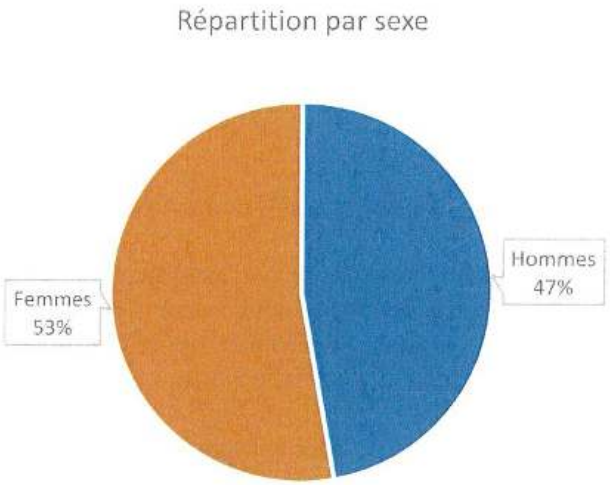
La MLE fait partie du consortium pour le déploiement sur son territoire.
Afin de compléter le financement de cette action, la MLE a recours à du Fonds Social Européen.

Les objectifs:
Dans le cadre du financement de l'Appel à projet ITI des objectifs ont été fixés pour la période du 01/07/2021 au 31/03/2023.

Au 31/12/2022, la situation est la suivante :
Objectif de jeunes sensibilisés : 100 jeunes. Réalisé : 158
Objectif de jeunes accompagnés en phase d'émergence : 81 jeunes. Réalisé : 89 dont 9 jeunes qui ont commencé leur accompagnement en 2021.

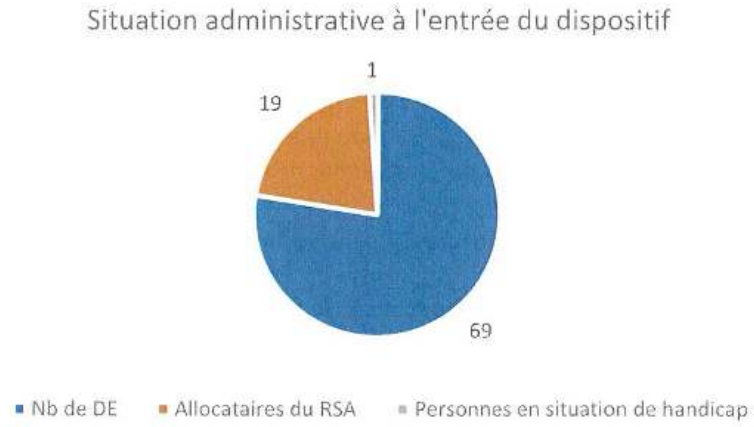
Le profil des jeunes accompagnés par le Groupement de Créateurs :

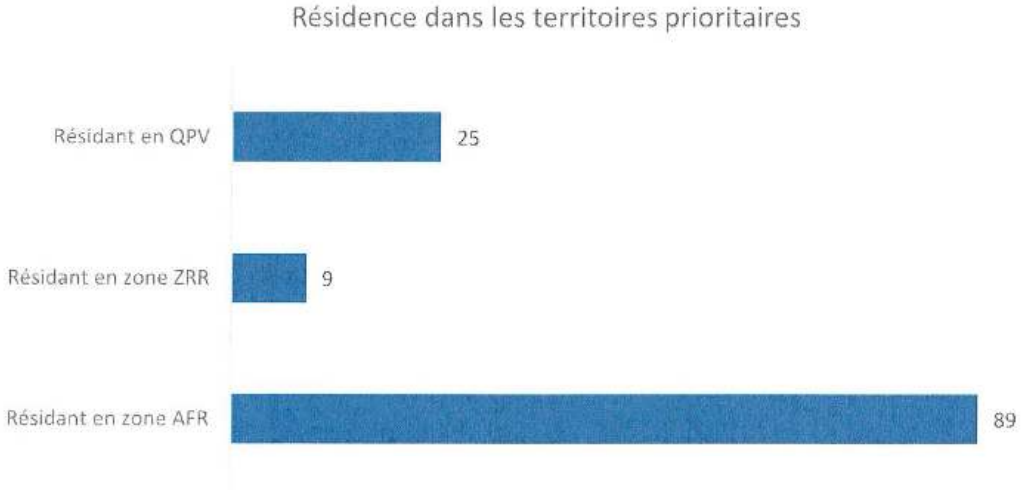
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



Pour la première fois depuis le démarrage du Groupement de Créateurs en 2019, les femmes sont surreprésentées. Elles sont 53% à intégrer la phase d'émergence contre 47% des hommes. Il y a donc une demande plus croissante des femmes à entreprendre et être indépendante sur le plan professionnel.

Le principal prescripteur dans le cadre des orientations effectuées vers le dispositif est la Mission Locale Est, à 97%. 78% des jeunes à l'entrée de l'opération sont demandeurs d'emploi, dont 21% sont bénéficiaires du RSA.





Zone AFR : Les zones d'aide à finalité régionale ou zones AFR correspondent à des territoires de l'Union européenne considérés comme en difficulté.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

La grande majorité des porteurs de projet viennent de Saint-Benoît et de Saint-André. Nous avons très peu de porteurs de projet dans les zones rurales.
Sur 89 jeunes accompagnés, nous avons 46% des jeunes qui sont titulaires d'un baccalauréat et 42% des jeunes qui ont un niveau infra IV. Seulement 12% des jeunes accompagnés sont de niveau Bac +. Cela répond bien aux exigences du cahier des charges, qui est d'accompagner les jeunes faiblement qualifiés vers l'insertion.

Les jeunes du Groupement des Créateurs entrés en situation professionnelle :

Le nombre de jeunes en situation :

Type de situation	Nombre de jeunes en situation
CDI	3
CDD	13
Intérim	3
Formation	7
Formation en alternance	4
Service civique	2
Création d'activité	2
Immersion en entreprise	12
Immatriculation prévue en 2023	1 création en février 2023 4 prévues

Les secteurs d'activité les plus représentés au niveau des projets des jeunes :
En premier lieu la restauration, suivi du Commerce, puis de l'Esthétique et enfin le social et l'agriculture
Sur 89 jeunes accompagnés en phase d'émergence, nous avons les situations suivantes:

- 21 % des jeunes qui ont occupé un emploi
- 12 % qui ont intégré une formation
- 2 % qui ont créé une activité
- 52% des jeunes ont accédé à une situation durant leur parcours d'accompagnement Groupement de Créateurs.

La participation des jeunes du Groupement des Créateurs de la MLE au Concours National des Groupements de Créateurs :
La MLE a participé en 2022 au Concours National des Groupements de Créateurs. Nous avons eu :

- 15 porteurs de projets inscrits
- Et 2 finalistes qui ont présenté leurs projets en visioconférence

Permanence « Accompagnement à la création d'entreprise ».

Cette permanence organisée tous les vendredis sur l'antenne de Saint Benoit a pour but d'accompagner les jeunes tout au long de l'élaboration de leur projet de création d'entreprise.

Ils sont accompagnés sur la faisabilité de leur projet à travers les grandes thématiques suivantes :

- Passer de l'idée au projet
- Vérifier la faisabilité du projet
- S'informer sur la législation en vigueur selon le secteur d'activité
- Connaitre les aides financières (Bce-Taj-Pij)
- S'orienter vers les organismes spécialisés (Boutique de gestion-SAP-Adie-Couveuse d'entreprise-Réunion Entreprendre et les chambres consulaires)

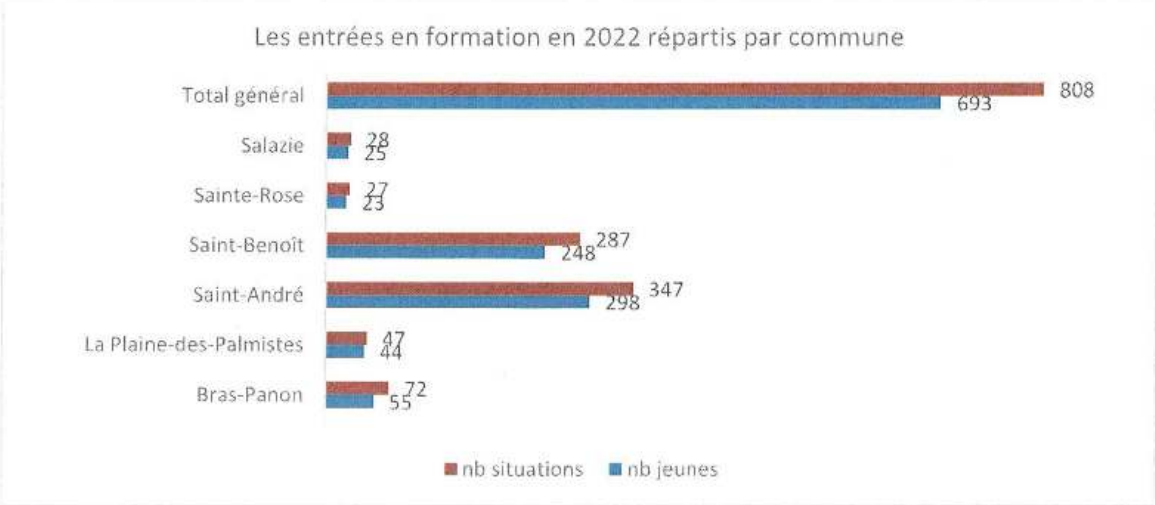
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les résultats :

- 20 Jeunes ont été vus sur la permanence du Vendredi « accompagnement à la création d'activité) sur l'antenne de Saint Benoit.
- 14 de ces jeunes ont participé à la réunion d'information SAP-BCE de la CIREST organisée à la Mission locale de l'Est-Antenne de Saint Benoit.
- 4 jeunes ont été orientés vers l'ADIE- une jeune a participé à la formation JDE, les 3 autres ont été en accompagnement individuel sur l'année 2022.
- Ainsi 2 jeunes ont créé leur activité, un dans le domaine de la restauration rapide à la Nouvelle-Mafate et une autre a créé une entreprise de livraison de brunch à domicile, situé à la Rivière des Roches Saint Benoit.

II.7 L'accès à la formation

Les entrées en formation



En 2022, il y a eu 693 jeunes qui ont intégré 808 situations de formation. En 2021, 915 jeunes ont intégré 1008 situations de formation. **Nous avons donc eu une baisse de 24,2% de jeunes entrés en formation et 19,8% de baisse sur les situations.**

Parmi les jeunes entrés en formation, nous avons également :

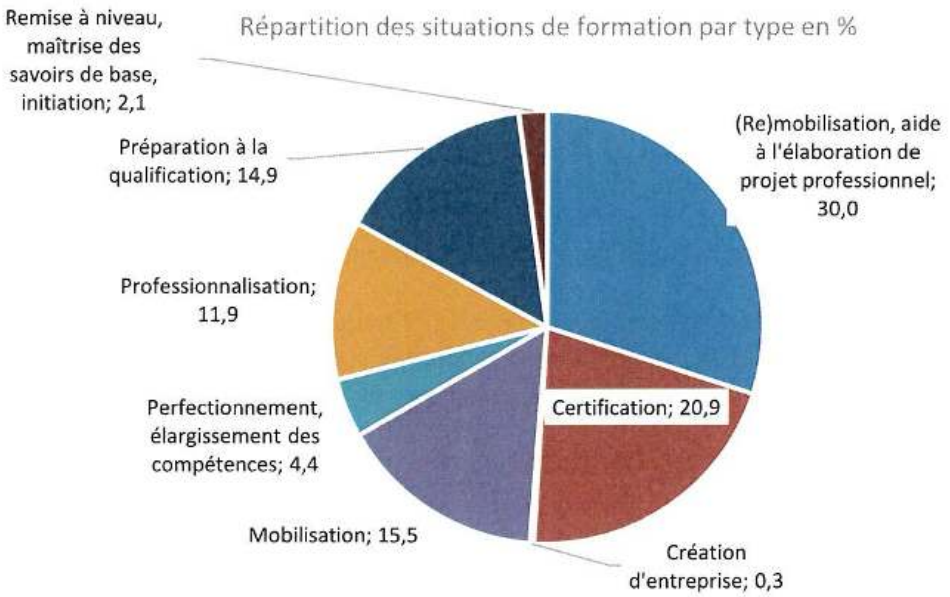
- 119 personnes entrées à l'E2CR sur 130 orientées.
- 73 intégrations en formation RSMA-R (Service Militaire Adapté)
- 1 jeune qui a intégré l'Académie des Dalons.
- 59 jeunes entrés en formation de Pôle Emploi pour 66 situations

Nous avons eu également 224 jeunes qui ont eu un test de détection d'illettrisme effectué en Mission Locale (OISIS). 190 jeunes ont été mis en relation sur une formation CléA pour 101 entrées en formation. Il n'y avait pas d'action de formation de lutte contre illettrisme dans le programme régional à proprement dit.

Parmi les 693 jeunes entrées en formation 391 jeunes ont accédé à une formation de la Région. Cependant, il y a eu en 2022, 534 places de formations financées par la Région ouvertes pour tous les demandeurs d'emploi du territoire Est. Ce qui signifie que 73,2% des places ont été pourvues par la MLE. Ce taux est très intéressant car la DEFM A de moins de 25 ans ne représente que 15,1% de la DEFM A tout âge confondu sur l'Est.
Cependant, les accès en formation pour nos jeunes ne se font pas ou peu sur des formations qualifiantes ou diplômantes. Plusieurs formations diplômantes financées par la Région sont peu accessibles aux jeunes.
2 raisons principales peuvent expliquer cela : Certaines formations sont dans des domaines qui intéressent peu les jeunes (ex: Bâtiment et Agriculture) et d'autres sont très prisées et donc leur accès est fortement concurrentiel (Ex: les Diplômes d'Etat de Travail Social et de la santé), or les jeunes de la ML ont souvent été en difficulté scolaire.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Par conséquent, il faudrait réaliser des actions de communication pour améliorer l'attractivité de certains secteurs d'activité et solliciter la mise en place de parcours pré-qualifiant + qualifiant/diplômant.



La Cité de la formation

La Cité de la Formation est un projet innovant qui vise à favoriser l'accès à la formation et à l'emploi des publics les plus éloignés du marché du travail. Située dans la région Est de la Réunion, elle propose des parcours de formation adaptés aux besoins des demandeurs d'emplois, des salarié(e)s en reconversion et des jeunes accompagnés par la Mission locale Est.
La zone Est souffre d'un manque d'infrastructure qui limite les opportunités d'emploi et de formation pour ses habitants. La MLE a donc décidé de développer des actions spécifiques dans cette zone pour accompagner les bénéficiaires de l'Est dans leur insertion professionnelle et rendre la zone plus attractive pour les organismes de formation. L'intérêt est également de cibler le public local et d'éviter la fuite des potentiels vers d'autres régions.

La Cité de la formation a ouvert ses portes au public en septembre 2022 et compte actuellement quatre champs innovants dans l'Est : grâce à la volonté de la Mission locale Est, nous pouvons compter sur un service d'orientation, une plateforme numérique de formation à distance, un espace de co-working et de création, et une offre de formation à disposition dans les secteurs porteurs de l'économie locale.

Formations proposées à la Cité de la formation	Agent·e de restauration (ENDEMIA)	Codage (IFR)	Serveur·se en salle (ENDEMIA)	Pré-qualification animation sportive (KALAMUS)	BAFA (CEMEA)	Encadrant·e Technique (ARIANE)	Cuisine en apprentissage (ENDEMIA)
Nb de pers formées	12	10	12	12	21	8	8
Nb de pers habitantes l'Est	12	10	12	12	17	8	8
Nb de Demandeurs d'Emploi inscrits à Pole Emploi	12	10	12	12	12	8	4
Nb de jeunes de 16/25 ans	2	9	2		17		8
Nb de pers de + de 26 ans	10	1	10	12	4	8	

Ainsi, 5 formations de niveau V et 2 formations de niveau IV ont été dispensées depuis l'ouverture de la Cité de la Formation.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

II.8 L'accès à l'emploi et à l'alternance

La cellule emploi

Nous comptabilisons un total de 2506 contacts avec toutes les entreprises partenaires de la Mission Locale Est sur l'année 2022 et cela pour des demandes diverses :
- Informations sur les mesures pour l'emploi (PEC, Gadiamb, Emploi Franc, Contrat en alternance,...)
- Gestion de leurs offres d'emploi, du sourcing de candidats au recrutement
- Réalisation des démarches administratives pour les embauches en PEC
- Médiation entre les jeunes employés en cas de problèmes

Il y a eu également 11 évènements de type job-dating en 2022. Ces évènements ont été organisés par la MLE ou par des partenaires.
Il y a eu aussi la mise en place d'un partenariat avec 6 organismes de formation proposant des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation qui ont effectué durant toute l'année des informations-collectives et des job-dating : Endémia (14 évènements), Aftral (6 évènements), Devana (4 évènements), Gold Formation (2 évènements), ICCI (3 évènements), IFR (3 évènements).
La MLE est également membre du Club Economique Bénédictin.

Les activités de la cellule emploi :

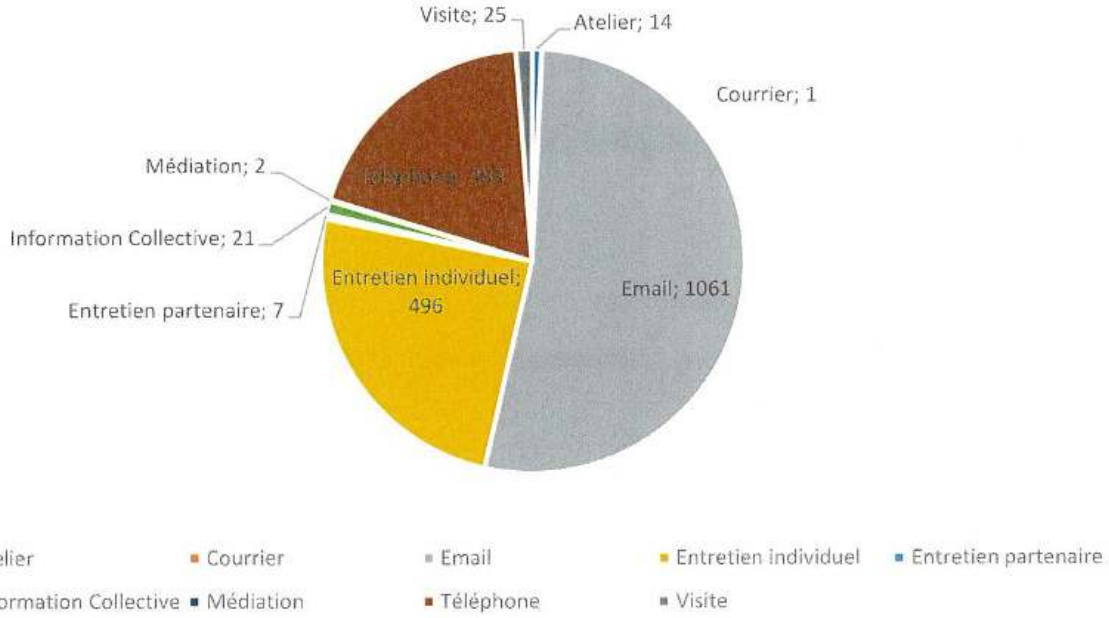
Nombre d'entreprises en contact	583 (dont 374 pour CIP cellule emploi
Nombre d'évènements « entreprise »	2506 (dont 1988 pour CIP cellule emploi)
Nombre d'offres d'emploi/de contrats en alternance récoltées	310
Nombre d'offres d'emploi/de contrats en alternance récoltés pourvus	260
Nombre de MER sur offres d'emploi interne	811

Les évènements liés à l'emploi :

Job Dating Diffusion Concept Formation (DCF) Postes : AMB + Ouvrier paysage
Forum : Village connecté – Mairie de Saint Benoît
Matinée de l'alternance et de la formation – Mairie de Saint Benoît
Job dating - Service intérim
Forum : Village connecté - INTERIM– Mairie de Saint Benoît
Journée internationale du transport -AFTRAL
2 actions MOBIL INTERIM
Action de proximité - RDM
Journée Portes Ouvertes AFPAR
Forum - Action de proximité - Caravane de l'emploi (Ste Anne)

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les types de contacts réalisés auprès des employeurs en 2022:



Les immersions professionnelles (PMSMP)

L'évolution du nombre de PMSMP

En 2022, 1 377 jeunes ont réalisé 3 187 immersions en entreprise. En 2021, 1 353 jeunes ont réalisé 3 316 immersions en entreprise. Par rapport à 2021, en 2022, il y a eu plus de jeunes qui ont fait une immersion (+24 jeunes en 2022) mais nous avons moins de situations en 2022 (-129 situations).

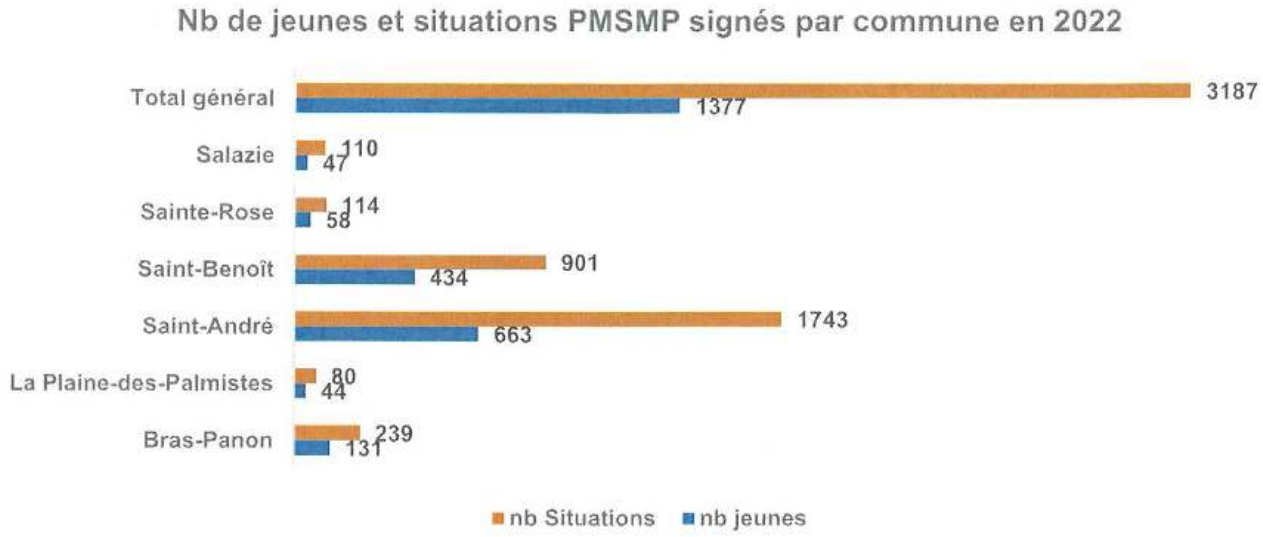
Année	Nb de PMSMP signés
2020	2295
2021	3316
2022	3187

Nous en étions sur 2020 à 2021 à 44.5% d'augmentation. En effet, de l'année 2020 à 2021, nous faisions face au doublement de l'objectif attendu sur le dispositif Garantie Jeunes, ce bouleversement justifie l'augmentation de 44.5%. En effet, l'utilisation de la mesure PMSMP était constitutive du parcours d'accompagnement GJ.
Durant les premières années de mise en œuvre de la GJ, les jeunes devaient effectuer 80h de PMSMP minimum. Cette pratique est par la suite restée car les PMSMP ont toujours représenté une plus-value dans un parcours d'insertion.

En 2022, le passage au dispositif CEJ a permis d'ouvrir le champ des innovations et donc des propositions faites aux jeunes, ainsi, de nombreux ateliers professionnels, des visites d'entreprises organisées régulièrement ont été des solutions complémentaires au PMSMP. Cette diversification de l'offre de services a ainsi pu impacter le nombre de PMSMP signé qui a probablement diminué au profit des activités collectives.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

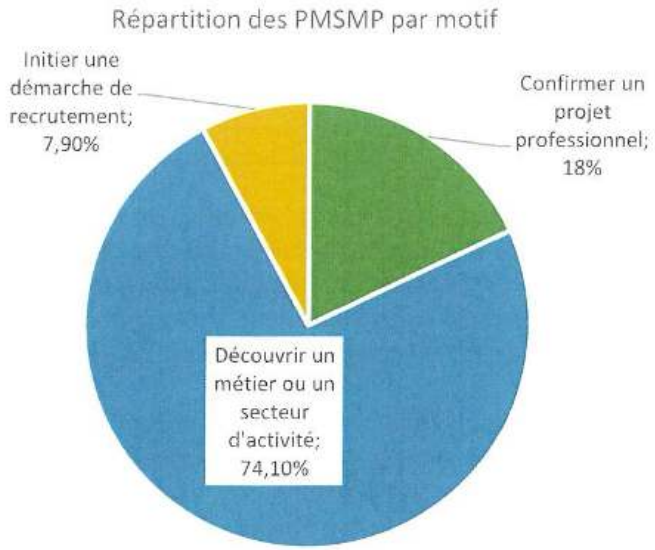
La répartition des PMSMP par commune



Les lieux de signatures principaux restent les deux grosses communes de la zone Est : Saint-André et Saint-Benoit. Les deux communes représentent 60 % des signatures tant en 2021 qu'en 2022.

Le motif de réalisation des PMSMP

Le motif de réalisation des PMSMP en 2022 est majoritairement la découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité et la confirmation d'un projet professionnel : 92,1%

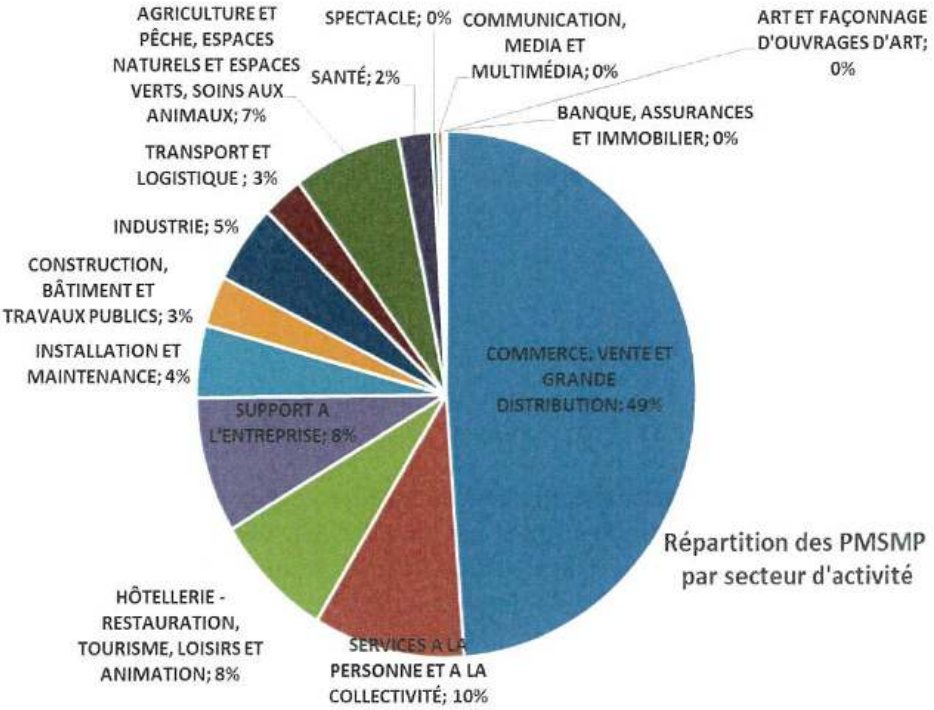


Dans la pratique, l'utilisation de la mesure dénote de la demande des employeurs de la région Est qui sont clairement en recherche de personnel jeune prêt à travailler. Mais le motif « initier une démarche de recrutement » est rarement utilisé sur les CERFA par crainte d'engagement obligatoire à embaucher le jeune à l'issue de la PMSMP. Dans tous les cas, cela reste pour le jeune un moyen de découvrir un métier ou un secteur d'activité.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les secteurs d'activité des PMSMP

Le secteur d'activité dans lequel se fait le plus de PMSMP est le Commerce et la grande distribution soit 49%. Il est suivi de nouveau par 3 autres secteurs principaux qui sont le service à la personne (10%), l'hôtellerie/restauration/tourisme (8 %), le support à l'entreprise (8 %). Nous avons une évolution sur le cinquième secteur, le secteur de l'installation et maintenance est détrôné par le retour de l'agriculture et pêche, espaces naturels (8 % cette année contre 4% l'année passée).

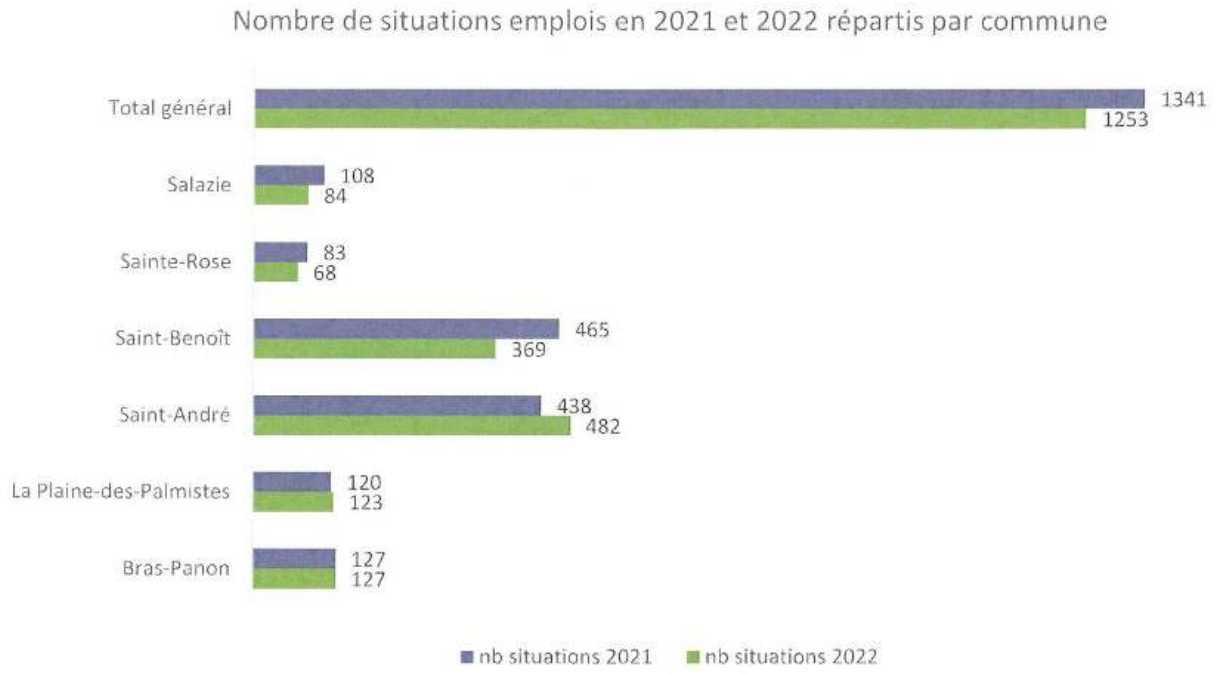


Les entrées en emploi tous confondus

En 2022, il y a eu 905 jeunes qui ont accédé à un emploi pour 1253 situations. Par rapport à 2021, cela correspond à une baisse de 16.5% des jeunes qui accèdent à l'emploi. Les entrées en situation d'emploi ont également diminué de 6.6%. Il est important de souligner, que nous avions avant 2022, 3 années consécutives d'augmentation du nombre de jeunes ayant accédé à une situation d'emploi.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



Si l'on tient compte des données du bulletin de marché du travail de décembre 2022, il y a eu également une baisse de 3.2% du nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi. Cependant, si l'on observe la situation par commune il ne semble pas y avoir de corrélation surtout pour les Communes de Bras Panon, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose et Salazie. Le partenariat entre Pôle Emploi et la MLE sur le partage d'offres reste un point à améliorer. Malgré de nombreuses tentatives de collaboration, chaque structure fini par tisser son propre partenariat et en cas de recrutement chacun craint de ne pas pouvoir positionner ses demandeurs d'emploi. Le Pôle Emploi a également des conventions d'exclusivité avec certains employeurs.

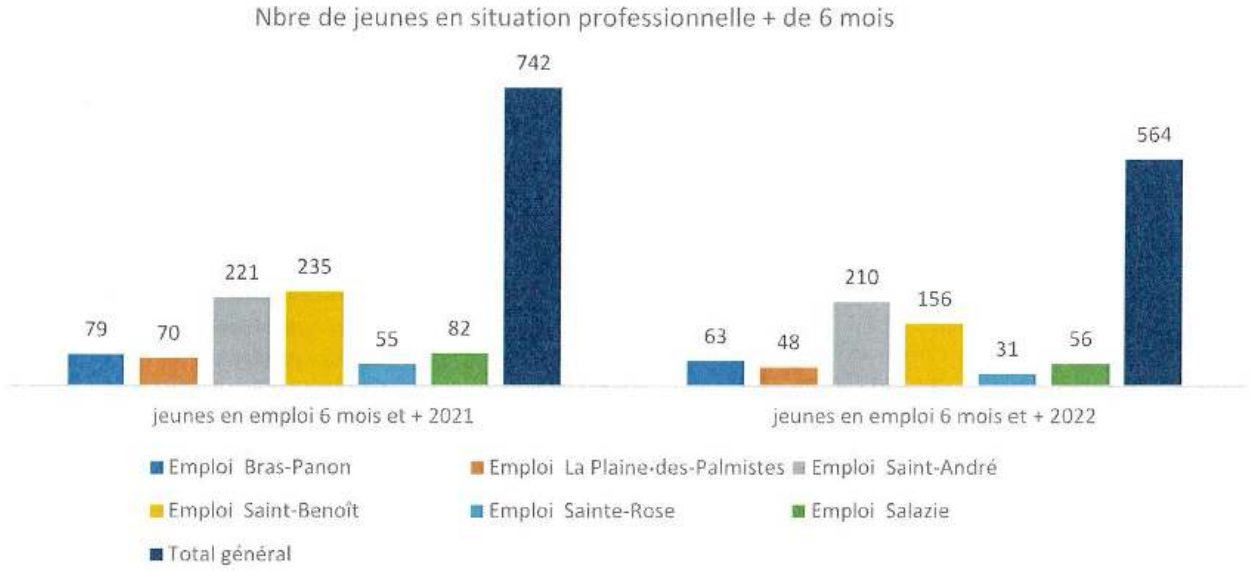
Tableaux d'analyse de la baisse des situations d'emploi :

	Nb de situations en 2022	Nb de situations en 2021	Différence du nb de situations entre 2022 et 2021	Variation entre 2021 et 2022 en %	Variation du cumul des offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi sur 1 an (observée sur le bulletin du marché du travail de décembre 2022)
Bras-Panon	127	127	0	0	-6,6
La Plaine-des-Palmistes	123	120	3	3	-12,1
Saint-André	482	438	44	10	6,9
Saint-Benoît	369	465	-96	-21	-19,0
Sainte-Rose	68	83	-15	-18	172,7
Salazie	84	108	-24	-22	11,6
Total général	1253	1341	-88	-7	-3,2

	nb jeunes			nb situations			nb jeunes	nb situations
	CDD	CDI	Non salarié	CDD	CDI	Non salarié	Total	Total
Entrées en emploi en 2021	875	191	11	1132	198	11	1054	1341
Entrées en emploi en 2022	750	167	10	1073	170	10	905	1253
Différence entre 2022 et 2021	-125	-24	-1	-59	-28	-1	-149	-88

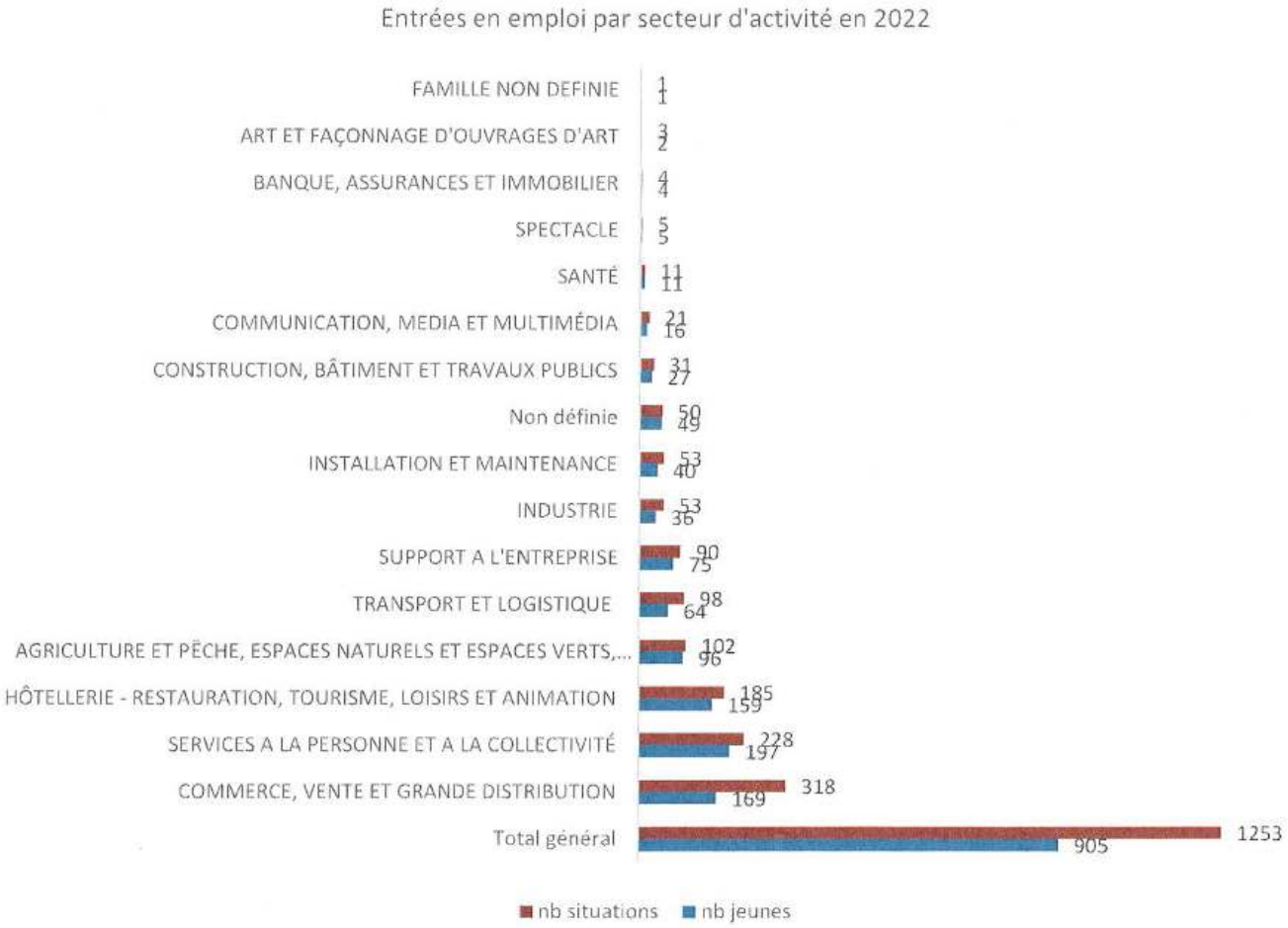
La baisse se fait principalement sur les entrées en CDD (-14.3% de jeunes et -5.2% de situation).

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023



Cependant, si l'on regarde les emplois de + de 6 mois, catégorie considérée comme emploi durable, la situation est plus critique car nous avons – 24% de jeunes en emploi durable en 2022 par rapport à 2021.

Les entrées en emploi par secteur d'activité :



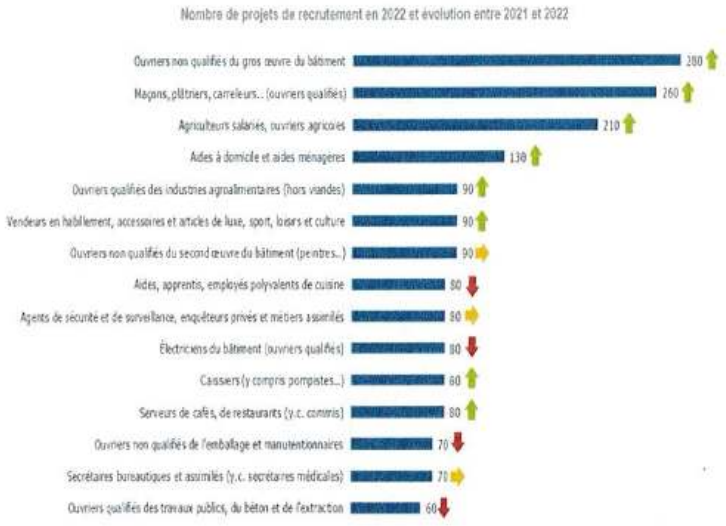
Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Nous remarquons que 3 secteurs d'activité se démarquent quant aux embauches de jeunes en 2022 :

- Le commerce, la vente et la grande distribution ;
- Le service à la personne et à la collectivité ;
- L'hôtellerie-restauration, le tourisme, loisirs et animation.

Comparaison des 15, 1ers métiers pour lesquels il y a eu des recrutements de jeunes de la MLE en 2022 avec l'enquête BMO du Pôle Emploi :

		nb jeunes	nb situations
	Domaine ROME métier exercé	Total	Total
1	Commerce non alimentaire et de prestations de confort	55	125
2	Grande distribution	61	114
3	Animation d'activités de loisirs	81	88
4	Aide à la vie quotidienne	72	78
5	Non défini	57	70
6	Secrétariat et assistance	56	68
7	Production culinaire	57	65
8	Espaces naturels et espaces verts	55	55
9	Production	40	46
10	Magasinage, manutention des charges & déménagement	26	40
11	Personnel de conduite du transport routier	34	34
12	Sécurité privée	25	33
13	Commerce alimentaire et métiers de bouche	29	30
14	Force de vente	24	30
15	Action sociale, socioéducative et socio-culturelle	21	29
16	Propreté et environnement urbain	24	25



Si l'on observe les métiers dans lesquels il y a eu le plus de situations d'emploi pour nos jeunes, on peut remarquer qu'ils coïncident peu avec les besoins en recrutement déclarés en 2022. Cela peut expliquer le fait que nous n'arrivons pas à avoir un nombre plus important d'accès à l'emploi. Les entreprises du bâtiment et les agriculteurs sont peu en contact avec la ML et les jeunes sont peu intéressés par les métiers du Gros œuvre du Bâtiment et de l'Agriculture.

Le commerce, la grande distribution, l'animation d'activités et de loisirs, l'aide à la vie quotidienne sont les métiers dans lesquels nous avons eu plus de situation d'emploi pour les jeunes. Il semble que les métiers en croissance que nous arrivons à toucher pour nos jeunes sont Vendeur·e, Caissier·ère ainsi qu'Aide à domicile et Aide-ménagère. Là où nous avons beaucoup de difficultés à faire coïncider la demande d'emploi des jeunes et le besoin en main d'œuvre c'est sur les métiers d'Ouvrier·ère non qualifié·ée du gros œuvre du Bâtiment ; Macon·e, plâtrier·ère, carreleur·euse,... ; Agriculteur·trice salarié·e et ouvrier·ère agricole. Nous devons également accentuer le croisement sur les métiers d'Ouvrier·ère qualifié·e des industries alimentaires et de Serveur·se de café et de restaurant.

Les PEC, Parcours Emploi Compétences

En 2022, **il y a eu 257 jeunes qui ont bénéficié de 271 PEC non marchand signés en CDD et 1 jeune a signé un PEC CDI dans le secteur non marchand. C'est aussi 19 jeunes qui ont bénéficié de PEC marchand en CDD et 12 jeunes ont signé un PEC CDI dans le secteur marchand.** Par rapport à 2021, il y a eu 13 PEC en moins, tout PEC confondu. Cette baisse reste raisonnable si l'on tient compte de la baisse de l'aide de l'Etat sur les salaires (passage de 80% à 60%).

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

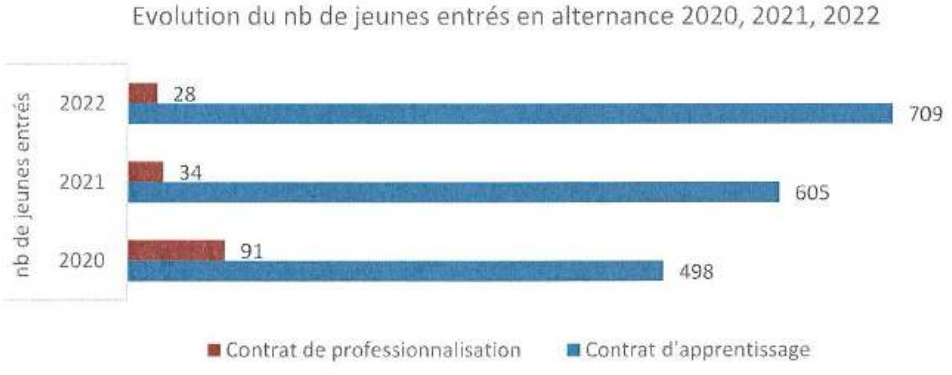
	nb jeunes				nb situations			
	CDD / Contrat unique d'insertion secteur marchand	CDD / Contrat unique d'insertion secteur non marchand	CDI / Contrat unique d'insertion secteur marchand	CDI / Contrat unique d'insertion secteur non marchand	CDD / Contrat unique d'insertion secteur marchand	CDD / Contrat unique d'insertion secteur non marchand	CDI / Contrat unique d'insertion secteur marchand	CDI / Contrat unique d'insertion secteur non marchand
Bras-Panon	3	37	4		3	37	4	
La Plaine-des-Palmistes	5	25			5	27		
Saint-André	1	71	3	1	1	75	3	1
Saint-Benoît	4	57	3		4	61	3	
Sainte-Rose	4	27			4	28		
Salazie	2	40	2		2	43	2	
Total général	**19**	**257**	**12**	**1**	**19**	**271**	**12**	**1**

Pour L'année 2022, nous continuons notre politique de recrutement des jeunes de l'Est grâce à l'une des nombreuses mesures de l'état : le Parcours Emploi Compétences. La communication du dispositif ne fait plus partie de nos priorités puisque les employeurs avec lesquels nous travaillons depuis de nombreuses années maintenant nous ont identifié sur le territoire Est.
Les changements qui sont maintenant récurrents et pour lesquels nous informons de manière systématique nos partenaires concernent le taux de prise en charge de la mesure qui évolue d'une année sur l'autre ou selon la conjoncture deux fois dans l'année.
La mesure PEC reste une mesure prisée par les collectivités et les associations, bien qu'orientée vers un public plus âgé, le PEC est particulièrement adapté et fait l'unanimité de nombreuses communes de la région Est, elle fait clairement partie du panorama des mesures à l'embauche plébiscitées par nos employeurs.

Les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation

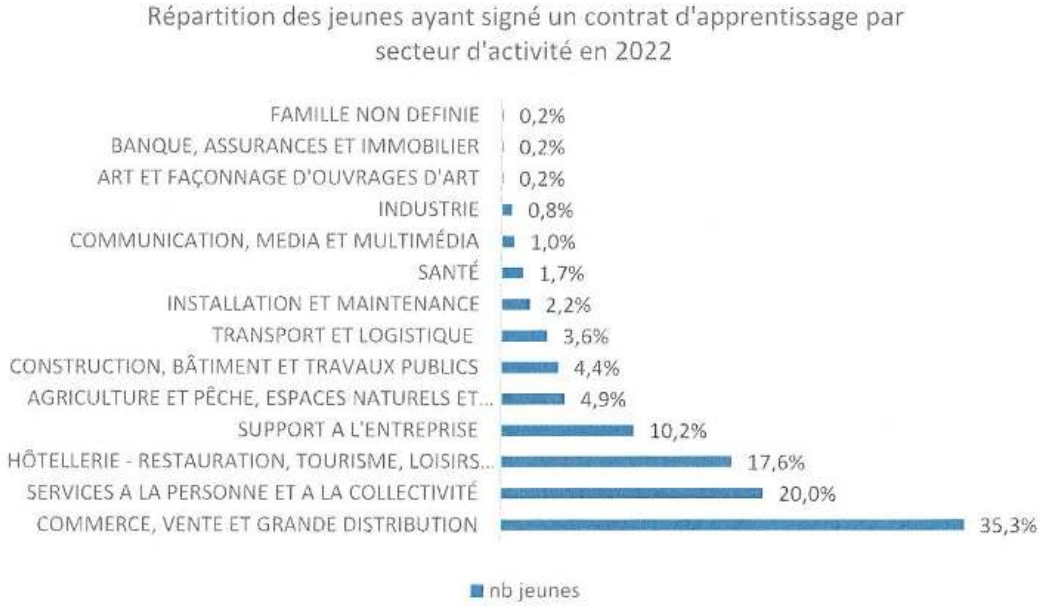
En 2022, ce sont 709 jeunes qui ont signé un contrat d'apprentissage et 28 un contrat de professionnalisation.
Nous avons une augmentation de 17.2% des contrats de professionnalisation par rapport à 2021. Cela fait 3 années consécutives d'augmentation. Cependant, les contrats de professionnalisation ne cessent de baisser.





Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Comme pour l'emploi, les secteurs d'activité qui ont recruté les plus d'appentis sont le commerce, la vente et la grande distribution, les services à la personne et à la collectivité et l'Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs.



L'IAE

En 2022, nos participations aux comités de pilotage des Ateliers Chantier d'Insertion nous ont permis de comptabiliser **87 CDDI signés avec des jeunes de la MLE**. Plusieurs associations porteuses d'ACI convient la ML à leur séance de recrutement. En 2021, ce chiffre était de 67, nous avons donc 20 CDDI de plus signés en 2022.
En revanche pour les missions réalisées par le biais d'une Association Intermédiaire nous n'avons que 5 jeunes enregistrés dans I-milo ayant eu ce type d'expérience professionnelle.

Ci-dessous le tableau des ACI ayant recueilli des jeunes :

	Ateliers Chantiers d'Insertions	Opérateurs	Communes	Nombre de jeunes
1	Aci Jardin Sociale	Rando 2 P	Plaine Des Palmistes	4
2	Aci Jardin Urbain	Rando 2 P	Plaine Des Palmistes	4
3	Aci jardin de l'Espoir	Abdess	Saint Benoit	2
4	Aci Aménagement Urbain	Abdess	Saint Benoit	4
5	Aci Pépinière sociale	Ardie	Saint Benoit	6
6	Aci Valorisation des déchets alimentaires	Ardie	Saint-André	4
7	Aci BBS	Ardie	Saint Benoit	4
8	Aci Garage social	Ardie	Bras Panon	10
9	Aci Garage social	Ardie	Plaine des Palmistes	14
10	Aci Pépiniére-Ravine Creuse	Alie	Saint Andre	3
11	Aci Plantes médicinales-Dioré	Ardie	Saint Andre	3
12	Aci Informatiques Saint Andre	Ardie	Saint-André	4
13	Aci Autour du Vacoas	Autour du Vacoas	Salazie	3
14	Aci Jardin Solidaire « Fruit à Pain	Ccas	Sainte Rose	2
15	Aci Sentier Littoral-Ravine Glissante	Ccas	Sainte Rose	7
16	Aci Maison de la Tresse	Ccas	Sainte Rose	5
17	Aci Ti tang Recup	Ti tang Recup	Saint Andre	1

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

18	Aci palette	Adika	Saint Andre	2
19	Aci Momom Papa Léla	Momom papa Léla	Saint André	
20	Aci Textile	Ardie	Saint Benoit	8
TOTAL				87

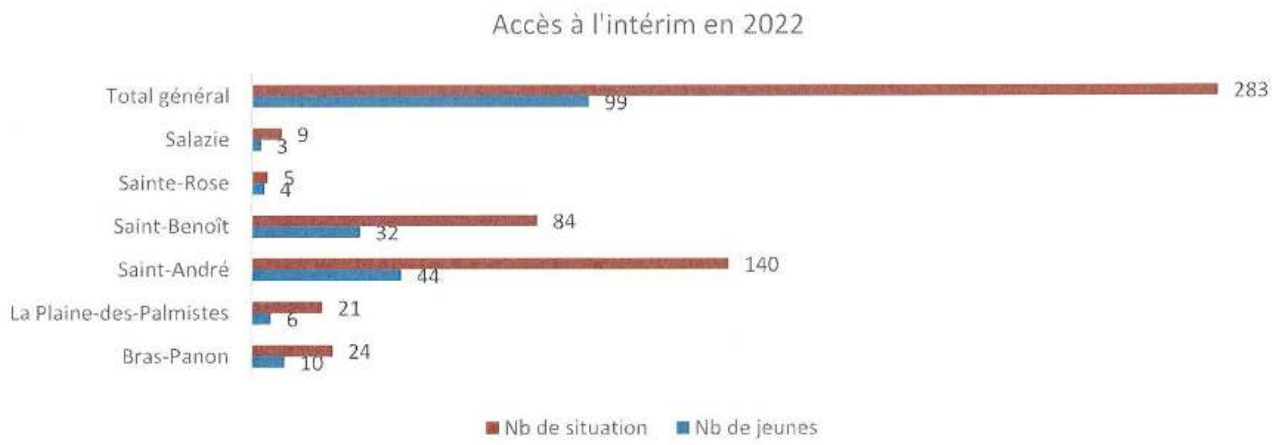
Ces jeunes ont pu bénéficier dans le cadre de ces chantiers d'insertion, d'un contrat (CDDI) d'une durée de 04 à 12 mois, d'un accompagnement leur permettant d'acquérir des compétences nouvelles techniques, d'un suivi socio-professionnel et d'une formation.

Pour l'année 2022, la Mission Locale de l'Est a aussi participé au 2 **Comités Techniques d'Animation Insertion Economique** organisé par les **Pôles Emploi de Saint André et de Saint Benoit.**
L'objectif de ces rencontres étant de faire un tour d'horizon sur l'IAE et de son développement sur le bassin Est, présenter les chantiers, les moyens et les mesures mises en place.
Aussi, le déploiement de la plateforme d'inclusion ITOU qui a été optimisé en 2021 pour les recrutements (ACI, Intérim) a permis en 2022 de faciliter les diagnostics des bénéficiaires vers l'IAE.
Ce service facilite la mise en relation des personnes les plus éloignées de l'emploi avec les employeurs solidaires et les accompagnants (orienteur et prescripteurs habilités)
Il offre aux utilisateurs un outil mutualisé pour simplifier les procédures, fluidifier les parcours d'insertion entre professionnels et renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes.

Dans le cadre de son parcours, les salariés ont pu bénéficier de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) auprès d'un autre employeur.
L'objectif étant de valider ou de découvrir le monde de l'entreprise, un poste de travail et de capitaliser un savoir-faire, savoir - être et pourquoi pas finaliser un contrat de travail en Cdd ou Cdi.

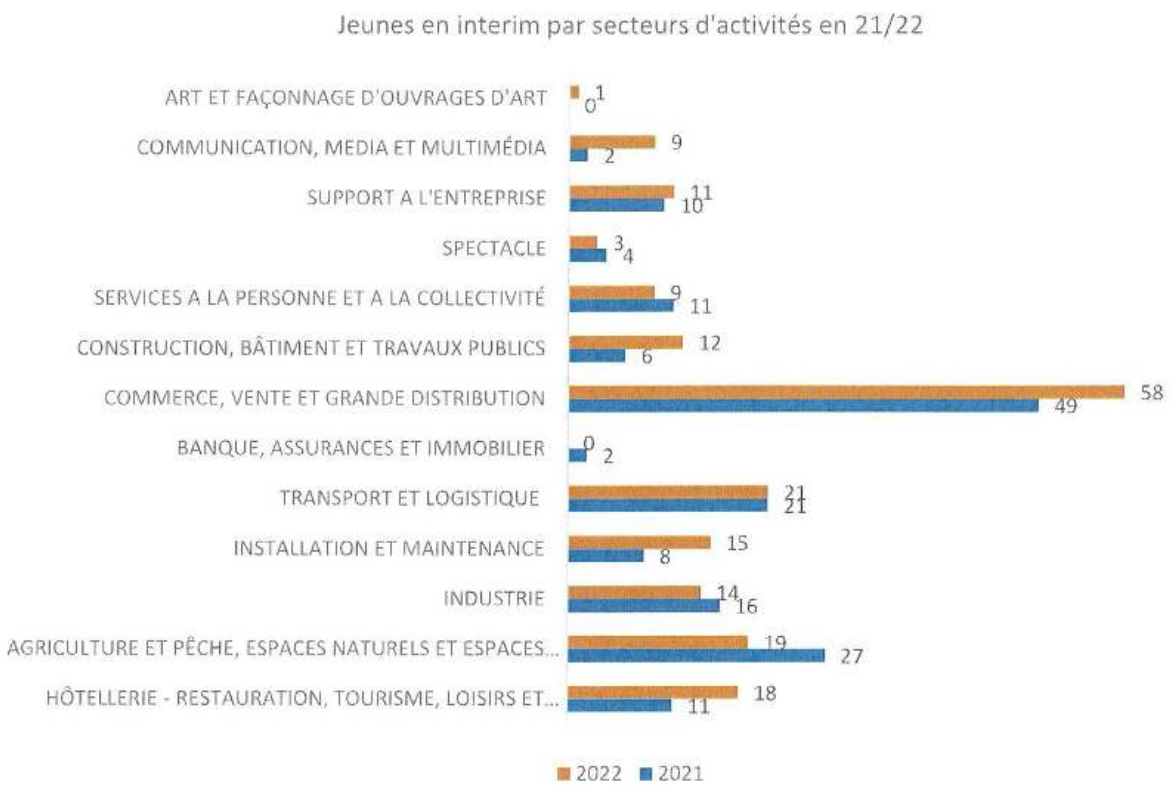
L'intérim

Nous avons eu en 2022, 99 jeunes qui ont accédé à 283 missions d'intérim.



Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Nombre de jeunes dans quels secteurs d'activités pour comparatif 2021 et 2022 :



Le secteur du commerce, de la vente et de la grande distribution représente le secteur ayant le plus recruté de jeunes en intérim.
Ce secteur est très représentatif de l'intérim et du turn-over du secteur.

Les créations d'entreprise

En 2022, ce sont 48 jeunes qui étaient déclarés comme étant créateur·trice d'entreprise: c'était + 7 jeunes de plus qu'en 2021.

Les actions / évènementiels de l'emploi

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les événementiels :

Intitulé de l'action	Dates	Ratio des jeunes
Job Dating Diffusion Concept Formation (DCF) Postes : AMB + Ouvrier paysage	28/01/2022	6 positionnés - 2 présents
Forum : Village connecté	30/03/2022	17 personnes reçues 16 personnes se sont positionnées sur des offres MLE
Matinée de l'alternance et de la formation	22/04/2022	22 personnes reçues 13 personnes se sont positionnées sur des offres MLE
Service intérim	13/06/2022	19 jeunes positionnés 8 jeunes reçus
Forum : Village connecté - INTERIM	01-juil	5 jeunes reçus 3 jeunes sont positionnés sur des offres MLE
Journée internationale du transport - AFTRAL	16-sept	
RECRUTEMENT CIREST (écrit/oral)	13-oct	
RECRUTEMENT CIREST (écrit/oral)	03-nov	
MOBIL INTERIM	10-nov	585 positionnements Une soixantaine de personnes reçues tout public confondu
RECRUTEMENT CIREST (écrit/oral)	15-nov	
Action de proximité - RDM	16/11/2022	1029 jeunes positionnés 15 personnes reçues, tout public confondu 5 jeunes se sont positionnés sur les offres MLE
JPO AFPAR	29/11/2022	382 jeunes positionnés 15 jeunes se sont positionnés sur les offres MLE
Forum - Action de proximité - Caravane de l'emploi (Ste Anne)	30/11/2023	
RECRUTEMENT CIREST (écrit/oral)	02/12/2023	
MOBIL INTERIM	07/12/2022	221 positionnements - Environ 25 jeunes reçus
RECRUTEMENT CIREST (écrit/oral)	13/12/2023	

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les ateliers menés par catégorie

ATELIER PRÉSENTATION DES MESURES POUR L'EMPLOI CEJ		
Session du 09/05/2022	8 jeunes positionnés	6 jeunes présents
Session du 09/06/2022	11 jeunes positionnés	8 jeunes présents
Session du 04/07/2022	7 jeunes positionnés	3 jeunes présents

ATELIER SEMI GUIDÉ recherche d'emploi		
Session 02/05/2022	8 jeunes positionnés	7 jeunes présents
Session 17/05/2022	7 jeunes positionnés	3 jeunes présents
Session 31/05/2022	4 jeunes positionnés	4 jeunes présents
Session 14/06/2022	3 jeunes positionnés	3 jeunes présents
Session 28/06/2022	4 jeunes positionnés	4 jeunes présents
Session 12/07/2022	10 jeunes positionnés	7 jeunes présents
Session 26/07/2022	5 jeunes positionnés	5 jeunes présents
Session 08/08/2022	7 jeunes positionnés	6 jeunes présents
Session 22/08/2022	4 jeunes positionnés	3 jeunes présents
Session 05/09/2022	6 jeunes positionnés	4 jeunes présents
Session 19/09/2022	5 jeunes positionnés	5 jeunes présents

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Suivi des ateliers/job dating 2022				
Partenaire	**Thématique**	**Date**	**Nombre d'inscrits**	**Nombre de présents**
ENDEMIA	Présentation des métiers du commerce	12-mai	2	2
ENDEMIA	Présentation des métiers de la grande distribution et du management	02-juin	16	7
ENDEMIA	Présentation des métiers de l'hôtellerie restauration	16-juin	7	3
ENDEMIA	Présentation des droits et devoirs des salariés en alternance	23-juin	8	2
ENDEMIA	Présentation des métiers de l'administratif et du secrétariat	30-juin	14	7
ENDEMIA	Présentation des droits et devoirs des salariés en alternance	28-juil	19	8
ENDEMIA	Présentation des métiers du BTP	11-août	13	3
ENDEMIA	Présentation des métiers du commerce	25-août	41	18
ENDEMIA	Présentation des métiers de la grande distribution et du management	08-sept	18	10
ENDEMIA	Présentation des métiers de l'hôtellerie restauration	27-sept	4	2
ENDEMIA	Présentation des droits et devoirs des salariés en alternance	07-oct	21	11
ENDEMIA	Présentation des métiers de l'administratif et du secrétariat	28-oct	5	4
ENDEMIA	Présentation des métiers du commerce	04-nov	7	6
ENDEMIA	Présentation des métiers de la grande distribution et du management	17-nov	0	0
Total			175	83
AFTRAL	Présentation des métiers du transport et de la logistique	07-avr	26	16
AFTRAL	Présentation des métiers du transport et de la logistique	14-avr	9	
AFTRAL	Présentation des métiers du transport et de la logistique	12-mai	7	7
AFTRAL	Présentation des métiers du transport et de la logistique	17-mai	22	22
AFTRAL	Présentation des métiers du transport et de la logistique	24-nov	10	1
AFTRAL	Présentation des métiers du transport et de la logistique	07-déc	12	5
Total			86	51
DEVANA	Présentation des métiers du service à la personne	29-mars	4	4
DEVANA	Job dating	31-mars	3	3
DEVANA	Présentation des métiers du service à la personne	27-avr	4	4
DEVANA	Présentation des métiers du service à la personne	18-mai	0	0
Total			11	11

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

GOLD Formation	Présentation des métiers de la petite enfance et du service à la personne	21-juil	10	6
GOLD Formation	Présentation des métiers de la petite enfance et du service à la personne	09-août	15	9
Total			25	15
ICCI Formation	Présentation des formations en commerce/restauration	17-févr	18	6
ICCI Formation	Présentation des formations en commerce/restauration + job dating	26-juil	14	7
ICCI Formation	Présentation des formations en commerce/restauration + job dating	28-sept	11	10
Total			43	23
IFR	Présentation des métiers de la petite enfance + JOB Dating	24-mars	5	5
IFR	Présentation des métiers de la petite enfance + JOB Dating	25-mai	6	4
IFR	Présentation des métiers du commerce + JOB Dating	19-mai	6	6
Total			17	15
Semi-Guidé	Présentation offres non pourvues + mesures d'aides à l'embauche	05-mai	10	7
Semi-Guidé	Présentation offres non pourvues + mesures d'aides à l'embauche	04-août	11	6
Semi-Guidé	Présentation offres non pourvues + mesures d'aides à l'embauche	07-juil	5	3
Semi-Guidé	Présentation offres non pourvues + mesures d'aides à l'embauche	01-sept	8	2
Semi-Guidé	Présentation offres non pourvues + mesures d'aides à l'embauche	06-oct	0	0
Semi-Guidé	Présentation offres non pourvues + mesures d'aides à l'embauche	03-nov	0	0
Total			34	18

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

III. La levée des freins périphériques à l'emploi

III.1 Les données clefs



La prise en charge du public jeune par la Mission Locale ne se limite pas à la recherche d'une formation ou d'un emploi durable, mais traite également les questions relatives au logement, au transport, à la santé, à l'autonomie financière.

L'accompagnement social participe à cette prise en charge globale et permet de lever les freins à l'insertion professionnelle. L'accompagnement est assuré par l'ensemble des accompagnants de la MLE. Cependant, pour les problématiques les plus lourdes, les jeunes peuvent rencontrer une Travailleuse Sociale.

Le nombre de jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement social

En 2022, 8383 jeunes ont bénéficié de 58766 propositions liées au domaine social ou de la citoyenneté. Une hausse de 29,6 % est enregistrée par rapport à 2022, soit 1916 jeunes de plus.

	2021	2022
Thèmes acte service	**Nombre de jeunes**	**Nombre de jeunes**
Citoyenneté	6066	6539
Logement	1048	860
Loisirs sport culture	657	4423
Santé	2969	3363

Sur le thème de **la Citoyenneté** nous enregistrons une hausse de 7.7 % soit 473 jeunes, de plus par rapport à 2021.

Sur le thème de **la Santé**, nous enregistrons **une hausse de 13.2 %** soit 394 jeunes de plus qu'en 2021.

Dans le domaine du **Loisir, Sport, Culture**, on constate **une hausse de 573 %**, soit 3766 jeunes de plus qu'en 2021. Cette hausse s'explique par la réalisation d'action collective dans les domaines suivants : santé / sport, journée ludique...)

Dans le domaine du **Logement**, nous notons **une baisse de 17.9 %** soit 188 jeunes de moins par rapport à 2021. Cela peut s'expliquer par le fait que nous avons moins de solution logement à proposer aux jeunes. Le parc de logement contient en effet de moins en moins de T1 ou de studio de libre. Type de logement prioritairement visé pour le public jeune.

L'accompagnement social fait par la travailleuse sociale de la MLE :

La Travailleuse Sociale qui assure l'accompagnement social de tout jeune qu'il soit ou non dans un dispositif d'accompagnement a suivi 639 jeunes et réalisé 1316 actes professionnels de type entretiens individuels, informations collectives et ateliers.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

L'accompagnement a pu porter sur l'accès au logement, l'accès aux soins, les conflits familiaux, les difficultés financières, les difficultés alimentaires, le besoin d'écoute, l'accompagnement dans les démarches administratives, le soutien psychologique.

Sur l'année 2022, les difficultés les plus récurrentes ont été liées au logement en raison de rupture familiale et d'hébergement, ainsi que les addictions.
Au regard des difficultés que rencontrent les jeunes de la MLE, l'accompagnement social se fait bien souvent en maillage avec nos partenaires qui sont : les Maisons Départementales, les CCAS, la CAF, la CGSS, les bailleurs sociaux, l'Association Addictions France, EPSMR, ARPS...
Dans le cadre de l'accompagnement individuel, des collaborations ponctuelles se font aussi avec l'E2C, la Sécurité Sociale, le SIAO Insertion, les autres Missions Locales, des associations telles que la Croix Rouge, AECP, SOS Solitude, Femmes Solid'Air, Momon Papa léla,

III.2 Les actions spécifiques liées à la santé

La prévention santé

La prévention se fait à travers des séances d'information collective, des ateliers et des stands permettant d'informer et de prévenir les jeunes sur des thèmes liés à la santé.

Les partenaires de prévention ont été essentiellement : L'Association Réunionnaise pour la Prévention des risques liés à la Sexualité (ARPS), l'Association Addictions France, l'Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion (EPSMR), Point infos santé, L'association Santé Addictions Outre-Mer (SAOME), Femmes Solid'Air !...

Intitulé de l'atelier	Nombre d'ateliers	Objectifs l'atelier	Nombre de jeunes présents
Atelier citoyenneté Egalité homme/femme (MLE)	12	Sensibiliser les jeunes sur la notion d'égalité des genres et faire de la prévention sur les violences faites aux femmes	76
Atelier santé (Point infos santé)	22	Informer et sensibiliser les jeunes sur les thèmes liés à la santé	151
Atelier santé (Addictions France)	19	Informer et sensibiliser les jeunes sur les thèmes liés aux addictions	125
Atelier santé (ARPS)	22	Informer et prévenir les jeunes sur les thèmes liés à la sexualité	135
Atelier santé Parcours Santé Jeunes (CGSS)	24	Informer les jeunes sur l'accès aux droits de la CGSS notamment le Pass santé dans le cadre du dispositif jeune ambassadeur relais	132
Atelier citoyenneté Sur les violences conjugales (Femmes solid'air !)	12	Sensibiliser les jeunes sur les violences faites aux femmes	76

TDT, *Tout Dan la Tet*

Tout Dan la Tét (TDT) est un programme d'accompagnement psychologique et éducatif de jeunes ayant des problématiques psychiques les freinant dans leur insertion professionnelle et sociale. Un binôme composé d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue a été constitué afin de permettre la mise en œuvre du dispositif.

Les objectifs : 30 jeunes à accompagner et 100 jeunes à sensibiliser en 2022

Les résultats :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

39 jeunes ont été accompagnés dans le cadre de TDT :

	TDT										nb jeunes
	nb jeunes										
Commune / Age à l'entrée de TDT :	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	
Bras-Panon	1			1		2	1				**5**
Saint-André		2	2	4		1	1				**10**
Saint-Benoît	2		2	3	2	5	3	2	2	1	**22**
Sainte-Rose	1	1									**2**
Total général	**4**	**3**	**4**	**8**	**2**	**8**	**5**	**2**	**2**	**1**	**39**

Il y a eu :

- 204 entretiens individuels menés par l'Educatrice Spécialisée de TDT
- 125 entretiens individuels sur 208 rendez-vous fixés par la psychologue. Nous avons donc un taux d'absentéisme de 40%.

Sur le nombre d'entretiens honorés, la majeure partie des rendez-vous sont destinés à des femmes ; 65% de rendez-vous féminins contre 35% de rendez-vous masculins.

Ont été également réalisés :

- 15 Groupes de parole sur les thèmes suivants :
 - Les violences éducatives ordinaires (loi 2019) ;
 - L'écologie ;
 - La parentalité ;
 - Le rapport femme/homme ;
 - La guerre en Ukraine ;
 - Le tourisme ;
 - Les réseaux sociaux ;
 - Les contrats de travail, les droits et obligations du salarié et les droits et obligations de l'employeur,...

- 7 Ateliers thématiques sur les thèmes suivants :
 - Le travail (Définition, rapport, réflexion à partir de citations et d'une chanson) ;
 - Les écrans (Bienfaits, Méfaits, utilisation d'images satiriques porteuses de message) ;
 - La posture professionnelle (2 sessions).

- 4 Ateliers sensibilisation à destination des professionnels de la Mission Locale Est ont été réalisés :
 - L'adolescence, l'adulescence : réalités actuelles
 - Personnes en danger (mineurs et majeurs) : Comment accueillir, protéger, orienter ?

Il peut y avoir plusieurs ateliers sur le même thème.

L'accompagnement renforcé démarre par l'orientation des professionnels. La fiche de contact internet/externe permet une prise de contact rapide avec le jeune afin de poser un entretien.
Les entretiens entre l'éducatrice spécialisée et la psychologue sont fixés en fonction des disponibilités du jeune.

Le nombre de séance individuelle varie en fonction des besoins du jeune. L'accompagnement est proposé pour les jeunes inscrits à la MLE, sortis de l'ASE ou ayant une histoire douloureuse voire traumatique, avec des fragilités psychologiques ou des troubles psychiatriques.

Visite médicale et pharmacie

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les jeunes inscrits à la Mission Locale Est qui connaissent des difficultés pour consulter un médecin, peuvent solliciter le service social pour une orientation possible vers un médecin ou une pharmacie. A savoir que cette orientation est réalisée selon la situation du jeune.

Objectif : Favoriser la santé des jeunes qui ont des difficultés à accéder en urgence à une prestation médicale.

Il existe 2 conventions avec 2 médecins et 2 pharmacies partenaires. Un médecin et une pharmacie à St -André, un médecin et une pharmacie à St Benoit.

Selon les fiches de liaison comptabilisées, **3 jeunes ont bénéficié des prestations médicales** :
3 orientations vers les médecins conventionnés et en parallèle 3 vers les pharmacies conventionnées. Les jeunes n'avaient pas de couverture maladie. A noter qu'il a été proposé à tous un accompagnement social afin de rétablir leur situation.

Jeunes et fringués, le Dressing Responsable

Les jeunes qui ont bénéficié du dressing responsable sont des jeunes en rupture familiale, en parcours d'errance ou simplement en difficultés d'insertion, à la recherche d'une formation ou d'un emploi. Certains bénéficient d'un suivi spécifique par un éducateur spécialisé en fonction du dispositif dans lequel ils sont inscrits.
Le parcours de ces jeunes est divers : E2C, dispositif TAOIR nou lé kapab, PACEA, Garantie Jeunes, Obligation de formation, Brigade pour l'inclusion positive ou encore Maison Relais Hermès.

670 kilos de vêtements ont été collectées sur toute l'île.
Il a été possible de compter sur les partenaires de la Mission Locale Est, et de nombreuses sollicitations ont été effectuées. La MLE a notamment pu compter sur le soutien de l'association ADSL à Saint André qui met en place des donations de vêtements tous les 3èmes jeudis du mois, la Croix Rouge de Saint Benoît, l'association Momom Papa Léla à Saint André, l'association AECP à Bras Fusil, l'atelier Chantier d'Insertion Textile de l'ARDIE à Bras Fusil et Leclerc pour les kits hygiènes. Le Dressing Responsable a pu également compter sur les dons de vêtement de particuliers, notamment de salariés ou de personnes extérieures.

Pour renforcer la lutte contre le gaspillage textile et la lutte contre la pollution, le Dressing Responsable a eu l'opportunité d'effectuer une commande de kits hygiène auprès de l'ACI Textile de l'association ARDIE à Bras Fusil. Deux types de kits ont été commandés : un premier kit composé de serviettes hygiéniques en tissu réutilisable d'une durée de 5 ans, un second kit composé de coussinets d'allaitement réutilisables, de lange, et de lingettes nettoyantes, toujours en tissu réutilisable.

Les kits de l'association ARDIE viennent compléter ceux proposés par la Mission Locale Est qui sont déjà composés de gel douche, shampooing, coupe-ongle, dentifrice et brosse à dent.

Lors des sollicitations du Dressing, 3 à 5 tenues complètes sont proposées au jeune.

101 jeunes ont pu bénéficier du Dressing Responsable en 2022 : 56 jeunes femmes et 47 jeunes hommes.

31 ateliers ont été réalisés sur les thèmes suivants :

- La confiance en soi ; Connaître ses qualités et ses défauts ; Savoir ses points forts et ses points à retravailler ;
- La présentation de soi ;
- La communication verbale et non verbale ;
- La colorimétrie et les codes couleurs des entreprises ;
- La tenue en fonction du métier et du secteur d'activité.

III.3 Les actions liées au logement

L'hébergement en ALT jeunes

Objectif : Offrir un hébergement temporaire et accompagner vers le logement durable et autonome.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Il est à noter depuis 2013 que la MLE ne peut plus orienter directement un jeune demandeur vers le parc locatif, les admissions dépendent uniquement des orientions de la commission du SIAO Insertion.

Résultats des orientions du SIAO Insertion vers notre parc locatif sur l'année 2022 :

Nombre de jeunes ayant accepté la proposition du SIAO Insertion	**6**
Nombre de jeunes ayant refusé ou injoignable	12
Total du nombre d'orientation	*18*

Suivi des jeunes en ALT :

Indicateurs	2021	2022
Nombre de jeunes hébergés et suivis	10	**12**
Nombre d'entretiens réalisés	10 jeunes ont eu 74 entretiens	**12 jeunes ont eu 80 entretiens individuels** (Ce sont en majorité des entretiens téléphoniques au sujet de la vie quotidienne, la citoyenneté, problèmes divers...)
Nombre de visites à domicile	23	**60**

En 2022 il y a eu au **total 12 jeunes dans les logements ALT jeunes**. 4 femmes et 8 hommes. Elles·ils ont tous bénéficié d'un accompagnement social lié au logement :

- 7 d'entre eux étaient intégrés dans le dispositif Contrat d'Engagement Jeunes
- 4 jeunes à la recherche d'un emploi
- 1 en emploi

Force est de constater que l'accompagnement dans les difficultés liées au logement a été majeur.
Les problématiques des jeunes orientés sont souvent liées aux addictions, aux conflits avec les pairs, aux difficultés psychologiques et financières, à la gestion de la vie quotidienne.
Le travailleur social accompagne également le jeune dans ses démarches administratives (ouverture de compte bancaire, déclaration d'impôts, couverture sociale, ...).
Le travail en partenariat avec les acteurs de terrain est aussi important (par exemple le CCAS, la CGSS, la Croix Rouge, l'EPSMR).

Lorsque cela est nécessaire, l'accompagnement physique vers les institutions administratives ou d'aide est réalisé. Sinon les entretiens se font essentiellement soit dans les bureaux de la Mission Locale ou dans le logement.
Les visites à domicile, faites par les travailleurs sociaux, sont relatives aux entretiens avec les jeunes, afin de faire le point avec eux, sur leur situation sociale, et de ce fait établir leur suivi. Cette année elles ont été importantes, compte tenu de la problématique des usagers, sur la question de l'hygiène des locaux, mais aussi des problèmes techniques liés au logement (fuite d'eau, siphon bouché, Pb d'électricité...)

6 sorties du dispositif ont été réalisées en 2022 (6 en 2021)

Motif des sorties dans le dispositif	Nombre de jeunes
Retour en famille	4
Acquisition d'un logement autonome	1
CHRS	1
TOTAL	6

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Jeunes et Logés

La Mission Locale Est met en œuvre depuis 2015, une action d'accompagnement vers et dans le logement, cofinancée par le Fonds Social Européen et la DEETS.
Cette action concerne les jeunes âgés entre 18 et 25 ans, qui ont un minimum de ressources (497€ par mois) et qui sont inscrits dans un parcours d'insertion actif. L'objectif de cet accompagnement est de lever le frein à l'insertion professionnelle et sociale que constitue l'absence de logement, ou la précarité dans le logement.
Notre expérience en matière d'accompagnement socioprofessionnel des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, nous a montré à plusieurs reprises, que l'éloignement géographique des bassins d'emploi, la surpopulation du logement, les violences au sein du foyer familial, ou l'insalubrité du logement sont un frein à l'insertion, et que parfois ces situations pouvaient conduire à des ruptures de parcours de jeunes déjà insérés.
Face à ces constats faits pendant de nombreuses années, la Mission Locale Est a saisi l'opportunité d'un appel à projet de la DJSCS, avec le soutien du Fonds Social Européen, afin de proposer un accompagnement vers et dans le logement autonome.

L'action a rencontré plusieurs difficultés en 2022 :

- Manque de temps RH imprévu sur le dispositif
- Difficultés à faire l'accompagnement dans le cadre du télétravail
- Déperdition des jeunes entre le moment du diagnostic et le passage en commission des dossiers pour les raisons suivantes:
 - Abandon du jeune pour son projet
 - Dossier incomplet pour justifier leur situation (les jeunes ne les ramènent pas)
 - Changement de situation entre le diagnostic et le passage du dossier en commission (perte de revenu ou changement de décision)
- Pénurie dans le parc locatif social et privé de petits logements avec des niveaux de loyers bas.
- Augmentation des loyers même dans le parc social.

Début 2022, nous avons procédé à des sessions de recrutement. Afin de ne pas mettre en péril l'accompagnement durant cette période de recrutement, la mission a été assurée par une CIPS généraliste durant le 1er semestre 2022, une CIPS a ensuite été recrutée pour reprendre le relais en tant de personne dédiée au dispositif à partir du 2ème semestre 2022.

Cependant, malgré cela il est important de souligner que nous avons dépassé l'objectif annuel de 20 jeunes, avec 22 jeunes entrés en Intermédiation Locative. Nous le dépassons par ailleurs chaque année. Mais force est de constater que nous avons, de plus en plus, de jeunes en difficulté d'hébergement mais de moins en moins de solutions à leur proposer. La réflexion sur la construction de logements transitoires spécifiques pour les jeunes doit être menée au niveau territorial.

Ci-après, les données de l'accompagnement Jeunes et Logés sur l'année 2022 :

Indicateur	Données 2022	Observation/Détail
Nombre de jeunes qui ont eu l'information sur le logement accompagné	219	Il s'agit ici d'entretiens individuels et d'atelier collectif
Nombre de diagnostics sociaux réalisés	192	Un diagnostic social peut concerner 2 jeunes
Nombre de dossiers passés en commission	79	Le nombre de dossiers passés en commission concerne : 98 jeunes. Car il peut y avoir des couples.
Total des baux réalisés sur 2022 sur l'ensemble du dispositif (logements captés)	11	La captation 2022 porte sur 10 logements sociaux et 1 logement du parc privé
Nombre de baux signés en Intermédiation Locative	22	5 dans le privé et 17 dans le social

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Indicateur	Données 2022	Observation/Détail
Nombre de jeunes en logement intermédiation locative (un bail signé peut concerner 2 bénéficiaires)	32	
Nombre de jeunes ayant signé un bail en Accès Direct	6	Cela à concerner 5 baux (4 dans le privé et 1 social)
Nombre de jeunes en accompagnement accès direct	17	Ces jeunes ont bénéficié d'un accompagnement sur une durée de 3 mois.
Nombre de jeunes accompagnés dans le logement en 2022	67	Cohorte 2020 : 8 jeunes Cohorte 2021 : 21 jeunes Cohorte 2022 : 32 jeunes + 6 jeunes en accès direct
Nombre de baux glissés	10	Dans le nombre des baux qui ont glissé, une mutation de logement a été réalisée compte tenu de l'évolution de la situation familiale
Nombre de logement ayant bénéficié d'une aide financière	22	Pour un montant de 5892 €
Nombre de logement ayant bénéficié d'une aide à l'équipement	8	
Nombre de jeunes en AVDL	87	84 nouveaux contrats d'accompagnement signés en 2022 et 3 renouvellements

Répartition des jeunes en AVDL (Accompagnement vers et dans le logement) par commune :

Communes	Nombres
Bras-Panon	6
La Plaine-des-Palmistes	5
Saint-André	42
Saint-Benoît	29
Sainte-Rose	3
Salazie	2
TOTAL	**87**

La Maison Relais

Dans le cadre du plan de relance pour le développement des Maisons Relais 2017-2021, par le biais d'un appel à candidature, la Mission Locale Est (MLE) a été retenue par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de La Réunion (DJSCS) pour mettre en œuvre un projet de Maison Relais Jeunes avec un volet Insertion par l'Activité Economique. L'objectif de cette initiative est de :

- Proposer un logement durable aux personnes ne pouvant accéder à un logement ordinaire de par leur situation sociale, psychique et de grande exclusion ou d'isolement.
- Repérer plus particulièrement des jeunes en grande difficulté débutant un parcours d'errance et leur proposer une solution globale comprenant un logement, un accompagnement sur le plan psychique, santé, social, ainsi qu'une situation professionnelle.
- Proposer à tous les résidents des actions pour la socialisation ou la resocialisation et pour la construction ou la reconstruction personnelle.
- Proposer à tous les résidents, selon les opportunités, l'accès à un environnement professionnel adapté à leur profil afin de favoriser le développement de leur employabilité et si possible par la suite l'accès à un emploi de droit commun.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

- Dans le cas où, l'accès à un emploi n'est pas possible dès l'entrée dans le logement, accompagner de manière renforcée vers une situation professionnelle (emploi, formation, alternance, ...).

Pour le déploiement du dispositif, la Mission Locale Est a pu s'appuyer sur plusieurs partenaires :

- La SEMAC, bailleur social avec qui la Mission Locale Est a contractualisé 12 appartements ;
- L'ARDIE, pour le volet Insertion par l'Activité Économique afin de proposer des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion.

La date officielle de démarrage de la Maison Relais Hermès Jeunes IAE est le 22 décembre 2020.

Le nombre de jeunes bénéficiaires de la Maison Relais

Jusqu'au 31 décembre 2022, 18 jeunes de moins de 25 ans ont fait partie de ce dispositif. On dénombre 67% d'hommes et 33% de femmes.

Typologie	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	+25 ans	Total
Homme	0	0	0	2	2	4	2	1	1	**12**
Femme	0	1	0	2	0	1	1	0	1	**6**

Au 31 décembre 2022, 13 jeunes font encore partie du dispositif dont 9 hommes et 4 femmes.

Parmi ces jeunes ont été accueillis des célibataires, des couples avec un enfant et une famille monoparentale (femme avec un enfant).

Situation familiale	Célibataire	En concubinage	Famille mono parentale	Couple avec enfant
Homme	8	4	0	0
Femme	1	4	1	0

La situation logement des jeunes avant leur entrée en Maison Relais

Les jeunes ayant intégré la maison relais sont pour la totalité en situation de rupture familiale. Avant leur entrée en Maison relais, plus de la moitié des jeunes soit 50% étaient hébergés par un tiers, pour l'autre moitié 38% d'entre eux étaient à la rue ou dans des squats, 6% hébergés par leur famille et 6% dans des hébergements d'urgence gérés par le SIAO.

Situation	Hébergé par famille	Hébergé par un tiers	A la rue	Hébergement SIAO
Nombre de jeunes	1	9	7	1

La localisation géographique du public orienté

Le public orienté sur le dispositif provient principalement de 3 zones géographiques, soit sur l'Est pour 77%, le Nord pour 8% et le Sud pour 15%.

Localité	*Est*	*Nord*	*Ouest*	*Sud*
Nombre de jeunes	**15**	**1**	-	**2**

Il y a eu 5 sorties du dispositif en cours d'année 2022. Ce sont des sorties volontaires à l'initiative des jeunes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

La situation financière des jeunes à l'entrée du dispositif

Sur les 13 jeunes présents dans le dispositif, 8 jeunes étaient en emploi.

- 7 jeunes ont pu signer un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), par le biais des chantiers d'insertion au sein de l'association ARDIE pour 24 heures de travail hebdomadaire leur permettant de faire face à leur nouvelle charge financière (loyer, eau, Edf, nourriture.....).
- 1 jeune était en contrat PEC au sein d'une autre structure.
- 1 jeune était dans le dispositif BIP (Brigade pour l'Inclusion Positive) de la MLE.
- 4 jeunes étaient sans emploi (chômage, RSA ou AAH).

L'insertion par l'activité économique des résidents de la MR

L'ARDIE, afin de pouvoir proposer des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) a proposé comme projet d'ACI (atelier de chantier d'insertion), l'ACI Textile et couture, qui a pour but de lutter contre la précarité menstruelle.
Ainsi, l'association a pu proposer à 4 jeunes de la Maison Relais Hermès Jeunes IAE l'entrée en ACI Textile, 2 jeunes l'entrée en ACI Pépinière sociale et 1 jeune l'entrée en ACI Mécanique avec le garage social.

La situation administrative des jeunes à leurs entrées.

Parmi les difficultés rencontrées avec le public lors de leurs intégrations dans le dispositif, le volet administratif a été un aspect prépondérant pour stabiliser le parcours du jeune.
Ainsi l'accompagnement des hôtes a permis aux jeunes d'avoir un soutien pour les démarches administratives et pour leur accès aux droits.
La dématérialisation administrative, l'incompréhension des demandes de certaines institutions ou d'organismes ont accentué bien souvent la précarité et exclusion des jeunes. Les hôtes de la maison relais dans leur accompagnement ont aidé les jeunes à réaliser leurs démarches administratives auprès de différents organismes.

Démarches Réalisées	CAF	SECU-Médicales	BANQUE	ETAT CIVIL	IMPOTS	ORGANISMES SOCIAUX	EAU-EDF	Emploi
Nombre de jeunes concernés	13	13	5	2	13	13	13	13

L'accompagnement des jeunes du dispositif en chiffres

Plus de la moitié des contacts avec les jeunes se font sous forme de simples visites.
Celles –ci consistent bien souvent en un passage à l'appartement partagé où les jeunes viennent pour échanger entre eux, partager un moment de convivialité, rechercher une réponse immédiate face à un évènement soudain, effectuer une recherche au niveau internet ou encore échanger avec les hôtes de la Maison Relais sur des points personnels ou sur la vie du « collectif ».

Entretiens Individuels	Ateliers	Informations collectives
976	126	8

Les modalités et le contenu de l'accompagnement

Les thèmes suivants sont abordés :

- Accès à l'emploi
- Citoyenneté
- Formation
- Logement
- Loisirs, sport, culture
- Projet professionnel
- Santé

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Les hôtes réalisent également des visites à domicile indispensables pour le suivi de leur accompagnement au niveau de :

- L'hygiène
- L'organisation
- L'entretien
- Le suivi budgétaire

La vigilance est de mise pour que le logement ne devienne pas un lieu d'enfermement.

Les modalités de l'accompagnement par thématique :

Thèmes	Modalités
La santé	Chaque jeune arrivé en Maison Relais et souhaitant bénéficier d'un suivi médical spécifique, sera accompagné dans ses démarches. Lorsqu'un jeune nous fait part de sa demande, en fonction de son besoin, nous allons l'orienter vers un partenaire, notamment le CSAPA, leurs médecins traitants, le GHER etc. Si la demande est urgente, nous contactons directement les secours ou la Gendarmerie.
L'accès aux droits	Lorsqu'un jeune arrive en Maison Relais, nous vérifions avec lui si tous ses documents administratifs sont à jour et nous effectuons ensemble les demandes d'aides sociales (allocation logement, RSA, demande de pièce d'identité, carte vitale...). Si besoin, les hôtes l'accompagnent physiquement dans ses démarches lorsqu'il y a des documents à compléter et que le jeune présente des difficultés de compréhension ou de lecture.
Les liens familiaux et la socialisation	Pour favoriser la socialisation des jeunes, on organise avec les associations des quartiers (association Levasseur, association ABDESS....), des manifestations (sportives, culturelles) afin de faire rencontrer les jeunes et les personnes âgées (rencontre intergénérationnel) dans le but de créer une cohésion de groupe et de développer des échanges sur leurs questionnements et attentes sur la situation de tous les jours. Concernant les liens familiaux, les hôtes de la Maison Relais abordent le sujet avec les jeunes, en fonction de la situation vécue avec la famille, nous invitons les jeunes à prendre contact avec leurs proches s'ils le souhaitent. Les ateliers et sorties sont également des moyens de renforcer les liens des jeunes de la Maison Relais. Nous mettons aussi en place des activités sportives, des jeux de société. Pendant ces activités, nous échangeons beaucoup avec les jeunes. Cela leur permet d'échanger avec les hôtes dans un cadre plus détendu. Nous participons aussi à des activités avec d'autres Maisons Relais afin de faire rencontrer les jeunes et les personnes âgées (rencontre intergénérationnel) dans le but de créer une cohésion de groupe et de développer des échanges sur leurs questionnements et attentes sur la situation de tous les jours.
Le logement	Grâce à la relation de confiance instaurée entre le jeune et les hôtes de la Maison Relais, le sujet du logement sera abordé en fonction du rythme du jeune. Cela commencera d'abord par une visite de son logement afin de vérifier comment le jeune l'entretient. En fonction des observations faites, nous mettons en place un plan d'accompagnement avec le jeune pour qu'il se sente à l'aise dans son logement et accède à une certaine autonomie. Par la suite, nous organisons des visites à domicile bimensuel afin de maintenir l'accompagnement à domicile mais aussi de pouvoir donner des conseils au jeune concernant la gestion de son logement.
La gestion budgétaire	Comme pour le logement, la gestion budgétaire est travaillée avec chaque jeune. Nous vérifions avec le jeune s'il présente des dettes ou des impayés. Nous mettons en place des ateliers collectifs et individuels autour du budget afin de voir comment les jeunes gèrent leurs dépenses, ce qu'ils priorisent etc. Si le jeune a des dettes, en fonction de ce qu'il a payé et en fonction de ses revenus mais aussi de ses charges, nous mettons en place un accompagnement spécifique autour du budget grâce à un tableur qui relate tout ce que le jeune perçoit mensuellement

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

	et tout ce qu'il doit payer. Si les revenus du jeune ne lui permettent pas de régler ses dettes, nous l'orientons vers des partenaires afin de l'aider à régler ses dettes (CCAS, Maison Départementale...). Puis, nous réalisons un suivi régulier avec les jeunes afin de les alerter sur les difficultés qu'engendrent les dettes mais aussi de les rendre autonomes.
L'insertion professionnelle	Lors du premier entretien établit avec chaque jeune, un point sur son projet professionnel est réalisé. En fonction du projet de chacun, nous les orientons vers des partenaires qui vont répondre à leur demande. Nous travaillons ensemble sur leurs CV, lettre de motivation. Une première orientation est effectuée vers l'ARDIE en cas de postes vacant. Dans le cadre de l'IAE, un suivi par une conseillère en insertion professionnelle et sociale est également mise en œuvre avec l'ARDIE. Un échange régulier est organisé sur la situation des jeunes en poste. Dans le cas où il n'a pas de poste disponible, nous leur présentons les offres disponibles en interne, nous allons les orienter vers des partenaires pendant des journées portes ouvertes ou job dating, transmettre leurs CV sur des offres que nous leur proposons et qui seraient susceptibles de les intéresser. Nous proposons aussi au jeune des entreprises/partenaires dans lesquelles il pourra déposer sa PMSMP pour découvrir un domaine professionnel ou confirmer son projet professionnel. Nous mettons aussi des ateliers en place pour les aider à préparer les entretiens, à savoir se présenter et à être plus à l'aise à l'oral.

L'accompagnement socio-psychologique : « Tout dan la Tet » des jeunes de la MR

Les jeunes de la Maison Relais ont également bénéficié du dispositif TDT. Ils ont pu ainsi bénéficier de l'accompagnement du binôme formé par une éducatrice spécialisée et une psychologue pour travailler sur les problématiques de santé mentale. 13 jeunes étaient concernés.

Les actions menées dans ce cadre sont les suivantes :

- Entretiens individuels réalisés par la Psychologue
 Fixés => 67
 Réalisés => 33
 (%=> 49% assiduité / 51% absentéisme)
 Ratio hommes/femmes => 36 rdv destinés à des femmes / 31 rdv destinés à des hommes
 (%=> 54% rdv féminin / 46% rdv masculins)
 Pour les femmes => 36 rdv fixés pour 14 réalisés *(%=> 39% assiduité / 61% absentéisme)*
 Pour les hommes => 31 fixés pour 19 réalisés *(%=> 61% assiduité / 38% absentéisme)*

- Groupe de parole
 Fixés => 11
 Réalisés => 1 (1 seule personne présente)

- Ateliers thématiques
 Fixés => 6
 Réalisés => 5

- Sorties
 Fixées => 3
 Réalisées => 3

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

III.4 Les actions liées à l'accès aux ressources

Les ateliers budgétaires

Ces ateliers sont destinés plus spécifiquement aux jeunes du Contrat d'Engagement Jeunes.
Les objectifs d'un atelier budgétaire :

- conseiller et informer de manière collective les jeunes sur une gestion optimale de leur budget,
- apporter les notions de : ressources, dépenses, épargne, charges fixes, dépenses courantes, dépenses occasionnelles,
- sensibiliser sur la problématique du découvert bancaire,
- informer sur les droits et devoirs lors d'un engagement particulier (ex : crédit, contrat d'abonnement...)
- proposer à ceux qui le souhaitent un suivi et un accompagnement individuel (AEB : action éducative budgétaire).

✓ Nombre d'ateliers **: 18 ateliers** en 2022
✓ Nombre total de jeunes concernés : **134 jeunes** en 2022

En 2022, il y a eu également **2 ateliers de gestion budgétaire réalisés par l'IEDOM à la MLE : 14 jeunes en ont bénéficié.**

Problématiques rencontrées :
Les jeunes vivent pour la plupart chez leurs parents et n'ont pas ou peu eu à gérer un budget. Ils n'ont pas encore réellement conscience des charges à payer car ce sont leurs parents qui s'occupent des factures du foyer. Il est donc difficile de les mobiliser sur un accompagnement individuel à la gestion du budget.
Les jeunes qui se questionnent le plus sur leur budget, ce sont les jeunes qui ont leur propre logement ou qui ont déjà été en difficulté financière.

Les aides financières

Tableau des aides financières et des allocations :

COMMUNES	DISPOSITIFS										TOTAL	
	ALLOCATION PACEA		INDEMNITES GARANTIE JEUNES		INDEMNITES CONTRAT ENGAGEMENT JEUNES		FDAJ		INDEMNITES SERVICES CIVIQUE			
	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.	€	Nb Bénéf.
BRAS PANON	38 125,00 €	77	215 875,00 €	80	155 454,00 €	101	565,00 €	21	75 983,16 €	22	486 002,16 €	301
LA PLAINE DES PALMISTES	22 768,00 €	38	86 040,00 €	37	39 738,00 €	29	940,00 €	14	48 352,92 €	14	197 838,92 €	132
SAINT-ANDRE	111 478,00 €	205	1 231 251,00 €	476	896 780,00 €	540	1 900,00 €	58	279 756,18 €	81	2 521 165,18 €	1360
SAINT-BENOIT	140 059,00 €	190	777 518,00 €	321	668 729,00 €	388	2 074,00 €	58	145 058,76 €	42	1 733 438,76 €	999
SAINTE-ROSE	16 467,00 €	32	123 743,00 €	52	85 361,00 €	55	- €	1	41 445,36 €	12	267 016,36 €	152
SALAZIE	16 583,00 €	31	120 718,00 €	56	74 000,00 €	44	- €	1	20 722,68 €	6	232 023,68 €	138
TOTAL	**345 480 €**	**573**	**2 555 145 €**	**1022**	**1 920 062 €**	**1157**	**5 479 €**	**153**	**611 319 €**	**177**	**5 437 485 €**	**3082**

Les ressources attribuées aux jeunes directement ou indirectement par le biais de la MLE ont concerné **3 082 Jeunes en 2022, pour 5 437 485 €.** Les dispositifs supports de ces aides sont l'allocation PACEA, les indemnités Garantie Jeunes, les indemnités Contrat Engagement Jeune et Service Civique qui sont versées dans des cadres bien précis, pendant le parcours d'accompagnement de la MLE.
Ces aides permettent de sécuriser les parcours d'insertion, en permettant l'accès et/ou le maintien en situation professionnelle. Elles sont primordiales pour nos jeunes qui n'ont pas ou peu de ressources propres. Une grande majorité d'entre eux vivent également dans des familles modestes.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Focus sur le FDAJ

Le tableau ci-dessous montre l'ensemble des demandes de Fond Départemental d'Aide au Jeune qui ont été réalisées. Nous avons enregistré 63429€ d'aide demandé. A ce jour, le suivi des demandes restent très difficiles. Les jeunes sont orientés au Conseil Départemental qui accorde au final la somme adéquate.

Type de FDAJ	nb jeunes	nb propositions	Montant demandé	Montant accordé
Urgent Total	83	89	30179	3914
classique Total	70	74	33250	1565
Total général	146	163	63429	5479

Le Fond d'Urgence Insertion (FUI)

(Financement Conseil Départemental - Stratégie Pauvreté)
Il s'agit d'une aide financière qui a pu être attribuée aux jeunes quand les dispositifs de droit commun tel que le FDAJ ne peuvent être activés pour des raisons d'éligibilité ou de délais.
En 2022, il y a eu 135 orientations vers le FUI pour un montant accordé de 24 385 euros.

Nom offre service	nb jeunes	nb propositions	Montant demandé	Montant accordé
FUI (offre utilisée avant les déclinaisons ci-dessous)	71	98	20 028	18 005
FUI - Frais alimentaire et d'hygiène	27	30	3 200	2 160
FUI - Frais téléphone	6	7	508	288
FUI - Frais vêtements	6	6	980	400
FUI - HÉBERGEMENT TEMPORAIRE URGENT	4	4	745	300
FUI - Mobilité (ticket de bus/ carburant)	50	53	2 840	2 310
FUI - Ouverture de compte bancaire	18	18	880	630
FUI - Photo - pièce d'identité	6	9	332	132
FUI - Santé	4	4	340	160
Total	**135**	**229**	**29 853**	**24 385**

Les aides des CCAS

Il y a eu également 34 jeunes orientés vers des CCAS pour une aide financière principalement vers St André (16) et St Benoît (14).

Les aides alimentaires

137 jeunes ont pu également avoir des colis alimentaires par le biais de partenaires associatifs (Croix Rouge, Association Momon Papa lé la,...)

III.5 Les démarches administratives

En 2022, **716 jeunes** ont été orientés pour des démarches administratives auprès de partenaires tels que:
la CGSS, la CAF, les bailleurs sociaux, le Département de la Réunion, les mairies, la gendarmerie...

III.6 Les actions pour l'inclusion numérique

Par le biais des fonds de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté portée par le Conseil Départemental en 2022, nous avons pu mettre en place plusieurs actions pour lutter contre la fracture numérique.
Une médiatrice du numérique a pu être recrutée. Elle a réalisé les actions suivantes :
131 ateliers numériques d'initiation et d'approfondissement pour 904 participations

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

75 jeunes accompagnés individuellement (utilisation de la boite mail, de Cv Designer/Word, démarches en ligne, Pass culture)
490 jeunes ont passé le test PIX.

III.7 Les actions liées aux loisirs, au sport et à la citoyenneté

Le Service Civique

Le service civique est une mission d'intérêt général pour les jeunes de 16 à 25 ans, elle a pour objectif de permettre aux jeunes d'avoir une première expérience dans la vie active ou bien de pouvoir s'engager en tant que citoyen, vouloir aider, se rendre utile, rencontrer des personnes, se créer des opportunités, ... ou encore une prise de conscience de leur capacité (savoir, savoir-faire et savoir être).
Une mission dure entre 6 à 9 mois.
La durée hebdomadaire est de 24 h à 35 h.
En contrepartie de leur engagement, ils percevront une indemnité à hauteur de 600,94 €.

Objectif et réalisation

L'objectif était de réaliser 50 contrats d'engagement service civique.

75 Contrats d'engagement service civique ont été signés avec la Mission Locale Est en tant que Plateforme de SC.
Soit 25 contrats supplémentaires par rapport à l'objectif visé.
Cependant au total c'est 174 Jeunes inscrit à la Mission Locale qui ont signé une mission de service civique en 2022.

Nous avons donc 43% de contrats d'engagement signés via l'agrément MLE.
Grace à cela, la MLE a mis à disposition des jeunes en Service Civique auprès de 24 structures d'accueil dont 22 associations et 2 Mairies.

Les contrats d'engagement répartis par thématiques

Thématiques	2022	2021
01 - Solidarité	17	14
02 - Santé	18	19
03 - Education pour tous	3	6
04 - Culture et loisirs	23	17
06 - Environnement	2	4
07 - Mémoire et citoyenneté	12	14
Total	75	74

La répartition géographique des SC

Villes	MLE	HORS MLE
Sainte Rose	12	2
Plaine des Palmistes	4	10
Saint Benoit	6	33
Bras Panon	6	16
Salazie	2	4
Saint André	45	34
Total	75	99

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Le contenu des accompagnements pendant les services civique

- Phase d'intégration d'un à 3 mois de missions :

Des entretiens sont effectués avec le volontaire et la structure d'accueil sur l'intégration du jeune au sein de la structure et sur la mission. L'objectif est de vérifier que le dispositif est respecté et que le contenu de la mission est réalisé comme convenu et compris par le volontaire et la structure d'accueil. Dans le cas contraire, un recadrage est effectué.

- Phase de développement de 3 mois à 6 mois :

Lors de cette période un entretien de suivi est effectué afin de contrôler le bon déroulement de la mission.
Le volontaire participe aux formations obligatoires :
- FCC : Formation civique et citoyenne
- PSC1 : Prévention Secours Civique niveau 1
De même pour le tuteur des formations sont mises en place pour l'aider dans son tutorat.

- Phase de préparation de la fin de la mission :

Un ou plusieurs entretiens de suivi avec le jeune sont effectués pour travailler sur son projet professionnel et établir les différentes étapes de celui-ci (CV, orientation vers des informations collectives et ou entretien d'information avec des partenaires et ou conseiller référent MLE). Et un bilan nominatif avec le jeune et la structure est effectué.
Par ailleurs, Il est possible que le jeune souhaite travailler sur son projet professionnel dès le début de la mission ou bien souhaite attendre la fin de la mission.

La situation des jeunes sortis de SC

Jeunes ayant signé un contrat d'engagement en 2021	Terminé en 2021	Terminé en 2022
Mission Terminée	19	52
Rupture	20 dont	21
Abandon de poste	4	4
Emploi	5	5
Commun accord	12	13

Jeunes ayant signé un contrat d'engagement en 2022	Terminé en 2022
Mission Terminée	3
Rupture	19 dont
Abandon de poste	5
Emploi	5
Reprise d'étude	1
Commun accord	8

69 volontaires ont terminé leur mission en 2023

Service National Universel

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.
Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

Objectifs :

- Effectuer 10 orientations de jeune pour toute la ML
- Intervention lors du séjour de cohésion.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Réalisation :
33 jeunes informés sur le dispositif.
5 orientés sur le SNU avec accompagnement vers l'inscription sur la plateforme snu.gouv.fr dont 3 abandons.
3 interventions effectuées

Parcours Vacances

Parcours vacances a pour but de sensibiliser les jeunes à la méthodologie de projet en utilisant comme thématique les vacances.
Le jeune perçoit un chéquier ANCV à hauteur de 180€ qui lui permettra de financer une partie du projet.
Les projets peuvent être individuels ou collectifs.

Objectif :

- 15 Chéquiers ANCV

Réalisation :

- 69 Jeunes repérés
- 131 jeunes informés sur le dispositif
- 15 jeunes ont bénéficié des chèques et effectués chacun leur projet vacance.

Autres actions réalisées

Participation aux évènements des 40 ans des ML:
- Co-organisation et co-construction des ateliers avec des salariés volontaires
- Repérage de jeunes + accompagnement des jeunes à Tours en Octobre

CINEKOUR :
-Repérage jeune pour stage kourmétraz

Tenue de stands dans divers évènements partenaires :
- LES OLYMPIADES DE L'EMPLOI - MJC ST BENOIT
- MAIRIE DE SAINT ANDRE : plusieurs stand MLE (rivière du mât les bas, Fayard, ...)
- CCAS DE BRAS PANON – Citoyenneté
- CARAVANE DE LA JEUNESSE – le 07 Décembre à Salazie
- ACTION PARENTALITE - le 14 Décembre à Fayard

IV. La certification qualité

Le Système de Management par la Qualité (SMQ) :

La MLE est certifiée ISO 9001 depuis avril 2019. La certification a été délivrée par l'organisme certificateur, l'AFNOR.
Le processus de certification repose sur un cycle de 3 ans.
La MLE a bouclé son premier cycle de certification et la fin de validité du certificat pour ce cycle était le 16 Mai 2022.
A l'issue de ce cycle, **la décision de ne pas reconduire l'audit de renouvellement pour maintenir la certification ISO, car Le Conseil d'Administration de l'UNML a annoncé le lancement de la démarche de labellisation du réseau des Missions Locales.** Cette démarche s'appuie sur la Cadre Commun de référence de l'offre de service du réseau et sur le référentiel d'auto-évaluation ARIANE.
En 2023, **La MLE va s'engager dans la démarche de labellisation avec l'UNML**.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

V. L'ingénierie de projets en 2022

En 2022, la MLE a également travaillé sur les projets suivants :

La création d'une entreprise d'insertion bâtiment : I REB (poursuite des travaux en 2023)
La création d'une CAE (poursuite des travaux en 2023)

Nous avons aussi répondu aux Appels à projets suivants:

AAP Addictions 2022 - ARS/MILDECA :
→Projet proposé : « Pas touché c'est gagné »

AAP MOM Jeunesse 2022 - DEETS :
→Projets proposés :
- Atelier administration française
- Accompagnement aux missions de services civiques
- Accompagnement vers l'emploi
- Groupement de créateurs

Aucun des projets n'a été retenu.

Avec l'ARDIE, la MLE travaille également sur plusieurs projets IAE.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

VI. Le tableau des indicateurs de la Convention Pluriannuelle avec l'Etat – Résultats 2022

Il n'y pas eu d'objectifs en 2022. Cependant, ces indicateurs ont tout de même été observés lors du dialogue de gestion.

	Réalisation au 31/12/2022
Indicateur N°1 - Nombre de jeunes NEET accueillis pour la première fois / nombre de jeunes NEET présents sur le territoire	25,35%
Indicateur N°2 - Nb de 1er accueil entrés en PACEA dans les 3 mois suivant la date de 1er accueil / nb de 1er accueil sur la même période	25.74%
Indicateur 3 - Taux de jeunes en PACEA (hors situations emploi, formation, alternance, volontariat ou situation non professionnelle) sans propositions depuis plus de 3 mois	3.98%
Indicateur 4 - Taux de jeunes ayant démarré au moins une situation Emploi, Alternance, Formation dans les 12 1er mois	56.96%
Indicateur 5 - Nombre de jeunes en sortie emploi et en sortie alternance / nombre de jeunes sortis de PACEA	31.13%
Indicateur 6 - Nb de jeunes en sortie emploi, alternance / nb de jeunes sortis de GJ à 12 ou 18 mois	39.66%
Indicateur 7 - Nb de MER Emploi réalisées / Nb de MER Emploi (Offres d'emploi internes)	50.86%
Indicateur N° 8 - Nb d'offres d'emploi ayant eu au moins une MER réalisée / Nb d'offres d'emploi collectées	84.04%
Indicateur N°9 - Nb de jeunes en PACEA en sortie emploi, alternance / nb global d'ETP de la mission locale	7,70
Indicateur N°10 - Total des ressources de la structure / nb de jeunes en PACEA en sortie emploi, alternance	11 059,54€

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

VII. Les financeurs

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)

l'Europe s'engage à La Réunion avec le FSE

UNION EUROPÉENNE

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Europe s'engage à la Réunion avec le Fond Social Européen

cirest
COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE
RÉUNION EST

REGION REUNION

DÉPARTEMENT DE LA Réunion

LA PLAINE DES PALMISTES

VILLE DE SAINT ANDRÉ
DROIT DEVANT

Saint Benoît

Ste ROSE
Mairie de SAINTE-ROSE

Au coeur de l'île, rayonne!
COMMUNE
SALAZIE

BRAS PANON
TERRE D'INNOVATION

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

INVESTIR L'AVENIR
INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

VIII. Le plan d'actions 2023

Le déploiement des dispositifs du Gouvernement et collectivités territoriales :
Le Contrat Engagement Jeune
Le PACEA
Le Parcours Emploi Compétences (PEC)
La promotion des mesures pour l'emploi et l'alternance
Les Services Civiques : 50 à réaliser
L'Obligation de formation pour les 16/17 ans,...
La Plateforme de Suivi et d'Appui aux jeunes en situation de Décrochage (PSAD)
Le PPAE
Le Parrainage
L'accompagnement des Bénéficiaires du RSA de 18 à 25 ans

Repérage, mobilisation :
Tip Top Challenge (mobilisation des 16/17 ans pour leur insertion socio-pro) (en fonction des financements obtenus)

Accompagnement spécifiques publics en grande difficulté d'insertion :
Brigade pour l'Inclusion Positive (PIC 100% inclusion)
TAPAJ Saint André - Est 974 (Travail alternatif Payé à la Journée)

Citoyenneté/développement de compétences :
Web radio
Festival jeunesse/Séminaire jeune pour présenter les mesures

Santé :
« Tout dan la tèt » (en fonction des financements obtenus)
Jeunes et Fringués

Sécurisation financières des parcours :
Fonds d'aides directes aux jeunes (FUI) (en fonction des financements obtenus)

Emploi :
Accompagnement vers l'emploi et la qualification des jeunes NEET de l'Est
Evénementiels divers à destination des entreprises et des jeunes

Création d'entreprise :
Groupement de créateurs
Mise en place de la Coopérative d'Activité et d'Emploi

Formation :
Cité de la formation

Insertion par l'Activité Economique :
Ingénierie de projets avec l'ARDIE pour élaboration de projets dans le domaine de l'IAE : ACI,...

Ingénierie de projets :
Etude de marché et démarche de création d'une Entreprise d'Insertion dans le domaine du Bâtiment et travaux généraux
Réponse à des appels à projets selon opportunité

Communication :
Tournée des Communes pour présenter l'offre de services ou un dispositif spécifique.
Envoie des bilans à toutes les communes

Autres :

- Labellisation Mission Locale

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

- Renouvellement du projet associatif
- Diagnostic territorial et connaissance des jeunes (Lancement en 2023 selon moyens financiers)
- Recherche de locaux
- Actions d'amélioration de la Qualité de vie au travail avec le CSE

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

OBJECTiF
Expertise Comptable - Audit

MISSION LOCALE DE L'EST

25 Cité Artisanale
97470 SAINT BENOIT

Comptes Annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

CONSEIL GESTION & CONTRÔLE

Mission de présentation des comptes annuels

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

OBJECTiF
Expertise Comptable - Audit

SOMMAIRE

I - BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

- Actif 1
- Passif 2
- Compte de résultat 3

II - ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Préambule 5
- Principes, règles et méthodes comptables 8
- Notes sur le bilan actif 10
- Notes sur le bilan passif 12
- Notes sur le compte de résultat 16
- Autres informations 17

III - DÉTAIL DES POSTES

- Détail des postes actif 18
- Détail des postes passif 21
- Détail des postes Compte de résultat 23

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

OBJECTiF
Expertise Comptable – Audit

COMPTE RENDU DE MISSION
DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE DE L'EST, relatifs à l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan 5 674 855 euros
- Produits d'exploitation 7 052 551 euros
- Résultat net comptable (excédent)..... 29 765 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Denis
Le 10/07/2023

L'Expert-Comptable
Cabinet Objectif

Signature numérique de Eric LE MOAL

Eric LE MOAL
Gérant associé

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes					44 470	0,72
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	1 166 026	661 194	504 832	8,90	242 436	3,90
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes	7 316		7 316	0,13		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	77 504		77 504	1,37	71 236	1,15
. Autres	40 555		40 555	0,71	40 151	0,65
TOTAL (I)	***1 291 402***	***661 194***	***630 207***	11,11	***398 293***	6,40
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	99 800	90 719	9 081	0,16	68 351	1,10
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	4 058 558		4 058 558	71,52	3 354 291	53,94
Valeurs mobilières de placement	77 453		77 453	1,36	77 453	1,25
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	880 180		880 180	15,51	2 256 643	36,29
Charges constatées d'avance	19 376		19 376	0,34	63 907	1,03
TOTAL (II)	***5 135 366***	***90 719***	***5 044 647***	88,89	***5 820 644***	93,60
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***6 426 768***	***751 913***	***5 674 855***	100,00	***6 218 937***	100,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	1 002 226	17,66	1 002 226	16,12
. Autres	647 837	11,42	647 837	10,42
Report à nouveau	806 740	14,22	770 379	12,39
Excédent ou déficit de l'exercice	29 765	0,52	36 361	0,58
Situation nette (sous total)	2 486 568	43,82	2 456 803	39,51
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	33 739	0,59	40 000	0,64
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***2 520 307***	44,41	***2 496 803***	40,15
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	837 640	14,76	544 163	8,75
TOTAL (II)	***837 640***	14,76	***544 163***	8,75
PROVISIONS				
Provisions pour risques	479 747	8,45	420 488	6,76
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***479 747***	8,45	***420 488***	6,76
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	43 635	0,77	90 734	1,46
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 838	3,40	162 393	2,61
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	681 071	12,00	540 530	8,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	27 000	0,48	20 066	0,32
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	892 617	15,73	1 943 760	31,26
TOTAL (IV)	***1 837 161***	32,37	***2 757 483***	44,34
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**5 674 855**	100,00	***6 218 937***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	4 650				4 650	N/S
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	6 063 053		5 074 141		988 912	19.49
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	461 761		389 910		71 851	18.43
Utilisations des fonds dédiés	522 163		154 360		367 803	238.28
Autres produits	924		3 476		-2 552	-73.41
Total des produits d'exploitation (I)	***7 052 551***		***5 621 887***		***1 430 664***	25.45
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	1 539 852		1 216 283		323 569	26.60
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	147 272		121 053		26 219	21.66
Salaires et traitements	2 953 950		2 394 133		559 817	23.38
Charges sociales	1 099 243		900 360		198 883	22.09
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	184 757		121 999		62 758	51.44
Dotations aux provisions	248 420		391 858		-143 438	-36.59
Reports en fonds dédiés	815 640		401 770		413 870	103.01
Autres charges	29 689		25 881		3 808	14.71
Total des charges d'exploitation (II)	***7 018 822***		***5 573 337***		***1 445 485***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***33 729***		***48 550***		***-14 821***	-30.52
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	215		78		137	175.64
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	***215***		***78***		***137***	175,64
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	2 141		3 966		-1 825	-46.01
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)	***2 141***		***3 966***		***-1 825***	-46,01
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***-1 926***		***-3 889***		***1 963***	50.46

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***31 803***	***44 661***	***-12 858***	-28,78
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	6 261		6 261	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	***6 261***		***6 261***	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	686		686	N/S
Sur opérations en capital	7 614	8 300	-686	-8,26
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	***8 300***	***8 300***		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***-2 039***	***-8 300***	***6 261***	75,43
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	7 059 027	5 621 964	1 437 063	25,56
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 029 263	5 585 603	1 443 660	25,85
EXCEDENT OU DEFICIT	***29 765***	***36 361***	***-6 596***	-18,13

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2022

PREAMBULE

Objet social de la Mission Locale EST

La Mission Locale pour l'Insertion des jeunes de l'Est Réunionnais est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, fondée à l'initiative des Conseils Régional et Départemental, des communes de Bras-Panon, la Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose et Salazie. Son siège social est situé au 25 Cité Artisanale, 97470 Saint Benoît.

La Mission Locale Est a pour but d'offrir aux jeunes la possibilité de construire un itinéraire personnalisé d'insertion professionnelle et sociale, de mobiliser un grand nombre de partenaires – Etat, collectivités territoriales, associations, partenaires économiques et sociaux – sur un champ très vaste et diversifié qui englobe l'accueil, l'orientation et le suivi des jeunes, des problèmes de la vie quotidienne, la formation ainsi que le rapprochement des jeunes et des entreprises et la création d'activités.

Depuis avril 2019, la Mission Locale Est est certifiée ISO 9001, délivrée par l'AFNOR. Cette certification s'est arrêtée en mai 2022.

Dispositifs déployés en 2022 par la Mission Locale EST

- Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)
- Garantie Jeunes / Contrat Engagement Jeune
- Parrainage
- Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) qui est un dispositif national proposé aux jeunes dirigés vers la Mission Locale par le Pôle Emploi dans le cadre de la cotraitance
- Plateforme de suivi et d'appui aux jeunes en situation de décrochage scolaire (PSAD)
- TAOIR Nou lé Kapab pour repérer et mobiliser les publics invisibles, qui est un programme régional piloté par l'ARML qui s'est arrêté au 30/09/2022
- Accompagnement vers l'emploi et la qualification des jeunes NEET de l'Est
- La Brigade pour l'Inclusion Positive – Action 100% Inclusion « la Fabrique de la mobilisation » financé par la subvention PIC (Plan d'Investissement Compétences), le Conseil Départemental, la CIREST, le FSE.
- ALT jeunes dont l'objectif est d'offrir un hébergement temporaire et d'accompagner les jeunes vers le logement durable et autonome.
- La Maison Relais IAE Hermès, dont l'objectif est d'offrir un accompagnement renforcé à des jeunes ayant des troubles psychiques ou psychologiques par le biais d'un triptyque accompagnement/emploi/logement
- Jeunes et Logés, qui propose de l'intermédiation locative à des jeunes pour leur permettre d'acquérir un logement autonome
- Le Service Civique avec la Mission Locale Est en tant que plateforme de service civique
- Le Groupement des créateurs dont l'objet est de faire émerger l'envie d'entreprendre auprès d'un public en difficulté, issu de quartier prioritaire, ayant un faible niveau de qualification.
- La Mission Locale Est a constitué en 2010 la Cellule Emploi qui a pour but d'accompagner les emplois d'avenir et déployer le dispositif PEC.
- TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée) qui a pour objet l'accompagnement de jeunes en errance sociale, éloignés du monde du travail et usagers de produits psychoactifs en liant insertion professionnelle, sociale et démarche thérapeutique.
- TIP TOP Challenge en consortium avec la Mission Locale Nord, financé par l'Etat sur l'AAP promo 16-18.
- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA financé par l'Etat et le R+ financé par le Conseil Départemental.
- Tout dan la Tèt qui propose un accompagnement psychologique financé par le Conseil Départemental.
- L'inclusion numérique financé par le Conseil Départemental.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

- Trajectoire Océan Indien pour l'accompagnement des jeunes allophones de l'Océan Indien financé par la DEETS.
- La Cité de la Formation qui propose un tiers lieu pour les organismes de formation financé par la DEETS et la CIREST.
- Le Dressing responsable qui met à disposition des jeunes des vêtements collectés auprès de particuliers et partenaires et des kits d'hygiène et maternité. Le dispositif est financé par la DEETS.
- La Coopérative d'activité et d'emploi, financé par le Conseil Départemental.

Moyens mis en œuvre par la Mission Locale EST

Les points d'accueil de la Mission Locale Est

SITE	COORDONNÉES
Antenne de Saint-Benoît + Siège social	25 cité artisanale, BP 57 – Beaufonds - 97470 SAINT-BENOIT ml.saintbenoit@mle.re / 0262 50 20 13
Pôle Administratif et Financier et direction	9 rue des lilas- 97412 BRAS PANON administratif@mle.re direction@mle.re 0262 61 83 62
Antenne de Bras Panon	3, rue Robert - 97412 BRAS PANON ml.braspanon@mle.re / 0262 51 19 60
Antenne de Saint-André (Pente Sassy)	188, chemin pente Sassy - 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre@mle.re / 0262 46 54 74
Antenne de Saint-André (Andropolis 1)	554 ZAC Andropolis Immeuble les Salazes n°412 ml.saintandre@mle.re / 0262 86 01 02
Antenne de Saint-André (Andropolis 2)	556 rue Andropolis - 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre-andropolis2@mle.re / 0262 92 31 33
Antenne de Salazie	93, rue George Pompidou - 97433 SALAZIE ml.salazie@mle.re / 0262 61 85 29
Local Brigade pour l'Inclusion Positive	11, rue Amiral Bouvet - 97470 SAINT-BENOIT bip@mle.re / 0262 86 00 47
Permanence de Cambuston	EEI Cambuston, 901, Rue de Cambuston – 97440 SAINT-ANDRE ml.cambuston@mle.re/ 0262 53 13 41
Permanence de la Plaine des Palmistes	323, av. de la République - 97431 LA PLAINE DES PALMISTES ml.plainedespalmistes@mle.re / 0262 47 28 05
Permanence de Sainte-Anne	Mairie annexe - 12, chemin Morange - 97437 SAINTE-ANNE ml.sainteanne@mle.re / 0262 51 18 60

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Permanence de Sainte-Rose	CCAS de Sainte-Rose – 193 RN 2 97439 SAINTE-ROSE ml.sainterose@mle.re / 0262 23 09 31
Permanence de Fayard	Pôle de service – 420 rue Leconte de Lisle 97440 SAINT-ANDRE ml.saintandre@mle.re / 0262 46 97 23
Maison Relais Hermès IAE	152 rue Pierre LAGOURGUE Résidence HERMES 97470 Saint Benoit 0262 86 00 48
La Cité de la formation	13, route nationale 2 – Rivière des Roches - 97412 BRAS PANON citedelaformation@mle.re /0262 86 00 49

La MLE compte plusieurs financeurs, parmi eux, il est possible de retrouver :
- L'Etat, Préfecture de la Réunion
- La Conseil Régional
- Le Conseil Départemental
- Les communes de Bras Panon, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Salazie, Saint-André, la Plaine des Palmistes
- Le FSE
- Le Pôle Emploi

Au 31/12/2022, la structure a un effectif de 102 salariés. Parmi eux il est possible de compter :
- 85 salariés non cadre dédiés à l'insertion sociale et professionnelle (chargés d'accueil, conseillers en insertion sociale et professionnels)
- 2 salariés non cadre dédié à l'information, communication
- 6 salariés non cadre dédiés à la gestion de la structure dont 1 homme et 5 femmes (assistants)
- 9 salariés cadres dédiés à l'encadrement de la structure dont 1 directrice et 4 responsables de secteur (2 hommes et 2 femmes)

Exercice clos en 2022

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 674 854,82 EUR.

Le résultat net comptable est un excédent de 29 764,78 EUR.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 09/06/2023 par le bureau de l'association.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :
Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Nature des biens immobilisés	Mode d'amortissement	Durée
Logiciels informatiques	Linéaire	de 1 à 3 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 5 à 10 ans

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Créances :
Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :
Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :
En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite ; le montant des engagements sont évalués et indiqués dans l'annexe.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	44 470		44 470	
Immobilisations corporelles	796 094	396 827	19 579	1 173 342
Immobilisations financières	111 388	18 899	12 227	118 059
TOTAL	**951 951**	**415 726**	**76 276**	**1 291 402**

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL I				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	365 021	80 300		445 321
Matériel de transport	8 138	3 659	841	10 956
Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 499	40 847	16 429	204 917
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	553 658	124 806	17 270	661 194
TOTAL GENERAL (I+II)	**553 658**	**124 806**	**17 270**	**661 194**

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	77 504	3 175	74 329
Autres créances	40 555		40 555
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	99 800	99 800	
Autres créances	4 058 558	4 058 558	
Charges constatées d'avance	19 376	19 376	
TOTAL	**4 295 793**	**4 180 909**	**114 884**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	3 896 474
Autres produits à recevoir	89 507
TOTAL	3 985 981

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	50 551	59 951	19 782	90 719
Comptes financiers				
TOTAL	**50 551**	**59 951**	**19 782**	**90 719**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 650 063				1 650 063
Dont générosité du public					
Report à nouveau	770 379	36 361			806 740
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	36 361		29 765	36 361	29 765
Dont générosité du public					
Situation nette	**2 456 803**	**36 361**	**29 765**	**36 361**	**2 486 568**
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consomptibles					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	40 000			6 261	33 739
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	**2 496 803**	**36 361**	**29 765**	**42 622**	**2 520 307**
TOTAL dont générosité du public					

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Analyse des fonds dédiés

Nature du projet	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global		Montant global	Dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CGSS - Sésame 2018	22 000					22 000	22 000
DJSCS - Cité de la formation 2021	70 000		70 000			0	
DEETS - Contrat d'Engagement Jeune 2022		467 139				467 139	
DJSCS - Accompagnement psychologique ALT 2020	20 000		20 000			0	
DJSCS - TAPAJ 2020	30 393		30 393			0	
Département - Création d'une CAE (Coopérative d'Activité et l'Emploi) avec un volet EITI (Entreprise d'insertion par le Travail Indépendant) 2022		88 254				88 254	
FAS OI - DIPP 2022		3 250				3 250	
CIREST- CITE DE LA FORMATION 2022		40 000				40 000	
CONSORTIUM - BIP 100% INCLUSION 2022	184 271	157 290	184 271			157 290	
CIREST - BIP 100% INCLUSION 2022	2 053	14 447	2 053			14 447	
DEETS - Accompagnement psychologique ALT 2021	20 000					20 000	
DEETS - Dressing responsable 2022	30 500		17 240			13 260	
DEETS - TRAJECT OI 2021	42 000		42 000			0	
DEETS - TAPAJ 2021	5 483		5 483			0	
DRAJES - SESAME 2021	12 000					12 000	
DIECCTE - Cité de la formation 2022	77 334		77 334			0	
MLN - Consortium Tip Top Challenge 2021	28 129		28 129			0	
Total	**544 163**	**770 380**	**476 903**	**0**	**0**	**837 640**	**22 000**

Subventions d'investissement

Financeur et nature du projet	A l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		A la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
Montant nominal				
CIREST - Cité de la formation	40 000			40 000
TOTAL	**40 000**	**0**	**0**	**40 000**
Quotes-parts virées au résultat				
CIREST - Cité de la formation		6 261		6 261
TOTAL	**0**	**6 261**	**0**	**6 261**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	420 488	248 420	189 161	479 747
TOTAL (II)	**420 488**	**248 420**	**189 161**	**479 747**
TOTAL GENERAL (I+II)	**420 488**	**248 420**	**189 161**	**479 747**
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation		248 420	189 161	
- financières				
- exceptionnelles				

Les provisions pour risques enregistrées au 31/12/2022 permettent de couvrir le risque que certaines subventions ne soient jamais versées. Cela concerne :

- La Région : 100% du solde des subventions 2021, soit 100 K€ et 100% de 10% du total attendu pour 2022, soit 53 K€
- La commune de Sainte-Rose : 100% du solde de la subvention 2017, soit 5 K€ et 100% des subventions 2018 et 2019, soit 19 K€
- La commune de Saint-Benoît : 100% de la subvention 2017, soit 24 K€
- La commune de Bras-Panon : 100% de la subvention 2018, soit 16 K€
- La commune de la Plaine des Palmistes : 100% des subventions 2018 et 2019, soit 14 K€
- La commune de Saint-André : 100% du solde de la subvention 2020, soit 25 K€
- L'ARML : 100% du solde de subventions de 2017 à 2020, soit 29 K€
- Le FSE : 20% du montant des subventions demandées restant à recevoir, soit 124 K€
- La préfecture : 100% de la subvention PSAD 2017/2018, soit 11 K€

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit	43 635	21 544	22 091	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	192 838	192 838		
Dettes fiscales et sociales	681 071	681 071		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	27 000	27 000		
Produits constatés d'avance	892 617	892 617		
TOTAL	**1 837 161**	**1 815 070**	**22 091**	

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	113
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	106 044
Dettes fiscales et sociales	420 262
Autres dettes	6 124
TOTAL	**532 543**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions

Des concours publics pour un montant total de 879€ ont été encaissés en 2022 par l'association. Il concerne la quote-part au titre du versement libératoire de 13% de la taxe d'apprentissage.

Le tableau ci-dessous reprend la liste des subventions d'exploitation enregistrées en produits sur l'exercice.

Financeur	Montant
FSE	130 493
DIECCTE	3 403 317
DEETS	124 599
FAS OI	7 750
Préfecture région Réunion	16 365
ARML & MLN	32 280
POLE EMPLOI	222 171
CIREST	44 883
Région Réunion	458 201
Département Réunion	324 398
Commune de Saint-André	74 668
Commune de Bras-Panon	16 080
Commune de Sainte-Rose	9 601
Commune de la Plaine des Palmistes	6 965
Commune de Saint-Benoît	47 661
Commune de Salazie	16 285
Total	**4 935 717**

Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

	Net
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	6 261
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	686
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	7 614
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
Résultat exceptionnel	**-2 039**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

AUTRES INFORMATIONS

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite.
Le montant des engagements s'élève à la clôture de l'exercice à 182 114 EUR.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :
- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres
- le taux de turn-over : 10% de 19 à 29 ans, 6% de 30 à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 2% de 50 à 54 ans, 1% de 55 à 57 ans, 0% à partir de 58 ans
- le taux moyen d'augmentation des salaires : 2% par an
- le taux d'actualisation retenu : 3,7%
- le taux moyen des charges sociales : 36% pour les non cadres et 46% pour les cadres

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.
En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non cadres	82	
TOTAL	**87**	**0**

Nature et évaluation des contributions volontaires

Des contributions en biens (locaux) sont apportées par les communes suivantes, évaluées selon une moyenne de 10€ le m², pour un montant total de 38 040€ (trente-huit mille quarante euros) :

- La Plaine des Palmistes : 12 m² x 12 mois soit 1 440€
- Sainte-Rose : 12 m² x 12 mois soit 1 440€
- Saint-André (EEI Cambuston) : 8 m² x 12 mois soit 960€
- Saint-André (Pôle de Services) : 8 m² x 12 mois soit 960€
- Saint-Benoît (EEI Sainte Anne) : 12 m² x 12 mois soit 1 440€
- Bras-Panon : 215 m² x 12 mois soit 25 800€
- Salazie : 50 m² x 12 mois soit 6 000€

Ces contributions volontaires à titre gratuit ne représentant aucun flux financier, elles ne sont pas comptabilisées et n'ont donc aucune incidence sur le résultat de l'exercice comptable 2022. Leur valorisation a juste pour objet de donner une image fidèle des activités et du patrimoine de la MLE.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 11 285€

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice précédent Net	%
			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes					**44 470**	0,72
2370000000 AVANCE VERSEE SUR IMMOB EN COURS					*44 470*	0,72
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	**1 166 026**	**661 194**	**504 832**	8,90	**242 436**	3,90
2181000000 INSTALLATION AGENCEMENT AMENAGEMENT	*207 799*		*207 799*	3,66	*196 435*	3,16
2181002000 INSTAL AGENCMT GARANTIE JEUNES	*131 625*		*131 625*	2,32	*131 625*	2,12
2181005000 INSTAL AGENCMT MLE	*187 927*		*187 927*	3,31	*186 477*	3,00
2181012000 INSTALLATION AGENCMT JEUNES ET LOGES	*1 572*		*1 572*	0,03	*1 572*	0,03
2181014000 INSTAL AGENCMT CITE FORMATION	*271 651*		*271 651*	4,79		
2181095000 INSTAL AGENCMT MAISON RELAIS	*4 904*		*4 904*	0,09	*3 768*	0,06
2182000000 MATERIEL DE TRANSPORT	*18 294*		*18 294*	0,32	*19 135*	0,31
2183000000 MATERIEL BUREAU ET D'INFORM	*6 657*		*6 657*	0,12	*6 657*	0,11
2183005000 MATERIEL BUREAU MLE	*176 093*		*176 093*	3,10	*128 481*	2,07
2183011500 MATERIEL BUREAU TIP TOP	*5 841*		*5 841*	0,10	*6 490*	0,10
2183014000 MATERIEL BUREAU-CITE FORMATION	*42 725*		*42 725*	0,75		
2183015000 MATERIEL BUREAU SERVICE EMPLOI					*1 258*	0,02
2183020000 MATERIEL BUREAU GARANTIE JEUNES	*27 664*		*27 664*	0,49	*33 946*	0,55
2183025000 MATERIEL BUREAU TAPAJ	*1 206*		*1 206*	0,02	*1 206*	0,02
2183080000 MATERIEL BUREAU CIVIS/FIPJ	*1*		*1*	0,00	*1*	0,00
2184000000 MOBILIER	*11 149*		*11 149*	0,20	*13 334*	0,21
2184002000 MOBILIER GARANTIE JEUNES	*27 164*		*27 164*	0,48	*27 164*	0,44
2184005000 MOBILIER MLE	*38 545*		*38 545*	0,68	*38 545*	0,62
2184011500 MOBILIER BUREAU TTC	*5 210*		*5 210*	0,09		
2818100000 AMORT AGENCEMENT AMENGT BATIME		*157 481*	*-157 481*	-2,77	*-130 130*	-2,08
2818102000 AMORT AGENCM INSTAL GARANTIE JEUNES		*116 719*	*-116 719*	-2,05	*-100 888*	-1,61
2818105000 AMORT AGENCMT INSTAL MLE		*155 856*	*-155 856*	-2,74	*-133 538*	-2,14
2818112000 AMORT AGENCMT INSTAL JL		*454*	*-453*	-0,00	*-139*	0,00
2818114000 AMORT AGENCMT CITE FORMATION		*13 583*	*-13 583*	-0,23		
2818195000 AMORT AGENCMT MAISON RELAIS		*1 230*	*-1 230*	-0,01	*-325*	-0,00
2818200000 AMORT MATERIELS DE TRANSPORT		*10 956*	*-10 956*	-0,18	*-8 138*	-0,12
2818300000 AMORT MATERIELS DE BUREAU		*6 657*	*-6 656*	-0,11	*-4 732*	-0,07
2818301150 AMORT MAT BUREAU TIP TOP		*1 996*	*-1 996*	-0,03	*-54*	0,00
2818301400 AMORT MAT BUREAU CITE FORMATION		*6 688*	*-6 688*	-0,11		
2818305000 AMORT MAT BUREAU MLE		*105 983*	*-105 983*	-1,86	*-95 782*	-1,53
2818308000 AMORT MAT BUREAU FIPJ		*1*	*-1*	0,00	*-1*	0,00
2818315000 AMORT MAT BUREAU SERV EMPLOI					*-1 258*	-0,01
2818320000 AMORT MAT BUREAU GARANTIE JEUNES		*19 602*	*-19 602*	-0,34	*-18 324*	-0,28
2818325000 AMORT MAT BUREAU TAPAJ		*1 135*	*-1 135*	-0,01	*-733*	-0,00
2818400000 AMORT MOBILIER		*11 149*	*-11 149*	-0,19	*-13 334*	-0,20
2818401150 AMORT MOBILIER BUREAU TTC		*446*	*-446*	-0,00		
2818402000 AMORT MOBILIER GARANTIE JEUNES		*15 545*	*-15 545*	-0,26	*-11 718*	-0,18
2818405000 AMORT MOBILIER MLE		*35 715*	*-35 715*	-0,62	*-34 563*	-0,55
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes	**7 316**		**7 316**	0,13		
2380000000 Avances et acptes sur commance immo.	*7 316*		*7 316*	0,13		

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts	**77 504**		**77 504**	1,37	**71 236**	1,15
2743000000 PRET AU PERSONNEL	*3 175*		*3 175*	0,06	*7 050*	0,11
2748000000 PARTICIPATION EFFORT CONSTRUCTION	*74 329*		*74 329*	1,31	*64 186*	1,03
. Autres	**40 555**		**40 555**	0,71	**40 151**	0,65
2750000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	*34 202*		*34 202*	0,60	*28 195*	0,45
2750003000 CAUTIONS JEUNES ET LOGES	*3 295*		*3 295*	0,06	*8 551*	0,14
2750004000 CAUTION ALT	*1 197*		*1 197*	0,02	*1 544*	0,02
2750095000 CAUTION Maison Relais	*1 861*		*1 861*	0,03	*1 861*	0,03
TOTAL (I)	***1 291 402***	***661 194***	***630 207***	11,11	***398 293***	6,40
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	**99 800**	**90 719**	**9 081**	0,16	**68 351**	1,10
4111000000 CLIENTS COMPTE COLLECTIF	*9 081*		*9 081*	0,16	*68 351*	1,10
4160000000 CREANCES DOUTEUSES	*90 719*		*90 719*	1,60	*50 551*	0,81
4910000000 PROVISIONS POUR DEPRECIATION C		*90 719*	*-90 719*	-1,59	*-50 551*	-0,80
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	**4 058 558**		**4 058 558**	71,52	**3 354 291**	53,94
4011000000 FOURNISSEURS COMPTE COLLECTIF	*1 455*		*1 455*	0,03		
4097000000 FOURNISSEURS AVANCES ET ACPT	*9 514*		*9 514*	0,17	*3 989*	0,06
4098000000 FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR					*21 342*	0,34
4250000000 AVANCES ET ACOMPTES AU PERSONN	*1 808*		*1 808*	0,03		
4387000000 IJ-REMB. A RECEVOIR	*21 641*		*21 641*	0,38	*8 488*	0,14
4387001000 IJ-REMB A RECEVOIR MGEN	*8 015*		*8 015*	0,14	*3 830*	0,06
4417010000 SUBV A RECEVOIR - EUROPE FSE	*740 550*		*740 550*	13,05	*636 017*	10,23
4417011000 SUBV A RECEVOIR - ETAT	*822 846*		*822 846*	14,50	*327 825*	5,27
4417014020 SUBV A RECEVOIR - SPECIFIQUES DIVER	*1 247 888*		*1 247 888*	21,99	*1 426 632*	22,94
4417021000 SUBV A RECEVOIR - REGION	*633 228*		*633 228*	11,16	*595 684*	9,58
4417022000 SUBV A RECEVOIR - DEPARTEMENT	*270 067*		*270 067*	4,76	*156 812*	2,52
4417023000 SUBV A RECEVOIR - COMMUNES	*196 095*		*196 095*	3,46	*155 699*	2,50
4673000000 Ticket restaurant	*45 600*		*45 600*	0,80		
4687000000 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR.	*59 851*		*59 851*	1,05	*17 974*	0,29
Valeurs mobilières de placement	**77 453**		**77 453**	1,36	**77 453**	1,25
5080000000 SICAV	*77 453*		*77 453*	1,36	*77 453*	1,25
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	**880 180**		**880 180**	15,51	**2 256 643**	36,29
5121100000 CRCAM	*825 556*		*825 556*	14,55	*2 215 400*	35,62
5121102000 CRCAM LIVRET A	*15 873*		*15 873*	0,28	*15 657*	0,25
5152003000 CAISSE DEPOT - IEJ	*154*		*154*	0,00	*304*	0,00
5152004000 CAISSE DEPOT-ALT	*187*		*187*	0,00	*1 058*	0,02
5152005000 CAISSE DEPOT-FSE	*30 330*		*30 330*	0,53	*11 064*	0,18
5152006000 CAISSE DEPOT-CSE	*4 686*		*4 686*	0,08	*4 836*	0,08
5310000000 CAISSE	*3 394*		*3 394*	0,06	*8 323*	0,13
Charges constatées d'avance	**19 376**		**19 376**	0,34	**63 907**	1,03
4860000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.	*19 376*		*19 376*	0,34	*63 907*	1,03
TOTAL (II)	***5 135 366***	***90 719***	***5 044 647***	88,89	***5 820 644***	93,60
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN ACTIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***6 426 768***	***751 913***	***5 674 855***	100,00	***6 218 937***	100,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	**1 002 226**	17,66	**1 002 226**	16,12
1068000000 RESERVE POUR CHG DE PERSONNEL	*232 311*	4,09	*232 311*	3,74
1068100000 AUTRES RESERVES	*60 000*	1,06	*60 000*	0,96
1068200000 EXCEDENT AFFECTE A L'INVESTIST	*61 192*	1,08	*61 192*	0,96
1068201000 RESERVES-FONDS POUR PERSONNEL	*60 000*	1,06	*60 000*	0,96
1068202000 AUTRES EXCEDENTS AFFECTES	*101 500*	1,79	*101 500*	1,63
1068300000 RESERVES SUBV EUROPEENNES	*487 223*	8,59	*487 223*	7,83
. Autres	**647 837**	11,42	**647 837**	10,42
1064000000 RESERVE REGLMT POUR FDS ROULEMENT	*647 837*	11,42	*647 837*	10,42
Report à nouveau	**806 740**	14,22	**770 379**	12,39
1100000000 REPORT A NOUVEAU	*806 740*	14,22	*770 379*	12,39
Excédent ou déficit de l'exercice	**29 765**	0,52	**36 361**	0,58
Situation nette (sous total)	**2 486 568**	43,82	**2 456 803**	39,51
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	**33 739**	0,59	**40 000**	0,64
1310000000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT RECUE	*40 000*	0,70	*40 000*	0,64
1391000000 SUBV D'EQUIPEMENT.	*-6 261*	-0,10		
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***2 520 307***	44,41	***2 496 803***	40,15
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	**837 640**	14,76	**544 163**	8,75
1940003000 FONDS DEDIES FONCT CGSS	*22 000*	0,39	*22 000*	0,35
1940090000 FONDS DEDIES SUBV D'EXPLOITATION	*815 640*	14,37	*522 163*	8,40
TOTAL (II)	***837 640***	14,76	***544 163***	8,75
PROVISIONS				
Provisions pour risques	**479 747**	8,45	**420 488**	6,76
1518000000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	*479 747*	8,45	*420 488*	6,76
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***479 747***	8,45	***420 488***	6,76
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**43 635**	0,77	**90 734**	1,46
1641000000 EMPRUNT CA			*26 310*	0,42
1642000000 EMPRUNT CA - TRAVAUX BEAUFONDS	*43 522*	0,77	*64 312*	1,03
5186000000 INTERETS COURUS	*113*	0,00	*113*	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**192 838**	3,40	**162 393**	2,61
4011000000 FOURNISSEURS COMPTE COLLECTIF	*86 794*	1,53	*69 866*	1,12
4081000000 FOURNIS FACTURES NON PARVENUES	*106 044*	1,87	*92 528*	1,49
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	**681 071**	12,00	**540 530**	8,69
4210000000 REMUNERATION DU PERSONNEL			*200*	0,00
4270000000 SAISIE SUR SALAIRE	*100*	0,00	*955*	0,02
4282000000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	*262 019*	4,62	*194 705*	3,13
4286000000 AUTRES CHARGES A PAYER	*33 866*	0,60	*38 509*	0,62
4310000000 SECURITE SOCIALE	*137 315*	2,42	*102 646*	1,65
4370300000 CRC A REGULARISER			*146*	0,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
4370800000 UNIFORMATION (17096714)	*42 946*	0,76	*29 955*	0,48
4372000000 MUTUELLES	*20 664*	0,36	*17 331*	0,28
4373300000 IRCANTEC	*20 830*	0,37	*17 079*	0,27
4373400000 PREVOYANCE	*15 126*	0,27	*12 939*	0,21
4382000000 CHARGES CONGES PAYES	*104 730*	1,85	*80 325*	1,29
4386000000 ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A P	*19 647*	0,35	*23 108*	0,37
4419000000 SUBVENTIONS A REVERSER	*14 200*	0,25	*14 200*	0,23
4421000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	*3 016*	0,05	*2 434*	0,04
4472100000 TAXE SUR LES SALAIRES.	*6 612*	0,12	*5 086*	0,08
4486000000 ETAT CHARGES A PAYER			*911*	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	**27 000**	0,48	**20 066**	0,32
4677001000 CSE	*20 876*	0,37	*13 729*	0,22
4686000000 DIVERS CHARGES A PAYER	*6 124*	0,11	*6 336*	0,10
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	892 617	15,73	1 943 760	31,26
4870000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	*892 617*	15,73	*1 943 760*	31,26
TOTAL (IV)	***1 837 161***	32,37	***2 757 483***	44,34
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**5 674 855**	100,00	***6 218 937***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :
- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	**4 650**				4 650	N/S
7080000000 LOCATION SALLE	*4 650*				*4 650*	N/S
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	**6 063 053**		**5 074 141**		988 912	19,49
7300000000 CONCOURS PUBLIC	*879*		*987*		*-108*	-10,93
7400010000 SUBVENTION EUROPE FSE	*130 493*		*229 140*		*-98 647*	-43,04
7400011000 SUBV.ETAT	*3 698 561*		*3 223 348*		*475 213*	14,74
7400014020 SUBV.SPECIFIQUES DIVERSES	*1 174 873*		*796 623*		*378 250*	47,48
7400016000 SUBV ASP CONTRATS AIDES	*75 317*				*75 317*	N/S
7400021000 SUBV. CONSEIL REGIONAL	*458 201*		*495 839*		*-37 638*	-7,58
7400022000 SUBV. CONSEIL GENERAL	*353 471*		*156 944*		*196 527*	125,22
7400023000 SUBV. COMMUNES	*171 259*		*171 259*			0,00
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	**461 761**		**389 910**		71 851	18,43
7815110000 REPRISE/DOT PROVISION SUBVENT' DOUTEUSES	*189 161*		*73 663*		*115 498*	156,79
7817400000 REPRISES / PROV DEPREC DES CREANCES	*19 782*				*19 782*	N/S
7910000000 REMB. DIVERS	*7 088*		*1 140*		*5 948*	521,75
7910002000 REMB. ASP CUI CAE			*10 980*		*-10 980*	-100,00
7910003000 REMB. FORMATION			*7 820*		*-7 820*	-100,00
7910004000 REMB. ALT			*940*		*-940*	-100,00
7910005000 REMB IJSS-MGEN			*2 777*		*-2 777*	-100,00
7910006000 AVANTAGE EN NATURE	*3 321*		*3 046*		*275*	9,03
7910007000 PRODIAT GADIAMB			*4 500*		*-4 500*	-100,00
7910008000 PARTICIPATION SERVICE CIVIQUE	*25 658*		*24 778*		*880*	3,55
7910009000 ASP SERVICE CIVIQUE	*60 075*		*51 196*		*8 879*	17,34
7910010000 MAD DE PERSONNEL	*4 952*		*45 611*		*-40 659*	-89,13
7910012000 LOYERS JEUNES ET LOGES	*118 256*		*148 245*		*-29 989*	-20,22
7910095000 LOYERS MAISON RELAIS	*33 468*		*15 214*		*18 254*	119,98
Utilisations des fonds dédiés	**522 163**		**154 360**		367 803	238,28
7894000000 REPRISE / FOND DEDIES	*522 163*		*154 360*		*367 803*	238,28
Autres produits	**924**		**3 476**		-2 552	-73,41
7580000000 PRODUITS DE GESTION COURANTE.	*924*		*3 476*		*-2 552*	-73,41
Total des produits d'exploitation (I)	***7 052 551***		***5 621 887***		***1 430 664***	25,45
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	**1 539 852**		**1 216 283**		323 569	26,60
6040000000 FORMATIONS-ACTIONS/JEUNES	*109 660*		*9 433*		*100 227*	N/S
6040100000 AIDES DIRECTES/JEUNES	*77 581*		*69 229*		*8 352*	12,06
6040200000 FRAIS SANTE/JEUNES	*416*		*1 350*		*-934*	-69,18
6040300000 SERVICES CIVIQUES/JEUNES	*59 867*		*48 046*		*11 821*	24,60
6040400000 ACTION BIP-INCLUSION	*52 287*		*77 543*		*-25 256*	-32,56
6061100000 EAU	*3 961*		*2 813*		*1 148*	40,81
6061200000 CARBURANT	*759*		*484*		*275*	56,82

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
6061300000 ELECTRICITE	14 388	14 341	47	0,33
6063000000 ACHATS FRNT D'ENTRETIEN	60 297	44 863	15 434	34,40
6064000000 ACHATS FRNT ADMINISTRATIVES	26 446	15 646	10 800	69,03
6064200000 FOURNITURES INFORMATIQUES	16 032	16 651	-619	-3,71
6132000000 LOCATIONS IMMOBILIERES.	285 394	242 175	43 219	17,85
6132001000 LOCATION IMMOB DIVERSES	1 600		1 600	N/S
6132012000 LOCATIONS IMMOB JEUNES ET LOGES	154 286	145 870	8 416	5,77
6132095000 LOCATIONS MAISON RELAIS	56 182	50 965	5 217	10,24
6135000000 LOCATIONS MATERIELS OUTILLAGES	280	10 876	-10 596	-97,42
6135100000 LEASING COPIEUR	6 488	6 273	215	3,43
6135200000 LOCATION VEHICULE	311		311	N/S
6152000000 ENTRETIEN & REPARATION LOCAUX	23 207	18 902	4 305	22,78
6152100000 ENTRETIEN-MENAGE LOCAUX	84 301	64 199	20 102	31,31
6155000000 ENTRETIEN REPARATION MATERIEL	7 080	7 661	-581	-7,57
6155200000 ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	952	724	228	31,49
6156000000 TRAVAUX DE MAINTENANCE.	19 713	23 986	-4 273	-17,80
6161000000 PRIME D'ASSURANCE	22 656	18 591	4 065	21,87
6161200000 ASSURANCES VEHICULES	2 353	2 281	72	3,16
6181000000 DOCUMENTATION GENERALE	7 786	1 785	6 001	336,19
6186000000 COTISATIONS DIVERSES	14 701	16 870	-2 169	-12,85
6210100000 MAD PERSONNEL	3 803	13 388	-9 585	-71,58
6226000000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	47 884	40 289	7 595	18,85
6226001000 HONORAIRES C.A.C	11 285	11 493	-208	-1,80
6226002000 HONORAIRES DIVERS	75 944	38 691	37 253	96,28
6231000000 INSERTION- PUBLICITE	12 553	10 632	1 921	18,07
6234000000 CADEAUX - LOTS	1 485		1 485	N/S
6251100000 VOYAGE	31 377	7 665	23 712	309,35
6251200000 DEPLACEMENTS	1 761	1 680	81	4,82
6255000000 FRAIS DEMENAGEMENT	380	867	-487	-56,16
6257000000 MISSIONS-RECEPTIONS	13 897	8 689	5 208	59,94
6261000000 AFFRANCHISSEMENT	16 547	13 626	2 921	21,44
6262001000 ABONT INTERNET + GSM	71 506	90 200	-18 694	-20,72
6270000000 SERVICES BANCAIRES	4 727	3 900	827	21,21
6283000000 FRAIS DE FORMATION	12 898	6 891	6 007	87,17
6284000000 INFORMATIQUE A L'EXTERIEUR		2 100	-2 100	-100,00
6284200000 INFORMATIQUE-PARCOURS 3	61 637	45 447	16 190	35,62
6285000000 SURVEILLANCE SURETE	63 186	9 170	54 016	589,05
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	**147 272**	**121 053**	26 219	21,66
6311000000 TAXE SUR LES SALAIRES.	57 867	46 933	10 934	23,30
6333000000 FORMATION CONTINUE	77 438	63 307	14 131	22,32
6358000000 TAXES TOM	5 857	3 205	2 652	82,75
6370000000 AUTRES IMPOTS ET TAXES	6 111	7 608	-1 497	-19,67
Salaires et traitements	**2 953 950**	**2 394 133**	559 817	23,38
6411100000 SALAIRES BRUTS	2 735 288	2 270 036	465 252	20,50
6411102000 PRIMES OBJECTIFS	-3 710	2 376	-6 086	-256,13
6411800000 AUTRES INDEMNITES	110	2 132	-2 022	-94,83
6412000000 PROVISION CONGES PAYES	67 314	15 550	51 764	332,89
6413000000 PRIME POUVOIR D'ACHAT EXO	80 277	72 047	8 230	11,42
6414100000 INDEMNITES TRANSPORT+TELETRAVAIL	49 671	31 991	17 680	55,27
6414300000 Indemnité de rupture conventionnelle	25 000		25 000	N/S
Charges sociales	**1 099 243**	**900 360**	198 883	22,09
6451000000 CHARGES DE SECURITE SOCIALE	695 467	584 102	111 365	19,07
6452000000 COTIS MUTUELLE	44 142	34 142	10 000	29,29
6453300000 COTIS CAISSES DE RETRAITE	119 501	99 611	19 890	19,97
6453400000 COTIS PREVOYANCE	51 572	42 799	8 773	20,50
6455000000 PROVISION CHARGES/CP	24 405	9 438	14 967	158,58
6470000000 TICKETS RESTAURANTS	80 350	68 996	11 354	16,46
6472000000 C.O.S	41 471	29 540	11 931	40,39
6475000000 MEDECINE DU TRAVAIL	14 381	8 258	6 123	74,15

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
6480000000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL.	*27 955*	*23 475*	*4 480*	19.08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	**184 757**	**121 999**	62 758	51.44
6811200000 DOT AMORT IMMO CORPOR	*124 806*	*89 702*	*35 104*	39.13
6817400000 DOT PROV CREANCES DOUTEUSES	*59 951*	*32 297*	*27 654*	85.62
Dotations aux provisions	**248 420**	**391 858**	-143 438	-36.59
6815110000 DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES	*248 420*	*391 858*	*-143 438*	-36.59
Reports en fonds dédiés	**815 640**	**401 770**	413 870	103.01
6894000000 ENGAGEMTS A REALISER /SUBV DEDIEES	*815 640*	*401 770*	*413 870*	103.01
Autres charges	**29 689**	**25 881**	3 808	14.71
6544000000 PERTE/CREANCES EXERCICES ANTERIEURS	*27 582*	*25 828*	*1 754*	6.79
6580000000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	*2 107*	*53*	*2 054*	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	***7 018 822***	***5 573 337***	***1 445 485***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***33 729***	***48 550***	***-14 821***	-30.52
PRODUITS FINANCIERS:				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	**215**	**78**	137	175.64
7680000000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	*215*	*78*	*137*	175.64
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	***215***	***78***	***137***	175.64
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	**2 141**	**3 966**	-1 825	-46.01
6611000000 INTERETS ET FRS SUR EMPRUNT	*2 141*	*3 966*	*-1 825*	-46.01
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (IV)	***2 141***	***3 966***	***-1 825***	-46.01
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***-1 926***	***-3 889***	***1 963***	50.48
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***31 803***	***44 661***	***-12 858***	-28.78
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	**6 261**		6 261	N/S
7770000000 QUOTE PART SUBV INVEST VIRE AU RESULTAT	*6 261*		*6 261*	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	***6 261***		***6 261***	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	**686**		686	N/S
6712000000 PENALITES AMENDES FISCAL. ET PENAL.	*686*		*686*	N/S
Sur opérations en capital	**7 614**	**8 300**	-686	-8.26
6752000000 VALEUR NETTE COMPTABLE IMMO CORP	*2 308*	*250*	*2 058*	823.20
6756000000 VNC IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*5 305*	*8 050*	*-2 745*	-34.09
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)	***8 300***	***8 300***		0.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***-2 039***	***-8 300***	***6 261***	75.43

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Mission Locale EST

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTE DE RÉSULTAT

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	7 059 027	5 621 964	1 437 063	25.56
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 029 263	5 585 603	1 443 660	25.85
EXCEDENT OU DEFICIT	***29 765***	***36 361***	***-6 596***	-18.13

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20231213-2023-CM-105-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023